



**HAL**  
open science

## Les prostitutions masculines au Vietnam

Elliott Valladier

► **To cite this version:**

Elliott Valladier. Les prostitutions masculines au Vietnam. *Anthropologie sociale et ethnologie*. 2018. dumas-01951980

**HAL Id: dumas-01951980**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01951980>**

Submitted on 11 Dec 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

AIX-MARSEILLE UNIVERSITE, UFR ALLSH, DEPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE  
Master 1 d'Anthropologie, spécialité langues, cultures et sociétés d'Asie

---



---

# LES PROSTITUTIONS MASCULINES AU VIETNAM

---

Elliott Valladier

Sous la direction de Laurence Hérault

2018



---

AIX-MARSEILLE UNIVERSITE, UFR ALLSH, DEPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE  
Master 1 d'Anthropologie, spécialité langues, cultures et sociétés d'Asie

---

---

# LES PROSTITUTIONS MASCULINES AU VIETNAM

---

Elliott Valladier

Sous la direction de Laurence Hérault

2018

# Table des matières

Présentation et justification du thème initial et de son intérêt scientifique .....	1
Présentation de la problématique qui va orienter la discussion bibliographique et/ou l'analyse des données de terrain .....	3
Contextualiser .....	3
Présentation de la problématique et du plan .....	5
Chapitre 1 .....	9
Un débat académique et politique pour traiter du travail du sexe au Vietnam .....	9
Un débat académique .....	10
La prostitution comme instrument de contrôle social .....	10
La prostitution comme activité professionnelle.....	14
De la prostitution au travail du sexe .....	17
Un débat politique.....	20
Le prohibitionnisme et l'abolitionnisme .....	20
Le réglementarisme et le « néo-rélementarisme ».....	22
La gestion des « fléaux sociaux » au Vietnam .....	24
Les préoccupations sanitaires et l'apprentissage de la sexualité au Vietnam .....	27
L'usage de drogue .....	27
La propagation du VIH.....	28
Le tabou de la sexualité.....	32
Chapitre 2 .....	37
Insérer la figure masculine dans le travail du sexe .....	37
Les sexualités aux masculins .....	38
Le travailleur du sexe comme véhicule des préconçus .....	38
S'intéresser à la sexualité masculine.....	40
L'étude du masculin et des masculinités.....	42
Les sexualités masculines au Vietnam .....	44
Les rapports homoérotiques et la réappropriation de l'homosexualité au Vietnam .....	45
Les rapports sexuels entre hommes au Vietnam .....	47
L'acquisition d'une masculinité hégémonique au Vietnam .....	49
Les formes diverses du travail du sexe.....	54
Les travailleurs du sexe .....	55
Les proxénétismes et les clients .....	58
Localiser le travail du sexe.....	61

Chapitre 3 .....	68
Un commerce du sexe mondialisé .....	68
Penser le travail du sexe en termes de migrations .....	68
Le cadre législatif.....	69
Entre migration choisie et migration coercitive.....	70
Le travail du sexe valorisé par la migration.....	73
Les tourisms sexuels.....	76
Définir le tourisme sexuel .....	77
Le tourisme sexuel homosexuel.....	81
La particularité féminine .....	83
Le fantasme et l'exotisme .....	85
Conclusion .....	91
Bibliographie .....	94



## Présentation et justification du thème initial et de son intérêt scientifique

Le thème traité dans le cadre de ce mémoire bibliographique de master 1, en anthropologie spécialités langues, cultures et sociétés d'Asie, est celui de la prostitution et plus spécifiquement la prostitution masculine contextualisée au Vietnam. Les intérêts sont multiples tant sur le plan scientifique que politique et social. En effet, la complexité et la densité de ce sujet induit une nécessité d'aplanir les discours académiques, politiques et sociaux qui gravitent autour de la question de la prostitution ou du travail du sexe. Il est important de souligner que la prostitution masculine est méconnue et marginale dans les études et les préoccupations au sujet de la prostitution. Les disciplines académiques qui traitent de la prostitution se focalisent largement sur les femmes. Or dans le cadre de ce mémoire bibliographique, et d'une réflexion à partir de diverses lectures de diverses disciplines académiques, s'ajoute la difficulté du faible nombre de références sur le sujet. En effet la prostitution masculine est rarement traitée et d'autant plus au Vietnam. La construction de l'objet est donc doublement entravée par le manque d'apport bibliographique, premièrement sur la prostitution masculine, et deuxièmement sur l'exercice de celle-ci dans le contexte vietnamien. Le sujet est donc intéressant pour la recherche scientifique et projette dans sa continuité un intérêt anthropologique par la réalisation d'une enquête empirique sur le terrain.

L'apport scientifique le plus conséquent sur la prostitution masculine est médical, la recherche médicale trouve un intérêt indéniable à étudier les rapports sexuels entre hommes, cible première de la transmission du VIH, et les hommes prostitués entrent dans ce champ d'expertise car la clientèle des hommes prostitués sont en grande majorité d'autres hommes (Colby, Nghia et Doussantousse : 2004). Cependant, si la recherche médicale axe son analyse sur les modes de transmission de la maladie elle ne remplit pas la grille méthodologique de la construction d'un objet anthropologique. Pour remplir cette grille il a été nécessaire dans la recherche bibliographique de circonscrire le sujet par l'explicitation de tous les termes de l'énoncé. La littérature pluridisciplinaire abondante sur la prostitution féminine est une source indubitable pour comprendre les problématiques endogènes à la prostitution mais n'est pas suffisante pour travailler sur la prostitution masculine sans formuler des hypothèses nébuleuses. Il apparaît donc que l'étude spécifique de la prostitution masculine constitue un apport pour la compréhension du phénomène et localiser cette étude au Vietnam apporte une originalité qui



touche au traitement de la prostitution en Asie, et ce en dehors de la traite des êtres humains et en dehors de la figure féminine des sujets longuement traités par les différentes disciplines académiques. De plus, la spécificité masculine du sujet déborde le cadre strict de l'activité prostitutionnelle et inclut une étude du masculin et des masculinités et une définition de ces conceptions proprement vietnamiennes ; les conceptions sociales de la sexualité masculine, des comportements sexuels, acceptés, tolérés ou ignorés, par le prisme des rapports sexuels tarifés que pratiquent les prostitués au Vietnam. Ainsi, ce sujet porte des intérêts scientifiques divers mais pas seulement, il touche également le social et par extension le politique.

En effet, comme exposé dans le corps de ce mémoire, le sujet de la prostitution fait l'objet de questionnements sociaux et politiques différenciés selon les pays. À l'aune d'une modernité extrêmement présente au Vietnam depuis l'ouverture du pays en 1986, suite à l'instauration d'une politique d'ouverture du pays à l'économie de marché, l'influence de la mondialisation a apportée avec elle des conceptions nouvelles dans tous les domaines de la vie sociale et entre autres, mais pour ce qui nous intéresse ici, dans les conceptions des comportements sexuels. **Le gouvernement et la société vietnamienne est héritière** d'une conception de la sexualité **influencé** par les grands piliers fédérateurs, encore aujourd'hui, que sont : la famille et les religions du « *tâm giao* », le confucianisme, le bouddhisme et le taoïsme (Baylet : 2009, Trần Thị Liên : 2009, Khóa : 2012). Il est donc intéressant d'étudier en amont ces conceptions sexuelles au Vietnam pour se préparer à une étude in situ de ces conceptions et des bouleversements que la modernité à provoquer. L'assimilation et la réappropriation des apports extérieurs est caractéristique de l'histoire du pays. Cette remarque est valable pour beaucoup de pays avec un passé colonial fort pourrait-on dire mais pour le Vietnam c'est une affirmation particulièrement juste. « L'identité vietnamienne est ce mélange complexe d'une culture ancestrale, de souvenirs glorieux et parfois contradictoires, de dignité retrouvée et de reconstruction idéologiques récentes » (Tertrais : 2009 : 25). Il est donc pertinent dans le cadre de ce sujet de voir les influences et les réappropriations de la modernité sur la société contemporaine vietnamienne mais également de mettre en exergue les formes de résistance et de réaffirmation de conceptions traditionnelles qui sans évincer la modernité l'assimilent pour se renforcer.

## Présentation de la problématique qui va orienter la discussion bibliographique et/ou l'analyse des données de terrain

### Contextualiser

L'origine du peuple Viêt ou « Kinh » est difficile à définir exactement. La seule certitude c'est que cette population est née d'un brassage de nombreuses civilisations venues d'ailleurs. La nation vietnamienne est d'un point de vue civilisationnel unie mais d'un point de vue géopolitique multiple (Tertrais : 2009). Le Vietnam compte 53 minorités ethniques qui vivent sur le territoire dont la principale est les Kinh que l'on désigne aujourd'hui sous l'appellation Viêt alors qu'elle ne représente qu'une minorité, majoritaire, parmi les autres (Hardy et Chinh : 2009). Et bien qu'inséré dans le bloc de l'Asie du Sud-Est se rapproche plus de son voisin du Nord, la Chine, avec qui il a entretenu des rapports très étroits et subis pendant très longtemps. En effet, le Vietnam a connu l'occupation chinoise de 111 avant JC à 932 après JC. Mille ans de domination chinoise divisée en deux périodes, la première prit fin en l'an 40 avec les sœurs Trung à la tête d'une rébellion soutenue par le peuple Viêt (Scornet : 2009). Malheureusement, cette révolte n'a pas apporté ses fruits. Le Vietnam était de nouveau soumis à la Chine. Toutes les fonctions administratives de cette époque étaient dirigées par des Chinois ce qui a marqué durablement la culture vietnamienne dans toutes les sphères de la société, avec l'acquisition d'un outillage mental proprement chinois comme l'administration politique ou la littérature ainsi qu'un outillage matériel comme l'architecture des maisons basses et l'utilisation des baguettes à table (Tertrais : 2009).

Le Vietnam n'obtint sa liberté que lorsque l'armée chinoise est vaincue par le légendaire gouverneur Ngô Quyền en 1054 (Dovert et De tréglodé : 2009, Scornet : 2009). L'indépendance est jalonnée de harcèlement perpétuel de l'Empire chinois qui tente à plusieurs reprises de reprendre le contrôle du territoire. De 932 à 1945 se succèdent les dynasties des Ly, des Trân, des Ho, des Lê, des Tây Sơn et des Nguyễn. C'est sous cette dernière que la France conquiert le pays. De l'année 1858 à 1940, le Vietnam est sous le contrôle de la France. À compter de 1855, les interventions françaises au Vietnam s'accroissent et les troupes envahissent et conquièrent plusieurs villes et mettent officiellement en place l'Union indochinoise ou l'Indochine française qui comporte le Vietnam, le Laos et le Cambodge. Durant la période de la colonisation française, le Vietnam est en trois entités administratives : au Sud, la colonie de Cochinchine, placée sous la tutelle directe des lois et de l'administration françaises; au Centre, l'Annam,

théoriquement placé sous un régime d'administration indirecte, le souverain, le mandarinat et les lois étant soumis, comme le Cambodge et le Laos voisins, au protectorat de la France; au Nord, le Tonkin, un «semi-protectorat», qui évolue vers un régime d'administration directe (Dovert et De tréglodé : 2009). Durant la Seconde Guerre mondiale, les Japonais mirent fin à l'Indochine française par l'invasion du territoire mais furent défaits par les Viêt Minh qui profitent de la défaite du Japon pour proclamer l'indépendance du pays (Bào An et De Tréglodé : 2009). L'indépendance du Vietnam n'est toutefois reconnue par les Français qu'en 1954 lors de leur défaite à Điện Biên Phủ et la signature des Accords de Genève (Tertrais : 2009, Scornet : 2009).

Cette convention de Genève a pour conséquence la division du Vietnam en deux parties séparées par le 17<sup>e</sup> parallèle, à savoir le régime communiste au nord et le régime nationaliste du sud. Le départ des français en 1955 laissait place à deux républiques distinctes, dont la République Démocratique du Viêt Nam du nord dirigé par Hồ Chí Minh et la République du Viêt Nam du sud par Ngô Đình Diệm. La partie communiste du Nord alliée à l'URSS et à la Chine s'opposait à la partie nationaliste. L'armée américaine intervint alors en offrant son aide au Vietnam du sud. Les bombardements effectués par l'armée américaine ne prirent fin qu'en 1968 (Tertrais : 2009). Après la mort de Hồ Chí Minh en 1969, le parti communiste du nord connaissait une confusion (Scornet : 2009). Ce dernier se divisa en deux, dont les prosoviétiques et les prochinois. La Guerre du Vietnam s'achève complètement lorsque le régime du nord a conquis Saïgon et l'a rebaptisé de Ho Chi Minh Ville. Après la chute de Saïgon en 1975, le pays se réunifia le 2 juillet 1976. Les deux républiques existantes laissèrent la place à la République Socialiste du Viêt Nam avec pour capitale la ville du delta du fleuve rouge, au Nord, Hanoi.

En 1986, La république socialiste du Viêt Nam proclame l'entrée du pays dans la nouvelle ère du *Đổi mới*, de « nouveau », de « rénovation », « d'innovation » le floue sémantique du terme empêche de fixer un équivalent en français (Bào An et De Tréglodé : 2009). Le gouvernement pour pallier les difficultés entraînées par la perte de vitesse de son « grand frère » russe et son aide économique, décide pour sauver le pays de la famine grandissante et désenclaver la stagnation économique d'ouvrir les portes à l'économie de marché et à la mondialisation. « Depuis le tournant du *Đổi mới*, le parti communiste vietnamien a choisi de mettre l'accent sur « la pensée Hồ Chí Minh » [*Tư tưởng Hồ Chí Minh*], amalgame de références patriotiques, historiques et culturelles. Cette opération d'actualisation du discours de légitimation a permis au pouvoir de dépasser le dilemme d'une déconstruction du communisme pour s'engager dans

une institutionnalisation de la modernisation.[...] Pour autant, à la différence de la Chine, le Viêt Nam a su allier patriotisme et communisme, des prémisses qui permettent actuellement au régime de maintenir le cap d'une transition dans laquelle révolution et nation ont toujours été confondues » (Báo An et De Tréglodé : 2009 : 136). Grâce à cette nouvelle orientation politique le pays connaît une croissance économique exponentielle qui met le pays relativement à l'abri de la crise financière de 1997 contrairement à la plupart de ses voisins asiatiques (Tertrais : 2009). Le *Đổi mới* est un processus dynamique qui touche toute les composantes du pays et se caractérise par un encouragement et un retour de l'individualisme. L'initiative individuelle pour la réussite du commun, c'est une idéologie fédératrice mais qui conserve un régime communiste, en apparence, distancié mais dans les faits autoritaire.

## Présentation de la problématique et du plan

Pour comprendre et construire la réflexion autour de la prostitution masculine au Vietnam j'ai choisi d'orienter ma réflexion dans une tentative de faire dialoguer la tradition et la modernité. D'étudier l'héritage et les conceptions de la sexualité d'avant l'ouverture du pays et la politique de renouveau du *Đổi mới* de 1986 et de les croiser avec les nouveaux comportements sexuels qui ont émergés avec la fréquentation étrangère croissante depuis lors. Ainsi la problématique interroge les apports et les changements dans les modalités et les pratiques prostitutionnelles masculines au Vietnam depuis le *Đổi mới*.

Pour ce faire, dans un premier chapitre, j'ai essayé dans mon travail de recherche bibliographique de circonscrire le débat académique, politique et social de la prostitution dans son acception la plus large. Le débat académique oriente le traitement politique de la prostitution (Plamondon : 2002). Les écrits mobilisés pour circonscrire les enjeux définitionnels de la prostitution s'inscrivent dans des recherches historiques sur l'activité et les débats sociaux dont elle fût l'objet, ainsi que sur des recherches qui lient histoire et contemporanéité pour comprendre le rôle social accordé à la pratique de la prostitution et surtout quelle place ont les acteurs ou plutôt les actrices, majoritairement représentées et étudiées, dans le cadre de la pratique prostitutionnelle (Corbin : 1982, Fossé-Poliak Claude : 1984, Pryen : 1999, Fournier : 2004, Bigot : 2009 ). Le débat s'oriente vers les femmes et l'oppression dont elles sont « victimes » de la part de la société qui repose sur une domination et une reproduction du patriarcat mais également, par extension, de la part des hommes et de l'impérieuse nécessité pour eux d'imposer, et de sans cesse réaffirmer, leur domination sur les femmes. Le stigmate de la prostitution est de ce fait une construction sociale et un instrument de contrôle des femmes

pour différencier les femmes vertueuses, bon produit du patriarcat et de sa reproduction, des femmes impures, vouées à la satisfaction des pulsions sexuelles des hommes (Bourdieu : 1998, Tabet Paola : 2004, Beauvalet Scarlett : 2010). Le débat ne s'arrête cependant pas à cela et les auteurs tentent de définir la pratique au-delà des considérations sociales et du stigmatisme qu'elles lui accolent. La prostitution est pensée comme une pratique professionnelle qui nécessite de la part de la professionnelle l'acquisition de dispositions propres au bon déroulement de l'activité dans un cadre régi par des règles et des normes (Parent, Bruckert : 2005, Bigot : 2009, Absi : 2014). En effet, ce point de vue s'attache à se départir, sans l'évincer, des considérations subjectives de l'oppression, de la domination et des violences faites aux femmes dans le cadre de la pratique prostitutionnelle. Le débat est recentré sur les modalités d'exercice et les risques qu'encourent les individus prostitués dans le cadre d'une activité qui est le véhicule de dérives sanitaires et criminelles impossible à pallier sans sa reconnaissance politique et sa protection juridique comme n'importe quelle activité professionnelle. L'acceptation nouvelle de travail du sexe s'est constituée dans cette optique de faire reconnaître l'activité prostitutionnelle comme une activité professionnelle qu'il incombe de protéger en l'intégrant au système légal et à l'institution du travail (Plamondon : 2002). Cette volonté ne fait pas consensus dans le débat académique et militant et oppose les considérations de choix libre de se prostituer et de disposer de son corps dans le cadre des droits de l'homme et activité exercée sous la contrainte et la coercition dans le cadre de la protection des individus réduit en esclavage et victime de la traite des êtres humains. Ces contradictions influencent le débat et le traitement politique de l'activité à une échelle mondiale. Les politiques adoptent historiquement trois régimes distincts pour légiférer sur **le statut accordé** à l'activité, le prohibitionnisme, l'abolitionnisme et le réglementarisme (Maffesoli : 2011, Husson : 2017). Cependant on observe des glissements idéologiques politiques, influencés par les apports académiques et les mouvements militants, et **la légalisation de la prostitution dans un cadre légal** et contrôlé par les Etats est l'objet de débats et de discussion dans les divers parlements mondiaux. Bien que le processus soit fastidieux, dans le contexte vietnamien la question de la légalisation est imminente mais soulève des questions endogènes qu'il importe pour le gouvernement de traiter (Linh, Nguyễn et Palmer: 2009, Le failler : 2017). Les risques sanitaires liés à la prostitution et la propagation du VIH sont au cœur de la problématique étatique du traitement politique de l'activité. En effet, le Vietnam doit faire face à une croissance de la pandémie et les voies de propagation sont identifiées par les prismes, de l'usage massif de drogues injectables, les comportements sexuels à risques dans le cadre prostitutionnelle féminin et masculin mais également domestique et chez les jeunes (Colby, Cao et Doussantousse : 2004). Les comportements sexuels à risques et la

sous-utilisation du préservatif ainsi que le statut criminel de la drogue et de la prostitution au Vietnam sont constitutifs d'un manque de prévention et d'apprentissage de la sexualité et des risques qu'elle comporte si les risques sanitaires sont méconnus (Thang, Huong et Blanc : 2002, De Loenzien : 2014). Ainsi, la prostitution définie dans son acception sociale, académique et politique et son traitement contextualisé au Vietnam il importe d'insérer dans cette pratique, considérée et définis autour de la figure féminine, la figure masculine.

Le second chapitre traite donc de l'insertion du masculin dans une pratique considérée comme exclusivement féminine. Cela implique de déconstruire le masculin et la sexualité masculine pour la contextualiser au Vietnam. S'intéresser à la sexualité des hommes c'est constater que le sujet n'est traité que depuis peu, la sexualité masculine est un tabou persistant et le véhicule de multiples préconçus sur lesquels la recherche scientifique se heurte. Il ressort cependant des études effectuées sur le sujet que la sexualité masculine ne se pense pas au singulier (McCamish : 1999, Connell et Messerschmidt : 2005, Révenin : 2005, Broqua et Eboko : 2009, Boellstorff : 2011, Ford et Lyons : 2012). En effet, la recherche en sciences sociales qui traite du masculin et des masculinités met en exergue l'importance de replacer ces conceptions dans leurs contextes locaux et temporels et de se départir de celles construites en Occident au XIX<sup>ème</sup> siècle et qui constituent aujourd'hui le vivier des revendications identitaires sexuelles (Foucault : 1994 (1976). La catégorisation des comportements sexuels marginaux par rapport à l'hétérosexualité font l'objet d'assignations fixes or il apparaît que cette conception est propre à l'Occident et n'est pas transposable partout (Lyttleton : 2008, Louie et Hibbins : 2011). L'hétérosexualité est la condition nécessaire à l'acquisition d'une masculinité hégémonique qui se définit par son objectif premier de la reproduction, cette nécessité reproductive est transposable partout mais pas les moyens pour y parvenir. **Les pratiques sexuelles hétéronormes n'ont pas nécessairement à être exclusives pour garantir la reproduction, il est donc toléré et accepté dans les pays du sud et orientaux que les pratiques homoérotiques et sexuelles entre hommes se déroulent.** Ces pratiques sexuelles se déroulent dans la sphère personnelle et intime et n'identifient et n'assignent pas définitivement les individus qui s'y adonnent dans une catégorisation sexuelle identitaire (Colby, Cao et Doussantousse : 2004, Rebuccini : 2014). Il est important de replacer les acceptions du masculin et des masculinités et l'acquisition d'une masculinité hégémonique dans un contexte local, en l'occurrence au Vietnam, pour comprendre les conceptions sociales et intimes de la sexualité masculine et ainsi les transposer dans un cadre prostitutionnel. Inclure le masculin dans la pratique prostitutionnelle permet ensuite de définir les acteurs, les lieux et les modalités d'exercice de l'activité que l'on peut retrouver au Vietnam (Lin: 1998, Le Failler

: 2017). La prostitution masculine s'inscrit ainsi dans des pratiques prostitutionnelles diverses au Vietnam mais il s'agit de définir sa place dans un pays qui est entré dans la mondialisation, et qui connaît depuis son ouverture une mobilité migratoire intense et une affluence massive de touristes ou travailleurs étrangers.

Dans un troisième chapitre nous définirons donc la place de la prostitution dans la modernité la mobilité grandissante des individus qu'elle a permis. La prostitution n'est pas en reste et en Asie du Sud-Est et au Vietnam le phénomène est particulièrement flagrant par le prisme du phénomène du tourisme sexuel. La prostitution répond aux évolutions provoquées par la mondialisation et s'adaptent à la modernité qui exige de la part des personnes prostituées de se trouver là où la demande se trouve. Historiquement la prostitution répond au phénomène de l'offre et de la demande, et la migration vers les grandes agglomérations s'est accélérés depuis l'ouverture du pays à l'économie de marché **qui à permis** grâce aux investissements locaux et étrangers de voir s'agrandir les pôles urbains et attirer massivement travailleurs et touristes. Nous verrons les modalités migratoires auxquelles répond la prostitution, nationale ou internationale, coercitive ou choisie, ainsi que la valorisation économique quelle permet pour les personnes prostitués mais également pour le proxénétisme et la clientèle (Plamondon : 2002, Månsson : 2003, Lainez : 2015). Enfin, nous inclurons le phénomène du tourisme sexuel comme symbole de la mobilité internationale et constitutif de transformation des pratiques prostitutionnelles en Asie du Sud-Est et au Vietnam. Ce phénomène englobe de multiples intérêts économiques, pour les personnes prostitués, le proxénétisme et les touristes sexuels mais également pour l'économie de marché des pays d'accueil qui s'adaptent à la demande internationale et créant des quartiers dédiés à sa satisfaction (Formoso, 2001, Graeme John Hugo : 2017). **De nouveaux quartiers et établissement voit** le jour dans les grandes agglomérations d'Asie du Sud-Est et sont spécialisés selon les demandes des touristes (Roux : 2011, Rebuccini : 2014). Se sont développés des zones spécialisées et spécifiques à un tourisme féminin et un tourisme homosexuel. De plus, la pratique prostitutionnelle **se trouve bouleverser** par de nouvelles attentes de la part des touristes en quête de relation sexuelles teintées de fantasme et d'exotisme avec lesquelles les personnes prostituées jouent pour s'assurer de la meilleure et la plus durable rémunération (Cohen : 1996, Roux : 2011, Cauvin-Verner : 2015, Bottero : 2017). Ainsi ce chapitre retrace l'influence de la mondialisation sur le Vietnam contemporain et les modalités de changement qu'elle opère dans la pratique prostitutionnelle masculine.

## Chapitre 1

### Un débat académique et politique pour traiter du travail du sexe au Vietnam

La construction scientifique de la prostitution est incluse dans le temps long et a fait l'objet de recherches diverses et variées qui ont nourri la théorisation de l'activité (Pryen : 1999). Il m'importait de cerner le sujet dans ses acceptions scientifiques, théoriques et politiques avant d'en étudier les fonctionnements propres et les articulations sociales pour y inclure les hommes. En effet, les études et les apports théoriques sur le sujet s'articulent autour de la problématique féminine (Corbin : 1982, Fossé-Poliak : 1984, Tabet : 1998 : 2004, Dorlin : 2003, Dufour 2005, Husson : 2017). Il apparaît donc nécessaire de situer la prostitution par rapport aux femmes pour ensuite déterminer la place des hommes dans ce champ. Pour préparer l'introduction du masculin dans l'activité prostitutionnelle, nous analyserons les apports scientifiques qui sont constitutifs de la définition et la circonscription du terme de prostitution. Toutes les définitions de la prostitution s'accordent sur le caractère vénal de l'activité. En revanche les divergences définitionnelles s'articule sur d'autres points tels que le contrôle social et la domination de genre inhérents à l'exercice historique de l'activité par les femmes ainsi que sa dimension professionnelle qui induit un autre débat très contemporain de définir l'activité soit comme un possible choix libre soit nécessairement coercitif. Le débat académique autour de cette question est porté par des hommes et des femmes qui s'inscrivent dans des mouvements académiques féministes parfois complémentaires et parfois divergents mais qui s'accordent tous sur la nécessité de mettre en évidence le statut de « victime » de la femme prostituée, pour certains la femme est victime de la domination sociale et de la reproduction des rapports de genre, pour d'autre elles sont victimes d'un manque de reconnaissance de leurs conditions d'exercices. Soit la prostitution est pensée en termes d'esclavage et sous l'angle de la traite des êtres humains, soit elle est pensée en termes de droit et de liberté de disposer de soi et de son corps à des fins prostitutionnelles. Considérant la première acception l'activité ne peut être acceptée et acceptable et doit faire l'objet d'un traitement politique et juridique particulier pour protéger ses victimes et mettre un terme à toute forme de prostitution. Considérant la seconde acception il est nécessaire de lutter contre la traite des êtres humains à des fins prostitutionnelles mais il importe de distinguer les femmes victimes des femmes prostituées par choix. En effet, la lutte pour une reconnaissance légale de la prostitution comme activité professionnelle est au cœur des débats académiques mais également politiques. Une revendication récente, instiguée par le mouvement féministe « post-moderne » et des femmes engagées dans des activités



prostitutionnelles ou à caractère sexuels rémunérateurs, a émergée. Cette revendication porte sur une reconnaissance légale de toutes les formes de travail du sexe, exercé par choix libre, pour procurer aux travailleurs-euses du sexe une protection et un recours juridique comme n'importe quelle activité professionnelle. Successivement, nous aborderons ces différentes approches académiques pour ensuite examiner le traitement politique dont fait l'objet la prostitution, dans un premier temps à une échelle globale. Puis nous contextualiserons le traitement politique de l'activité au Vietnam pour mettre en exergue les problématiques endogènes que l'activité soulèvent.

## Un débat académique

### La prostitution comme instrument de contrôle social

La prostitution vient de «prostitutio», l'étymologie latine du mot renvoie au fait de se mettre en vente, de s'exposer aux autres, de profaner en offrant son corps (Révenin : 2005, Deschamps : 2008). La prostitution est un terme normatif, chargé négativement, qui désigne des échanges charnels ou sexuels par intérêt vénal sans distinction temporelle, spatiale ou contextuelle. Claude Fossé-Poliak tente de définir en 1984 la prostitution scientifiquement en examinant successivement quatre types de prostitutions ; « la prostitution comme pratique sexuelle » ; « la prostitution comme pratique vénale » ; « la prostitution comme pratique sexuelle vénale » puis « comme une pratique professionnelle ». Il propose finalement la définition de la prostitution suivante : « On nomme prostitution toute pratique sexuelle vénale » (Fossé-Poliak Claude : 1984 : p260). La vénalité caractérise quelqu'un qui est prêt à se vendre par intérêt et a longtemps défini la prostitution comme seul point commun de la diversité des activités et modalités d'exercices qu'elle englobe. Cependant, la vénalité est caractéristique de beaucoup d'activités et toutes les formes de sexualité et d'actes sexuels ne sont pas assimilables à la prostitution ; seulement l'association des deux termes caractérise la toile de fond de la prostitution.

Pourtant on observe que ce critère de vénalité comme stigmatisme de la prostitution est contemporain de l'ère moderne et du capitalisme (Corbin : 1982). En effet, la réflexion pour définir la prostitution ne doit pas considérer les points de vue subjectifs, car il existe une trop grande variabilité selon les époques, les sociétés, les classes sociales, les âges pour qu'ils soient pertinents et scientifiquement admissibles. Le débat et les points de vue sociaux sont une source indéniable de fausses pistes et de jugements de valeurs moraux (Fossé-Poliak Claude : 1984, Bigot : 2009). Le stigmatisme de la prostitution ne serait alors pas défini uniquement par une

transaction qui consiste à échanger un service sexuel contre de l'argent, comme le définissent traditionnellement les codes pénaux, mais un instrument de contrôle social.

En effet, Scarlett Beauvalet écrit dans son ouvrage à propos de l'histoire de la sexualité en France à l'époque moderne que : « les débuts de l'ère chrétienne en Europe vont marquer un bémol sur tout ce qui concerne la perception et les pratiques sexuelles. La réprobation de la sexualité se fait désormais autour de trois notions : la fornication, la concupiscence et la luxure » (Beauvalet Scarlett : 2010 : p 8). Selon le dogme de l'Eglise Catholique les relations sexuelles prémaritales, hors mariage, et sans finalité reproductive allaient à l'encontre du dogme. Pourtant, comme **bons nombres** d'autres préceptes édictés par l'église, ce dogme tint lieu d'idéal à atteindre ; mais s'il y avait dérive, l'absolution pouvait être envisagée en confessionnal. Au XVIème siècle, l'appellation péjorative de « putain » désignait les professionnelles de la luxure à qui l'on reprochait l'abus des plaisirs sexuels (Fossé-Poliak Claude : 1984). On observe un glissement de sens des reproches accordés à la même activité selon le contexte et la temporalité. Là où au XVIème siècle, le comportement répréhensible était l'excès de plaisir sexuel, actuellement, c'est la contrepartie de l'argent. L'ancrage des valeurs religieuses véhiculées par l'Eglise Catholique continuent encore aujourd'hui à motiver la condamnation de la fornication (Fournier : 2004), « il n'est pas inutile de rappeler que pour ceux qui traitent de «putain» la femme adultère et assimilent implicitement de ce fait l'adultère à la prostitution, pour ceux qui traitent de « putain » une jeune femme au prétexte de ses relations sexuelles pré-maritales et assimilent implicitement de ce fait les relations sexuelles pré-maritales à la prostitution etc. La stigmatisation procède encore de ces définitions inscrites dans la lignée de la notion théologique de «fornication » (Fossé-Poliak Claude : 1984 : 253).

De plus, en 1982, Alain Corbin précise que la prostitution répond à une triple fonction de maintien d'un ordre capitaliste « bourgeois » en accord avec la reproduction d'un ordre social hiérarchisé (Corbin : 1982). Cet ordre social accorde à la prostitution une dimension et un rôle social permettant, comme Parent-Duchâtelet le décrivait en 1836, une solution alternative aux satisfactions sexuelles des hommes (Parent-Duchâtelet : 1836 : (2008)). En effet Alain Corbin souligne que « l'exutoire », « la soupape » que constitue la prostitution pour le corps social se retrouve dans la triple fonction accordé à l'activité prostitutionnelle par cet ordre « bourgeois » : celui de préserver la famille « bourgeoise » des pulsions sexuelles des hommes en les « initiant » avec des femmes dédiées et ainsi permettre aux jeunes femmes de bonne famille d'arrivée vierges au mariage ; celui de contrôler les activités des femmes issus de la classe

prolétaria considéré comme dangereuse par la classe bourgeoise ; et également d'éloigner les hommes issus de cette classe prolétaria du sentimentalisme amoureux pour focaliser son attention sur son travail. Finalement cette circonscription de la prostitution dans un mode de pensée « bourgeois » est reprise pour nourrir une réflexion qui pense la prostitution en terme plus globale d'une domination masculine insérée dans un modèle patriarcal.

Pierre Bourdieu analyse les rapports sociaux entre les sexes et les causes de la domination des hommes dans l'ensemble des sociétés humaines, à partir d'une étude anthropologique de la société berbère de Kabylie (Bourdieu : 1998). Selon lui, les dominants imposent leurs valeurs aux dominés qui, par la suite les intériorisent et participent eux-mêmes à la permanence de leur propre domination. Il développe le concept d'«habitus», vu comme un ensemble de systèmes de pensées, de dispositions d'esprit, de manières d'être et de se comporter qui tendent à faire concorder les pensées et les attitudes des membres d'une même catégorie sociale. Pour lui, dans les sociétés patriarcales, les habitus féminins et masculins donnent aux femmes et aux hommes un rôle prédéterminé et légitime la division sexuelle du travail et des tâches domestiques. Étendu à la prostitution, il y aurait un habitus tendant à faire penser qu'elle est inhérente aux sociétés humaines et que les besoins sexuels des hommes peuvent être légitimement assouvis par des femmes publiques. La femme publique contrevient aux règles établit de l'ordre social, la femme est un capital qui peut être donné, échangé par la famille, le père ou un membre responsable mais ce capital perd de sa valeur si elle ne dépend plus de personne, elle tombe alors dans le domaine public n'ayant aucun recours légal pour être indépendante.

On note que ce rapport de domination masculine décrit par Pierre Bourdieu a été mis en exergue et étoffé par les études « féministes des années 1960, et les féministes radicales en particulier, ont redéfini la prostitution non pas comme un crime mais comme le symbole par excellence de l'oppression des femmes dans le cadre de nos sociétés patriarcales » (Parent et Bruckert : 2005 : section 2). Et plus récemment, Paola Tabet qui, sans s'intéresser uniquement à la prostitution féminine, rend compte dans les années 1980, dans la lignée d'une pensée féministe matérialiste, de la domination masculine dans les sociétés patriarcales au travers du concept de continuum économique-sexuel (Tabet Paola : 2004). Ce continuum désigne « l'ensemble des relations sexuelles entre hommes et femmes impliquant une compensation » comme le port du nom du mari, le prestige du statut conjugal et social, les rétributions monétaires ou sous formes de cadeaux matériels. Paola Tabet écrit à propos de ces relations : « Dans une écrasante majorité de ces relations, l'échange se fait dans un sens précis: de la part des femmes, il y a fourniture d'un service ou d'une prestation, variable en nature et en durée, mais comprenant l'usage sexuel

ou se référant à la sexualité; de la part des hommes, il y a remise d'une compensation ou rétribution d'importance et de nature variables, mais de toute façon liée à la possibilité d'usage sexuel de la femme, à son accessibilité sexuelle » (Tabet Paola : 2004 : p8). Les formes diverses de transactions économiques excluent l'opposition arbitraire entre le mariage et la prostitution sous peine de manquer ce qui se trouve entre les deux. En effet, avoir la possibilité d'établir un continuum permet d'analyser les situations multiples qui se trouvent entre mariage et prostitution, identifier les différentes modalités relationnelles, les formes de contrat, les personnes impliquées, la durée et la nature des services prêtés. Car dans la vision occidentale, « le sexe est le capital des femmes, leur terre, elles doivent bien l'utiliser » (Trachman : 2009 : 1). Les relations sexuelles impliquant compensation économique seraient une extrémité de ce continuum et représenteraient « le verrou et le symbole de l'inégalité des sexes ». L'appropriation matérielle d'une personne la dépossède mentalement d'elle-même. Les femmes seraient littéralement « assises sur leur capital » (Tabet Paola : 2004, Tracol-Huynh : 2017). Elles sont dépossédées d'elles-mêmes par les hommes grâce à un processus de reproduction sociale. Ce que Paola Tabet nomme le contrôle social de la reproduction, au cœur duquel la dissociation entre sexualité et reproduction, occupe une place déterminante comme « domestication de la sexualité des femmes » (Tabet Paola : 1998). Ni la prostitution, ni le mariage dans cette optique, ne sont des choix libres. Cela reprend l'idée que le mariage est une forme de prostitution avec une négociation unique et définitive. La femme mariée est une esclave négociée préalablement par un mari alors que la prostituée « professionnelle » est vendue « à la pièce » à plusieurs hommes (Fossé-Poliak Claude : 1984, Pryn : 1999). La prostitution apparaît alors comme une forme de résistance, comme le refus de se marier. Cela rompt, transgresse les règles établies sur la propriété des femmes. Si cela apparaît comme un scandale, c'est que cela contrevient aux règles fondamentales sur lesquelles se fondent la famille et la reproduction. La norme politique et sociale du rôle qui incombe à une femme est rompu, son comportement est illégitime et n'est plus reconnu comme appartenant à sa catégorie de sexe.

Bien que pertinente pour analyser les rapports de domination de sexe, ce continuum encourage à aller au-delà des rapports de domination et à s'intéresser aux formes de résistance à cette domination qui se veut aliénante pour les femmes (Broqua et Deschamps : 2014). En effet, Paola Tabet dans la grande arnaque interroge différents types de relations qui maintiennent ténue la frontière entre mariage et prostitution (Tabet Paola : 2004). Elle prend l'exemple des banlieues pauvres de Durban, en Afrique du Sud, dans lesquelles le sexe est une marchandise,

une marchandise très demandée qui fait l'objet d'échanges économiques. Pourtant, les femmes de Durban, qui jouent de ce système, ne sont pas assimilées à des prostituées et choisissent les partenaires, la forme et la valeur de la rétribution, elles entretiennent des rapports avec un ou plusieurs hommes et tirent de ces relations des avantages financiers ou matériels qui constituent pour elles un moyen de subsistance. Ensuite elle cite l'exemple mariage Damoz en Ethiopie, qui désigne un mariage au forfait renouvelable qui repose sur le bon vouloir et la satisfaction de la femme qui peut cumuler et stopper les contrats. Ce mariage est contractuel et implique une compensation ou un salaire. Le contrat est définie dans le temps, la durée est variable, et peut être renouvelé. Ces deux exemples mettent en évidence la capacité des femmes selon des contextes définis à s'émanciper de l'aliénation du modèle de domination masculine pour utiliser le sexe comme un outil de négociation, résistance et de subsistance.

### La prostitution comme activité professionnelle

On observe selon ces différentes analyses de reproduction de normes de genre qui catégorisent celles qui sont dévolues à la reproduction et les autres, soit mères soit « putains », « les femmes prostituées ne sont pas tant stigmatisées que produites positivement comme une catégorie distincte, à tel point que leur corps lui-même semble avoir été façonné pour être voué au travail sexuel » (Dorlin : 2003 : 8). En effet, domination de genre contraint les hommes et les femmes à se comporter socialement et sexuellement comme leurs identités sexuées et les normes de genre leur prescrivent de le faire, selon un principe coercitif d'adéquation entre le sexe et le genre, sous peine d'être stigmatisés. Par conséquent, quand les femmes sont assimilées à des prostituées, cela signifie qu'elles n'ont pas à se comporter comme le sexe qui leur est opposé. Les femmes qui se comportent comme des hommes témoignent d'une certaine liberté sexuelle, une certaine autonomie vis-à-vis des standards édictés. Les comportements sexuels des femmes sont relégués à la sphère reproductive, ce qui est partie intégrante de leur identité de genre. Elles ne peuvent donc pas jouir des mêmes libertés que les hommes, et surtout des mêmes libertés sexuelles.

Ainsi Gail Pheterson décrit la prostitution comme « une institution qui sert à la régulation des rapports sociaux de sexe, tout comportement transgressif de la part de femmes dans un contexte donné [pouvant] provoquer le stigmate de “prostituée” ou de “putain” et le système punitif qui en découle » (Pheterson Gail : 2000 : p167). La dénomination de putain revêt donc deux acceptions : celle de la prostituée « professionnelle » et celle de la femme « impure » qui déroge aux normes établies en termes de sexualité. Les prostituées sont définies par Gail Pheterson

comme les « agentes du stigmaté » (Gail Pheterson : 2001). Elles sont réprimées parce qu'elles s'octroient la liberté d'user de leur sexualité, qu'elles sont « actives », mobiles, sexuellement expérimentées, « entrepreneuses ».

Elsa Dorlin, reprenant cette idée, avance que l'idéologie du genre transforme les femmes prostituées en hommes par l'antinomie créée par la différenciation des femmes en deux catégories distinctes. L'autonomie qui leur est accordée sur le plan sexuel et l'autonomie financière les apparentent au statut accordé aux hommes (Dorlin Elsa, 2003). On accorde à la prostituée une autonomie « virile », elle est affranchie de tout rapport hétéronorme. La prostituée est libre de disposer de son corps, elle est propriétaire de sa force de travail. Cette force de travail ne repose plus sur la nécessité, par la reproduction, de reproduire la seule force de travail reconnue par la société, celle des hommes. Elle appartient à un marché défini et établi en marge de l'idéologie dominante de différenciation genrée, mais occupe un statut de professionnelle du sexe à destination des besoins sexuels des hommes. Le statut de femme libre s'inscrit dans une « fiction idéologique qui les transforme en « homme », en sujet, en travailleur : les « putes » sont donc des hommes comme les autres, vendant leur force de travail, selon des modalités contractuelles qui fixent la durée, le contenu et le prix de la transaction » (Dorlin Elsa : 2003 : section 14). Cela inscrit la prostitution dans un cadre professionnel.

En effet, selon Alain Corbin, la plupart des spécialistes retiennent quatre critères pour définir la prostitution comme une profession. Le premier est l'habitude qui mène à la notoriété, le second concerne la vénalité comme assimilation à un métier, de telle manière que la prostitution constitue pour la femme une industrie, un véritable métier dont elle tire l'essentiel de ses ressources. Le troisième critère inclut l'absence de choix qui s'apparenterait à une déontologie qui refuserait l'exclusion de tel ou tel client à la prostituée, elle se donne à qui la demande. Enfin l'absence de plaisir ou de toute satisfaction sensuelle du fait de la multiplicité de la clientèle et l'évacuation de fait d'un quelconque attachement émotionnel (Corbin Alain : 1982). Pourtant Fossé-Poliak qui reprend les critères exposés par Alain Corbin montre que les définitions de la notion de prostitution comme pratique professionnelle, donc assimilable à un travail, conduisent à limiter l'extension de la notion de prostitution comme pratique aux seules pratiques sexuelles vénales qui sont le fait de personnes professionnelles qui exercent dans le cadre d'une profession (Fossé-Poliak Claude : 1984). En effet, limiter l'extension de la notion aux seules pratiques professionnelles ou, en d'autres termes, aux seules pratiques sexuelles vénales exercées dans le cadre d'une profession, aboutirait à un paradoxe logique que la pratique sexuelle vénale cesserait d'être de la prostitution lorsqu'elle serait le fait d'un sujet qui sortirait

du cadre normé de la profession. Ainsi, d'après l'auteur, il ne pourrait y avoir vol que si le larcin est commis par un voleur professionnel et d'écriture que si elle produite par un écrivain (Fossé-Poliak Claude : 1984). Le cadre strict de l'appellation de profession impose d'entrer dans des cases définies qui ne souffrent pas la nuance. Et pourtant, il semble que la prostitution en tant qu'activité professionnelle exercée occasionnellement, temporairement ou indirectement, n'exclue pas de s'insérer dans un cadre professionnel (Da Silva : 2006, Poulin : 2009). Le professionnalisme implique l'acquisition de compétences particulières et l'acquisition de manières de penser, également une reconfiguration des manières d'être avec les autres, notamment la façon dont on transforme une relation entre deux individus en un contrat où le principal service rendu est celui de procurer au client un service sexuel dénué d'engagement sentimental (Parent, Bruckert : 2005, Bigot : 2009, Absi : 2014). En effet, les prostituées font la différence entre leurs relations personnelles et leurs relations commerciales. Ricardo Lucchini définit la prostitution comme « une transaction de caractère vénal et de nature professionnelle, qui comporte promiscuité et absence de relations affectives entre les partenaires » (Lucchini : 1996 : 166). Cette distinction est indispensable pour la pérennité de l'activité et le maintien psychologique de chacun. La distance entre les individus est personnelle et professionnelle et cette distance s'acquiert par étapes. Stéphanie Pryen dans son article de 1999, « la prostitution : analyse critique de de différentes perspectives de recherche », reprend les travaux de Nanette Davis, chercheuse américaine qui a travaillé sur le développement de l'identité déviante chez les prostituées en 1971. A partir des 30 entretiens réalisés avec des prostituées emprisonnées dans trois institutions correctionnelles dans l'Etat du Minnesota, elle analyse trois étapes pour décrire le passage des prostituées à l'exercice d'une prostitution professionnelle. La première étape est le passage de la « promiscuité au premier acte de prostitution », le second est celui de la « déviance transitionnelle » qui serait le passage effectif au travers du « miroir » qui sépare la « morale » de la « déviance » et son acceptation. La dernière étape est donc celle de la professionnalisation et de l'identification de la prostituée à une activité et à un groupe de pair (Pryen : 1999). Ces étapes sont indispensables pour la prostituée si elle souhaite s'émanciper de l'immoralité accolée à l'activité et être en capacité de générer des revenus. Les prostituées occupent donc une activité professionnelle génératrice de revenus qui peut être pensée en termes de travail. De plus, parler de travail favorise la distinction entre l'activité économique et la personne elle-même. Ces personnes ne se confondent pas avec le travail qu'elles pratiquent, l'identité ne se réduit pas au travail que l'on exerce (Mensah et Lee : 2010).

## De la prostitution au travail du sexe

Le mouvement féministe « post-moderne » ou « contemporain » favorable à l'appellation du travail du sexe et pour le déréglementarisme préconise la reconnaissance de la prostitution comme un travail ; une reconnaissance légale et une décriminalisation de l'ensemble de « l'industrie » de la prostitution, en abrogeant du Code criminel tous les articles sur la prostitution (Plamondon : 2002, Fournier : 2004). C'est un point de vue partagé par ceux et celles qui considèrent la prostitution comme un travail, et une activité stigmatisée qu'il s'agit de « dé-stigmatiser ». Les lois du travail leur apparaissent suffisantes pour encadrer l'activité comme métier et protéger les travailleurs du sexe (Parent et Bruckert : 2005, Poulin : 2009). Le discours en faveur de l'assimilation de l'activité à un travail argue que, parler de travail du sexe, permet de repenser cette activité sous l'angle de contrat, d'amélioration des conditions de travail, et de la capacité des travailleuses du sexe à négocier les différents aspects de leurs services, la nature des actes et leur durée ainsi que les tarifs (Lin: 1998, Absi : 2014). « Parler de travail du sexe autorise à poser des actions en regard des droits des travailleuses : le droit de travailler en santé et en sécurité, le droit de ne pas être violentée, harcelée ou discriminée, le droit de s'associer avec d'autres pour se protéger, le droit à la dignité et à l'intégrité de sa personne» (Mensah : 2007). Tant que la législation et que la reconnaissance légale de l'activité prostitutionnelle comme un travail ne seront pas effectifs, les avantages légaux seront toujours en faveur des clients et de la société et non en faveur des prostituées (Parent et Bruckert : 2005). De plus, la reconnaissance de l'activité comme un travail véhicule l'idée pour les travailleurs de disposer librement d'eux-mêmes, de leurs corps, de leurs temps et de leur argent (Pryen : 1999). Cela rejoint les idées véhiculées par le mouvement féministe « libéral » ou « égalitaire » qui considère que les femmes sont libres de disposer de leur corps, y compris à des fins prostitutionnelles, elles défendent le choix conscient et éclairé des prostituées à choisir librement la prostitution comme moyen de gagner leur vie (Plamondon : 2002).

Ce discours se heurte au mouvement féministe radical qui argue que cette reconnaissance ne ferait que normaliser le stigmate d'une activité qui englobe de multiples pratiques et conditions d'exercice et que cela ne résoudrait pas les problèmes ni de la coercition, ni de la violence, ni de la domination masculine, ni du stigmate (Plamondon : 2002, Fournier : 2004). « Le travail du sexe comprend diverses activités comme la sollicitation dans la rue et dans différents lieux publics, les danses nues avec ou sans contact, les massages érotiques, les services d'escortes qui se déplacent ou qui reçoivent, la figuration dans les films pornos, les services de téléphone



rose et d'animation par webcam, de même que les services particuliers ou spécialisés, comme la domination et le fétichisme. Il déborde donc du cadre de la prostitution, qui réfère exclusivement à l'échange de relations sexuelles contre un paiement » (Mensah et Lee : 2010 : section 4). La reconnaissance de la prostitution comme un travail efface les différences et nuances et englobe la pluralité sous une seule acception. Au lieu de régler les questionnements que soulèvent la coercition et le choix, la violence et le consentement, la reconnaissance les occulte. Rendre plus sécuritaire une activité qui n'est pas nécessairement bien vécue c'est accepter et cautionner que la rétribution apaise et justifie les maux (Poulin : 2009). De plus, les préoccupations sanitaires dues à la propagation du VIH dans les années 1990 ont entraîné une normalisation de la prostitution, ce qui fut un moment déterminant à l'avènement du mouvement favorable à la considération de la prostitution comme un métier. Cependant ce mouvement n'employait pas les bons arguments pour convaincre du bienfondé de la démarche. En effet, ce mouvement octroyait aux prostituées un rôle prophylactique en les transformant petit à petit en distributrices de préservatifs et en pédagogues pour les clients (Legardinier et Bouamama : 2006). Les clients ainsi « avertis » ont pu profiter d'un laisser-passer et d'une tolérance grâce au port du préservatif. Cependant le VIH a joué le rôle de l'arbre cachant la forêt des diverses conséquences sanitaires de la prostitution, comme les troubles du sommeil et alimentaires, les maladies et infections sexuellement transmissibles, les traumatismes gynécologiques, les stress post-traumatiques et les dépressions (Plamondon : 2002, Poulin : 2009).

La question de la légalisation est donc tortueuse car les préoccupations relatives aux droits de l'homme sont difficiles à distinguer des préoccupations relatives à la moralité, la criminalité et les menaces pour la santé publique (Lin: 1998, Yu : 2015). De plus l'atteinte aux libertés et aux droits de l'homme sont à deux niveaux, celui de la traite des êtres humains et la coercition mais également celui des libertés individuelles et du droit à disposer librement de son corps. Le discours contre la légalisation et la décriminalisation des acteurs de la prostitution n'envenime pas plus le débat autour de l'activité qu'il ne l'est déjà, mais souhaite que les acteurs politiques, académiques et défenseurs de la cause prennent en compte toutes les variables et qu'ils ne les réduisent pas toutes sous des exemples choisis et non représentatifs.

Pour la bonne conduite de la suite de l'exposé j'emploierais cette acception académique de « travail du sexe » et de « travailleur du sexe ». Et ce, non pour prendre parti pour les uns ou les autres, mais par souci de considérer l'activité prostitutionnelle comme une activité professionnelle, quelle que soit sa forme, choisie ou coercitive, régulière, temporaire ou

occasionnelle, une activité qui nécessite un apprentissage et une formation à ses rouages, qui sont des conditions indispensables à réunir pour assurer la pérennité de l'exercice de cette activité. Une profession est une occupation déterminée dont on peut tirer ses moyens d'existence<sup>1</sup>. Cette définition n'inclue aucun détail de temps ou de conditions d'exercice. Afin d'exercer leurs occupations, les travailleurs et travailleuses du sexe mettent en œuvre des aptitudes physiques, psychologiques et interpersonnelles, des compétences techniques et personnelles, des habiletés spécifiques de gestion économique mais également des préjugés et stigmates. De même qu'un travail recouvre toute activité productive humaine<sup>2</sup>, le travail du sexe dans toutes ses formes et modalités d'exercice est une source productive de revenus ou de moyens de subsistance. La sexualité est un outil de travail et les modalités d'usage de cet outil bien que diversifiées ont la même finalité. De plus, c'est un choix qui ne prend pas en compte les termes liés à la prostitution et non au travail du sexe utilisés par les auteurs qui seront mobilisés. Pour la cohérence, il est important de considérer mon utilisation du terme travail du sexe pour les différentes formes d'activités liées à la marchandisation ou les échanges de nature sexuelle et charnelle, physique ou sensuelle mobilisées et décrites par la suite. Cependant, pour mon sujet de recherche sur la prostitution masculine au Vietnam, il est important de préciser que le terme de travail du sexe, sous toutes ses formes, ne concerne pas uniquement les activités sexuelles vénales assimilées à la prostitution mais également la pornographie et les plateformes téléphoniques et internet qui sont des biais que je citerais comme forme de travail du sexe, mais qui ne seront pas partie intégrante de ma recherche sur le Vietnam. Ceci dans le souci de circonscrire mon analyse aux activités considérées comme de la prostitution et ne pas éparpiller mon argumentaire dans des champs de recherche qui, bien que rassemblés sous la même dénomination, ne répondent pas aux mêmes modalités d'exercice. De plus, la littérature scientifique sur la prostitution masculine au Vietnam est rare et d'autant plus concernant les modalités technologiques d'exercice du travail du sexe.

Le travail du sexe est donc une construction sociale sujette, au fil du temps, à débat et jugements de valeurs moraux (Bigot : 2009). Les tentatives académiques de définition et de circonscription l'activité peine à se départir de cette construction historique et de l'oppression des femmes prostituées par un ordre social qui les relègue à un rôle de subalterne aux services des hommes et de leur satisfactions sexuelles, symbole de leur domination et l'affirmation de leur virilité. Percevoir l'activité prostitutionnelle comme une activité professionnelle, qui est

---

<sup>1</sup> <https://www.larousse.fr>

<sup>2</sup> *ibid*

constitutif de ce nouvel élan progressif et progressiste de la reconnaissance du travail du sexe, l'insère dans un cadre et une institution qui répond à des règles et des normes, qu'il s'agit d'adapter au travail du sexe, dans un souci de comprendre ses dynamiques internes et être en mesure de légiférer au mieux et surtout dans l'intérêt des principaux intéressés, c'est-à-dire les femmes et les hommes qui sont acteurs et travailleurs de cette activité professionnelle. Les débats académiques ont influencé, et continuent d'influencer, les politiques et les modes de gestion de la prostitution. En effet, « ces perceptions distinctes appellent forcément à des actions particulières. Que ce soit au niveau social, sanitaire, politique ou économique, les interventions seront différentes en fonction de l'objectif qui guide les intervenants. De plus, ces écoles de pensée amèneront les États à légiférer de nombreuses façons qui se révéleront l'expression d'un positionnement idéologique » (Plamondon : 2002 :91).

## Un débat politique

En effet, la définition politique de ce qu'est ou n'est pas de la prostitution ou du travail du sexe dépend de la norme et de l'idéologie nationale et locale (Tabet : 2004, Deschamps : 2008, Roux : 2011, Maussuz-Lavau : 2015). Le statut hors la loi de l'activité dépend donc des pays et des cadres législatifs en vigueur. Les cadres législatifs pour traiter de cette activité sont divisés en trois catégories, le prohibitionnisme, le réglementarisme et l'abolitionnisme (Maffesoli : 2011, Husson : 2017). Cependant, ces modes de gestion de l'activité prostitutionnelle connaissent depuis quelques années des évolutions idéologiques, influencés par les débats académiques, qui bouleversent les frontières qui les séparent les uns les autres. L'apparition de nouveaux courants idéologiques se greffent aux anciens et influencent de nouvelles législations qui s'instaurent dans certains pays et réactive les débats politiques dans d'autres. Nous examinerons ces trois modes historiques de gestion gouvernementale de la prostitution ainsi que les nouvelles influences idéologiques qu'ils connaissent pour ensuite nous intéresser au contexte vietnamien, la gestion gouvernementale du phénomène ainsi que les problématiques endogènes qu'il soulève et auxquelles le gouvernement doit faire face et pallier.

### Le prohibitionnisme et l'abolitionnisme

Le prohibitionnisme interdit la prostitution et criminalise formellement tous ses acteurs ; bien que dans la réalité, ce soient surtout les personnes prostituées qui subissent la répression (Plamondon : 2002, Fournier : 2004). Ce régime juridique est effectif dans une majorité d'États américains, à l'exception du Nevada, ainsi qu'en Égypte, au Maroc, aux Comores, au Belize,

au Japon, en Arabie saoudite, en Birmanie, en Corée du Sud, dans les Émirats arabes unis, en Iran, au Laos, en Mongolie, au Népal, aux Philippines, en République populaire de Chine, au Sri Lanka, ou encore au Vietnam (Plamondon : 2002, Husson Laurence : 2017). Mais beaucoup de villes ne font pas respecter rigoureusement la législation par accord tacite avec les travailleurs du sexe. Une grande partie des travailleurs du sexe des deux sexes évite d'être arrêtée en ne pratiquant pas le racolage. Souvent, ils plaident que le paiement leur est dû en raison du temps passé et non pas pour un acte sexuel. Tout acte sexuel entre le travailleur ou la travailleuse du sexe et sa ou son client est réputé spontané et consensuel. On peut noter que ce système laisse la porte ouverte à la clandestinité et la corruption, ce qui loin de régler le statut social du travail du sexe, l'enfonce dans les turpitudes criminelles, policières et sociales (Fournier : 2004, Husson Laurence : 2017).

Né en Grande-Bretagne en 1869, instigué par Joséphine Butler, le mouvement abolitionniste n'avait pas au départ pour objectif d'abolir la prostitution, mais de mettre un terme à la réglementation qui obligeait les prostituées à se soumettre aux contrôles médicaux et policiers (Plamondon : 2002). Les principes du courant abolitionniste sont reconnus en 1949 par la convention de Genève « pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui »<sup>3</sup>. L'abolitionnisme prône la décriminalisation des activités des personnes prostituées pas dans l'optique de légitimer l'activité mais bien de la faire disparaître au nom de la « dignité humaine » et dans la continuité de l'abolition de l'esclavage dont la prostitution est une forme (Plamondon : 2002, Fournier : 2004). Elles sont ainsi considérées comme des victimes du système de la prostitution et non comme des criminelles (Poulin : 2009, Maussuz-Lavau : 2015). Les responsables de ce système sont les proxénètes qui exploitent leur prostitution et ils doivent, eux, faire l'objet d'une répression. L'abolitionnisme est un courant qui considère que l'industrie « nationale » occupe une place trop importante dans l'exploitation et la traite des êtres humains à des fins de prostitution et donc refuse les personnes prostituées soient sujettes à une quelconque réglementation de la part de l'Etat (Poulin : 2009). On note que le prohibitionnisme et l'abolitionnisme sont en faveur de l'éradication du phénomène en criminalisant tous les acteurs de ce « secteur économique » au risque de les pousser dans leur retranchement et favoriser ainsi l'illégalité et la violence (Lin : 1998, Maffesoli : 2011). La criminalisation ouvre la porte à la corruption systématique des officiels qui usent du statut criminel des prostituées pour violer les droits de l'homme.

---

<sup>3</sup> Nations Unies, 21 mars 1950, Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, Chapitre VII, 11a, Lake Success (New York), Recueil des Traités, vol. 96, 271 p.

On parle aujourd'hui de « néo-abolitionnisme » ou « d'abolitionnisme féministe », dont l'objectif est la disparition du système prostitutionnel. Ce mouvement refuse la distinction entre prostitution forcée et prostitution volontaire, le corps ne peut pas être une marchandise et la relation commerciale qui en découle n'est pas tolérable (Plamondon : 2002). Le mouvement du Nid est le principal acteur et militant de ce mouvement en France aujourd'hui<sup>4</sup>. Les néo-abolitionnistes refusent toute réglementation, celle-ci ne pouvant que cautionner l'existence de la prostitution qu'ils assimilent nécessairement à une forme d'esclave qui ne peut résulter d'un choix raisonnable ou conscient (Plamondon : 2002). Ils proposent une série de mesures de prévention et de sortie de la prostitution, ainsi que des services appropriés aux personnes prostituées et proposent également la pénalisation des clients puisqu'ils participent à la prostitution des personnes et en profitent (Fournier : 2004, Poulin : 2009). La Suède est l'un des pays les plus avancés en la matière, en ayant adopté depuis janvier 1999 un régime néo-abolitionniste à l'encontre de la prostitution, la loi criminalise le proxénétisme et sanctionne uniquement les clients et plus les prostituées-ées (Månsson : 2003). Les risques que comporte une telle législation sont que la prostitution devienne exclusivement clandestine. En effet, étant donné la sanction pesant sur la clientèle les travailleurs-euses du sexe sont tributaires et solidaires et se voient contraints d'exercer dans le feutré, ce qui augmente fortement les risques encourus.

#### Le réglementarisme et le « néo-réglementarisme »

En 1830 le médecin Alexandre Parent-Dûchâtelet avance la théorie réglementariste (Parent-Duchâtelet : 2008). Ce courant propose d'encadrer administrativement l'exercice de la prostitution et lui confère une utilité sociale, la considère comme un élément indispensable à la satisfaction sexuelle masculine. La prostitution étant perçue comme un « mal nécessaire », un catalyseur pour la société, autant d'un point de vue sanitaire que moral, il s'agit de la confiner (Fournier : 2004, Maffesoli : 2011). La réglementation aura pour conséquence la création de lieux clos et contrôlés par l'administration médicale et policière. Des pays comme les Pays-Bas ou l'Allemagne ont légalisé et réglementé la prostitution (Legardinier et Bouamama : 2006, Bigot : 2009). Ce système a pour avantages la possibilité de réprimer tous abus, âge minimum et coercition, de permettre un contrôle sanitaire efficace et prévenir la diffusion de maladies sexuellement transmissibles sur les travailleurs et travailleuses du sexe, et de taxer ce secteur lucratif (Lin: 1998). Aujourd'hui, les partisans du réglementarisme sont également favorables

---

<sup>4</sup> <http://www.mouvementdunid.org>

à la reconnaissance de la prostitution comme un travail comme un autre et « choisi », exercé de façon « libre » sur le modèle des professions libérales, avec les droits et les devoirs qui leur sont attachés. Cependant, le recensement et les contrôles sanitaires systématiques risquent de renforcer le stigmate de la prostitution et encourager la discrimination ; de plus, ce système outrepassa la compétence de la loi et encourage la violation des droits de l'homme à disposer de son corps sans contrôle (Poulin : 2009). Et finalement, il ne distingue pas les indépendantes, les employées, les esclaves, les exportées et cela implique d'évaluer les conditions de travail selon des bases morales, sociales et économiques standardisées (Lin: 1998). Cela implique la légalisation de certaines formes choisies de prostitution tout en laissant la possibilité à la clandestinité de continuer à proposer d'autres services sexuels exempts de protection sociale et sanitaire, une voie royale qui concurrencerait le système légal mis en place sans contrôle ni taxation. Les opposants aux politiques règlementaristes et notamment le mouvement féministe radical refusent la distinction faite entre la prostitution dite «volontaire» et la prostitution «forcée», en mettant en avant le fait que l'entrée dans le monde de la prostitution, au-delà des raisons liées aux histoires personnelles, résulte d'un état de précarité économique évident (Poulin : 2009). Les personnes se livrent à la prostitution pour «assurer les fins du mois» ou rembourser des dettes, pour financer leur logement, suivre des études ou se procurer de la drogue<sup>5</sup>.

On observe une forte tendance actuelle de la part des Etats à opérer un glissement idéologique prohibitionniste ou abolitionniste vers le règlementarisme modéré ou « néo-règlementarisme » (Fournier : 2004). En 2002, le député du Bloc québécois Real Ménard a déposé à la Chambre des communes du Canada un projet de loi, visant à légaliser la sollicitation et les lupanars, et proposant la création de zones de tolérance (Lévesque : 2000, Plamondon : 2002, Poulin : 2009). En France, depuis la mise en œuvre, en 2003, de la Loi sur la sécurité intérieure instituant un délit de « racolage passif », la position française s'est éloignée de l'abolitionnisme pour se rapprocher du prohibitionnisme avec une répression des travailleurs sexuels, l'interdiction du racolage sur la voie publique, et, par ricochet, du règlementarisme, suite à la proposition de Christine Boutin en octobre 2009 de réouverture des maisons closes (Mathieu : 2003, Deschamps : 2008). Les travailleurs de rue, escorts, call-girls et gigolos n'ont, actuellement en France, de reconnaissance juridique et administrative que par leur imposition, selon le principe de la taxation des bénéficiaires non commerciaux (Pryen : 1999). Seuls les établissements

---

<sup>5</sup> Godefroy Jean-Pierre, Jouanno Chantal, 2013, Rapport d'information n° 46 (2013-2014), « Situation sanitaire et sociale des personnes prostituées : inverser le regard », <http://www.senat.fr>

homologués comme les sex-shops, les sex-clubs, les maisons et club de libertinage, donjons, les back-rooms ou tous établissements proposant un local dédié aux échanges sexuels, sont autorisés à accueillir des prestations sexuelles mais celles-ci ne sont pas tarifées. Seuls, le droit d'entrée, les consommations, alcool et nourriture sont payants. L'établissement qui propose ce genre de services n'emploie pas de travailleur du sexe et ne rémunère pas la clientèle pour qu'elles accomplissent des prestations sexuelles ; les échanges sexuels qu'il accueille sont consentants et désirés. Souvent sujet au démarchage de travailleurs du sexe, la chartre est très stricte à leur encontre et doit être observée. Bien sûr, dans les faits, la corruption est monnaie courante ; les établissements touchent une commission sur les prestations et stimule l'affluence de la clientèle.

En Indonésie, le gouvernement a créé, dès les années 1960, des quartiers réservés à la prostitution afin de mieux la contrôler. Les maisons de tolérance sont alignées le long des ruelles sous la surveillance des militaires et des autorités locales tandis que la municipalité gère les affaires sanitaires (Husson : 2017). Il en est de même aux Philippines où la prostitution est pratiquée dans des établissements enregistrés par l'État. Les maisons de prostitution officielle en Indonésie sont une forme de prostitution légale. Elles sont sous contrôle du conseil local qui comprend les administrateurs de la région, le procureur local, le chef de la police et le commandant militaire. Dans ce contexte, le conseil ne fait pas que réguler mais administre également en participant au management de la prostitution (Lin: 1998). Cet exemple combine réglementarisme et abolitionnisme en alliant le choix personnel du travailleur sexuel à disposer de son corps sans contrôle et l'obligation, tout en travaillant pour l'établissement, de suivre des cours professionnalisant et des réunions visant à accéder à une forme de résilience psychologique et sociale (Lin: 1998). L'Etat indonésien est de fait un Etat assimilé au proxénétisme. Il encourage une forme de travail sexuel, selon le choix des individus concernés, soit temporaire et encouragé à l'être, soit prolongé, avec le rappel systématique du stigmate de la prostitution.

#### La gestion des « fléaux sociaux » au Vietnam

Au Vietnam, faute de pouvoir mettre un terme à l'augmentation du phénomène, les autorités vietnamiennes comme les acteurs sociaux s'interrogent sur l'éventualité d'une légalisation de la prostitution (*mại dâm* ou *bán dâm*) afin de mieux l'encadrer (Huong : 2008, Le Failler : 2017). La législation à peu à peu changée allant vers une plus grande tolérance vis-à-vis de cette activité. Actuellement les travailleurs du sexe sont passibles d'une amende qui augmente avec

les récidives. Avant, les travailleurs du sexe appréhendés étaient condamnés à intégrer des camps de rééducation ou de réhabilitations officiellement nommés « Centre d'éducation et de travail social » (*Trung tâm giáo dục lao động xã hội*). Mais ces lieux concentraient différents « maux sociaux » en un même endroit et sans distinction entre eux. Les travailleurs du sexe, les criminels et les toxicomanes se mélangeaient dans les mêmes infrastructures. En principe, depuis 2004, les « clients » (*khách làng chơi*) sont eux aussi passibles d'une amende, mais dans les faits ça n'est jamais appliqué (Le faillier : 2017). En 2017, les débats se poursuivent à l'Assemblée nationale sur l'opportunité de créer des quartiers réservés. Depuis 2016 un groupe de réflexion dédié à l'évolution législative relative à la prostitution et à l'éventualité de sa légalisation a été créé au sein de la direction générale du ministère du Travail, des Invalides et des Affaires sociales. Il ambitionne de préparer un texte devant passer en lecture au parlement en 2018. Selon le ministère vietnamien du Travail, des Invalides et des Affaires sociales, de janvier à août 2017, la situation de la prostitution et la criminalité entourant ce fléau social recense 126.000 établissements avec près de 100.000 employées. Pour l'heure, il y a environ 711 « points chauds » de prostitution, concentrés principalement dans de grandes villes (Le faillier : 2017).

Mais tant que la législation n'est pas effective, le travail du sexe tombe sous le coup de la loi, parce qu'officiellement interdite, elle est l'un des maux englobés sous la dénomination de « fléaux sociaux » ou « maux sociaux » (*tệ nạn xã hội*) et partage l'affiche avec la drogue et le jeu (Lin : 1998, Colby, Cao et Doussantousse : 2004, Hương : 2008, Linh, Nguyễn et Palmer: 2009, Le Faillier : 2017). Dans son rapport<sup>6</sup> présenté à la conférence, le vice-ministre de la Police, Lê Quy Vương, a annoncé qu'en 2017, le travail de prévention et de lutte contre la drogue, le VIH et la prostitution avait obtenu des résultats importants. Le nombre de contaminés du VIH a baissé, faisant de 2017 la 9<sup>ème</sup> année consécutive où le nombre de contaminés du VIH et de morts par le VIH a réduit. Le gouvernement réactive souvent les campagnes de prévention contre ces « maux » par les relais officiels, les ministères, les administrations provinciales et la police et les relais affiliés, les associations de femmes, le front de la patrie et les comités locaux de prévention. Ces campagnes de sensibilisation revêtent souvent la forme de panneaux et d'affiches mis en évidences sur les voies et lieux publiques et représentent l'un des trois comportements à stigmatiser ou bien les trois en même temps. « Très régulièrement, la presse fait état d'une descente de police dans tel ou tel hôtel, de la fermeture d'un massage ou d'une

---

<sup>6</sup> Le courrier du Vietnam, 8 décembre 2017, Renforcer la lutte contre le sida, la drogue et la prostitution, société, <https://m.lecourrier.vn/renforcer-la-lutte-contre-le-sida-la-drogue-et-la-prostitution-/451214.html>



rafle opérée dans un karaoké. Toutefois, tout en feignant la répression, la police reste d'une grande tolérance pour ces maisons. La corruption est très présente en Asie du sud-Est et au Vietnam particulièrement. La police est très présente et importante, les agents en civil bien plus nombreux que les policiers en uniforme » (Le failler : 2017 : section 29). Les réseaux d'informateurs que détiennent les forces de l'ordre est vaste et leur prête une oreille presque partout. Malgré ces informations, les prérogatives des chefs de poste locaux n'adoptent pas tous la même attitude répressive. En contrepartie d'une commission ou d'avantages en nature, les officiels ferment les yeux. Ces activités sont trop lucratives pour être réprimées par la police ; c'est précisément l'interdiction officielle qui soutient des tarifs relativement élevés (McCamish : 1999, Formoso : 2001).

Le gouvernement vietnamien est donc dans une optique de légaliser le travail du sexe mais cela reste en discussion au parlement. Pour le moment la législation est stricte et considère le travail du sexe au même titre que l'usage de drogue et les jeux d'argent, se sont de maux qui pèsent sur la société vietnamienne qu'ils importent de supprimer du paysage social. Cependant, le traitement de ces maux n'est pas aisé, ceci dû au caractère illégal octroyé à ces activités et bien que les campagnes de prévention soient placardées dans les lieux publics la connaissance réelle de ces maux et leurs conséquences restent peu connus de la population. En effet, le travail du sexe est le véhicule de beaucoup de préconçus qui sont l'illustration de la méconnaissance des vietnamiens sur l'activité et la sexualité en générale. La société vietnamienne a placardé sur le travail du sexe la responsabilité de la propagation du VIH, une maladie méconnue par la société, ainsi que l'usage de drogue et les ravages qu'il entraîne. Cependant les auteurs, qui traitent de ces maux et de leurs perceptions au Vietnam, s'accordent à dire que la première cause de la propagation du VIH et de la méconnaissance de la population vis-à-vis des modalités de sa diffusion réside dans un manque et des lacunes concernant l'apprentissage de la sexualité et de la prévention des comportements sexuels à risques (Thang, Huong et Blanc : 2002, Blanc : 2004, De Loenzien : 2014).

## Les préoccupations sanitaires et l'apprentissage de la sexualité au Vietnam

### L'usage de drogue

Pour beaucoup, travail du sexe, drogues et VIH vont donc de pair. Tous les travailleurs du sexe sont des toxicomanes et tous les toxicomanes sont séropositifs. En raison de sa grande stigmatisation, d'aucuns croient difficile, voire impossible, l'exercice du travail du sexe sans drogue. La réalité demeure toutefois plus complexe (Yu : 2015). Il est avéré que la prévalence des travailleurs du sexe à la consommation voire la surconsommation de drogue suit l'entrée dans le travail du sexe plutôt qu'elle ne la précède (Poulin : 2009). Certains travailleurs du sexe consomment de l'alcool ou des drogues de façon récréative, occasionnelle ou régulière, d'autres n'en prennent jamais (Da Silva : 2006). Ceux qui font usage de drogues en travaillant, ou qui en surconsomment, deviennent par contre beaucoup plus vulnérables aux abus et risquent d'éprouver d'importantes difficultés à fixer leurs limites quant aux actes, aux tarifs et à la durée des services offerts (Plamondon : 2002). La toxicomanie met leur santé et leur sécurité en péril (Le Failler : 2017). Ces travailleurs peuvent se trouver avec un client en qui ils ont peu confiance, ou céder à un autre qui refuse de porter un préservatif. Les agresseurs peuvent également profiter de cette situation. Ainsi, sans établir une généralisation abusive concernant l'association du travail du sexe et de la drogue, il importe de reconnaître que la toxicomanie introduit un sérieux facteur de vulnérabilité chez certains travailleurs-euses du sexe, ce qui peut compromettre sérieusement leur sécurité de même que leur santé.

Laurindo Da Silva dans son étude sur les travailleurs du sexe de Paris et Marseille, montre que l'usage qu'ils font de la drogue et de l'alcool revêt deux types de consommations (Da Silva : 2006). La première est professionnelle et est inhérente à l'activité, c'est une consommation qui répond soit aux demandes du client, soit est du fait du travailleur du sexe qui, pour s'intégrer dans un espace ou pour supporter les aléas climatiques extérieurs, va consommer de l'alcool ou de la drogue. L'usage avec le client s'effectue dans une perspective de maintien de la convivialité, de l'entre soi et, cet argument est récurrent, de performance. La seconde est non professionnelle et répond à une nécessité pour le travailleur du sexe de distanciation vis-à-vis de l'activité qu'il pratique, un besoin d'oublier temporairement l'activité et son quotidien. De plus, il apparaît que les drogues qu'ils utilisent ne sont pas des drogues injectables appelées drogues « dures » et principales causes de transmission du VIH. Ils consomment en majeure partie des drogues plus douces comme le cannabis ou bien des drogues plus fortes comme la cocaïne. Pourtant cette étude effectuée en France n'est pas nécessairement représentative de la

situation au Vietnam, elle illustre seulement bien le préconçu qui gravite autour de l'amalgame entre travail du sexe et usage de drogue. Au Vietnam la prévalence de l'usage de drogue est forte et touche les travailleuses du sexe (Le Failler : 2017). Cependant, il n'existe pas de chiffre concernant la corrélation qu'il peut y avoir entre l'usage de drogue et la contamination du VIH chez les travailleurs du sexe masculin au Vietnam (Colby, Cao et Doussantousse : 2004). Les études se rapportant aux travailleurs du sexe vietnamiens se focalisent sur les pratiques et les usages sexuels qui peuvent entraîner la propagation du virus.

### La propagation du VIH

En effet, au Vietnam, la recherche sur les modalités de transmission de la maladie s'insère dans un questionnement national mais également dans un questionnement plus international. Dans les années 1990, le VIH est apparu pour ce qu'il était, meurtrier et extrêmement diffus (Khuat : 1998, Colby, Cao et Doussantousse : 2004). Les zones géographiques privilégiées par la recherche étaient aussi les plus vulnérables et celles où la maladie était la plus présente. Le continent africain fut bien sûr au cœur du dispositif mondial de recherche scientifique. Mais l'Asie du Sud Est ne tarda pas à être mis sur le devant de la scène mondiale concernant la diffusion de la maladie (Formoso : 2001). La lutte contre le trafic d'êtres humains et l'accroissement massif du tourisme sexuel a tôt fait d'attirer le regard médiatique, politique et scientifique sur les risques sanitaires qu'ils représentaient. Dans les pays de l'Asie du Sud-Est, notamment le Cambodge et le Vietnam, les épidémies ont pris des proportions particulièrement inquiétantes (Thang, Huong et Blanc : 2002, Lyttleton : 2008, Doyert et De Tréglodé : 2009, Lainez : 2015). Les femmes, hommes et enfants victimes du trafic sont bien souvent porteurs du VIH ; ils ont contracté la maladie à la suite d'un rapport non protégé ou d'une injection de drogue. Chez ces individus trafiqués et contaminés, la maladie est rarement détectée et ils continuent à être vendus pour des rapports sexuels (Linh, Nguyễn et Palmer: 2009). « Les études récentes considèrent que 23 % à 29 % des prostituées sont toxicomanes, notamment en milieu urbain. L'injection de drogue est le principal risque de transmission du VIH chez les prostituées, puisque 50 % de celles qui sont infectées ont pratiqué des injections, bien avant l'absence de protection durant les rapports sexuels, qui a, quant à lui, largement régressé (l'usage du préservatif étant désormais de règle dans les 2/3 des cas, chiffre variable selon les provinces. Actuellement, les études officielles indiquent que le taux de prévalence du VIH chez les prostituées vietnamiennes serait de 13 %-17 % » (Le Failler : 2017 : section 26). De fait, le travail du sexe au Vietnam est interdite, la prévention n'est donc pas autorisée, les travailleurs

du sexe comme les clients ne sont pas sensibilisés correctement et adoptent des comportements sexuels à risques (Thang, Huong et Blanc : 2002).

Cependant le plus fort taux d'infection au VIH se retrouve chez des individus de sexe masculin. Les hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes sont les plus vulnérables face aux infections sexuellement transmissibles (Colby, Cao et Doussantousse : 2004, Lyttleton : 2008). L'utilisation du préservatif n'est pas évidente dans ces rapports sexuels ; les enfants sont les premières victimes parce que dans l'impossibilité de négocier un rapport protégé (Lin : 1998). La prévalence de l'hépatite B, du VIH et de la syphilis parmi les travailleurs du sexe est liée entre autres à une sous-utilisation du préservatif, une méconnaissance des risques de transmission et des moyens de protection. De plus, les travailleurs du sexe utilisent insuffisamment le préservatif et le lubrifiant (McCamish : 1999). Entre 1993<sup>7</sup> et 2001<sup>8</sup>, il y eu passation de trois questionnaires sur les comportements sexuels à risques (VIH et autres maladies sexuellement transmissibles) qui interrogeaient 1000 hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes. Ces études concluaient en la multiplicité des partenaires sexuels et la méconnaissance des causes de transmissions de maladie. La majorité, 62%, ne mettaient jamais de préservatif, 60% ne demandaient pas à leurs partenaires d'en mettre et plus d'un tiers pensaient qu'avoir des rapports avec des hommes était plus sûr qu'en avoir avec des femmes. Une enquête qualitative conduite sur sept mois de 1996 à 1997 à Nha Trang, dans le centre du Vietnam, interrogeait 12 hommes ayant des rapports sexuels réguliers avec d'autres hommes sur leurs perceptions et la pratique de la sexualité entre hommes (Colby, Cao et Doussantousse : 2004). Cette étude mettait également en avant la multiplicité des partenaires et le non-usage du préservatif ainsi que le peu de connaissance sur la transmission du VIH. A l'époque la santé publique diffusait sa campagne de prévention en informant de la propagation du VIH par les fluides corporels sans spécifier lesquels, ce qui donna lieu à des interprétations fausses. Ainsi la pénétration anale non protégée était plus saine que la fellation parce que la bouche était rendue plus humide par la salive et donc plus risquée que l'anus jugé plus sec.

En 2008, une autre enquête qualitative fût menée à Ho Chi Minh City sur le contexte et le sens que donnent ces hommes aux relations sexuelles entre hommes (Vu, Girault, Do, Colby et Tran : 2008). Des entretiens individuels avec 74 hommes de plus de 18 ans qui ont eu des relations avec un ou plusieurs hommes sur les 12 mois précédant l'enquête ont été menés.

---

<sup>7</sup> CARE International. (1993). Le risque du sida au Vietnam: analyse de l'audience des hommes et des femmes en milieu urbain, avec des lignes directrices pour la prévention. Hanoi, Vietnam

<sup>8</sup> CARE International. (2001), *Thi tham ben nhau* (ensemble tranquillement), Hanoi, Vietnam

L'échantillon comptait deux types d'hommes, les *bong lo* des hommes publiquement efféminés allant jusqu'au travestissement et les *bong kin* qui ne le sont pas. Cette étude ne fait que confirmer les comportements de multiplicité de partenaires et de non-usage du préservatif, mais laisse transparaître une forme de comportement nouvelle vis-à-vis du choix ou non de mettre un préservatif fondé sur l'apparence « saine » du partenaire. L'idée véhiculée est que si l'apparence est saine, la santé est sûrement bonne (Vu, Girault, Do, Colby et Tran : 2008, Lyttleton : 2008). L'économie du « *care* » est un comportement qui reste vivace (McCamish : 1999, Colby, Cao et Doussantousse : 2004, Tabet : 2004). Au travers du choix du partenaire sexuel et de l'abandon du préservatif, la nationalité d'appartenance, l'âge et les sentiments sont des facteurs d'abandon du préservatif. Il est perçu comme une contrainte et un carcan plus que comme un outil préventif et de protection. Même si la méconnaissance des facteurs de transmission de la maladie est à prendre en compte, il ne faut pas oublier une spécification du travail du sexe qui réside dans les rapports sexuels parfois forcés ainsi que certaines situations d'urgence financière qui limitent leurs capacités de négociation concernant l'utilisation du préservatif. De plus, demander à mettre un préservatif n'est pas perçu comme une précaution mais comme un aveu que l'on a quelque chose à se reprocher et cacher. Un autre trait distinctif est que bien souvent les *bong kin* sont mariés et ont fondé un foyer ; ce qui rend d'autant plus ardu la tâche d'obtenir des entretiens avec eux, par peur, de leur part d'être stigmatisés par la société à cause de leur sexualité (Newton : 2015). Egalement, le fait que ces individus mariés rentrent chez eux et ont des rapports sexuels non protégés avec leurs partenaires. Ce qui augmente la diffusion de la maladie et les nouveaux contaminés découvrent tardivement l'infection.

De plus, l'ignorance ou la peur du stigmata de l'infection et des circonstances dans lesquelles elle a été contractée, contraint parfois l'individu malade à ne rien dire, même en cas d'infection. Mal informés ou contraints au silence, les travailleurs du sexe porteurs de maladies, infections et autres reviennent dans leurs quartiers, villages, domiciles et contaminent leurs proches sans même le savoir (McCamish : 1999, Doyert et De Tréglodé : 2009, Le Failler : 2017). L'intervention de la famille est déterminante pour accéder aux soins et pour les dispenser. À la fois lieu et actrice de la prise en charge, elle fournit une aide paramédicale, économique, mais également socio-psychologique et pallie ainsi les lacunes d'un dispositif qui tarde à se mettre en place dans les infrastructures sanitaires (De Loenzien : 2014). La famille sert d'interface avec les autres intervenants, du corps médical et hospitalier ou les associations. Pourtant la maladie est encore source de conflits et de jugements de valeurs voire de rejet dans les familles.

Les malades sont bien souvent accusés par leurs proches d'être les seuls responsables de leur état. Ils sont accusés d'être un risque de propagation au sein du ménage et des problèmes financiers qui découlent du traitement de la maladie. Il leur est également reproché de jeter l'opprobre sur le ménage et la famille et ainsi de provoquer des tensions relationnelles dans le cercle de connaissances des membres de la famille. L'exclusion s'exprime aussi au travers de gestes quotidiens effectués par les membres de la famille pour « éviter » de propager la maladie, comme la séparation de la lessive, des affaires de toilette, des ustensiles de cuisine etc (De Loenzien : 2014). Cette mise à distance physique des malades et de la maladie illustre la méconnaissance des familles et de la société vietnamienne sur les vecteurs de contamination. La méconnaissance entraîne la méfiance et le rejet de l'individu malade, il est coupable donc sanctionné, il est considéré comme mauvais et tous les maux lui sont octroyés, c'est un drogué, il est adultère ou encore vicieux et pervers. Les termes utilisés pour parler de la maladie sont les acronymes anglo-saxons « *HIV* », « *AIDS* » ou bien l'acronyme français « sida » ce qui illustre le caractère exogène de la maladie pour les vietnamiens (De Loenzien : 2014). Ces termes sont d'ailleurs mobilisés de manière indifférenciée pour désigner également les personnes dépendantes de la drogue et se livrant à des activités de travail du sexe, ce qui n'est pas sans évoquer une certaine condamnation morale de ces pratiques.

De même, au Vietnam, les autorités lient l'apparition du VIH à la massification touristique. Les grandes agglomérations qui connaissent le plus grand afflux touristique sont aussi les régions les plus touchées par la propagation du VIH (Blanc : 2004). L'ONU, dont l'objectif est d'en finir avec la pandémie mondiale du VIH d'ici à 2030, compte travailler avec les fournisseurs d'applications mobiles pour diffuser directement sur les Smartphones des informations sur le VIH<sup>9</sup>. En Asie, elle recommande d'abaisser l'âge à partir duquel les adolescents peuvent passer un test de dépistage sans le consentement de leurs parents. Pour coller au projet de l'ONU, le gouvernement vietnamien envisage un plan pour augmenter dans la période 2016-2020 le pourcentage de personnes traitées par antirétroviraux, actuellement de 55%, avec un financement prévu de 2.900 milliards de dôngs (soit 128 millions de dollars). Par ailleurs, 100% des personnes vivant avec le VIH sont couvertes par l'assurance santé conformément à la décision du Premier ministre Nguyễn Xuân Phúc (Le Faillier : 2017). L'organisation des Nations unies plaide également pour une éducation sexuelle complète en milieu scolaire, qui irait au-

---

<sup>9</sup> <http://www.unaids.org/fr>

delà de la simple description des organes sexuels. Pour l'instant, au Vietnam l'apprentissage de la sexualité, bien qu'inscrit au programme scolaire, n'est vraiment pas effectif.

### Le tabou de la sexualité

La sexualité et son apprentissage au Vietnam est rarement abordée que ce soit à l'école, en famille ou avec les aînés (Blanc : 2004, Le Failler : 2017). Le gouvernement est conscient de cette lacune et observe une large diffusion des maladies sexuellement transmissibles et des grossesses non désirées. En effet, « les jeunes d'aujourd'hui sont contraints d'entrer dans un monde radicalement différent de celui des générations plus anciennes - un monde dans lequel les concepts de liberté et de relations entre les sexes changent rapidement et l'épidémie de VIH se dirige vers le Vietnam.[...] Leur manque de compréhension de la santé reproductive et de la sexualité a conduit à des circonstances malheureuses comme l'avortement, le mariage précoce et d'autres traumatismes psychologiques » (Khuat : 1998 : 44). L'historique de la sexualité au Vietnam, de sa genèse à aujourd'hui, est complexifié par un manque de matériaux historiques et une impossible homogénéisation des comportements sexuels en fonction des régions et des époques. Bien sûr, ce dernier argument est valable pour tous les pays du monde mais particulièrement prégnant au Vietnam qui connaît aujourd'hui une crise de l'apprentissage de la sexualité et la prévention sanitaire qui l'accompagne (Thang, Huong et Blanc : 2002).

L'étude historique de la sexualité au Vietnam est complexe, ceci à cause du manque de matériaux (Khuat : 1998). Au Vietnam il n'existe pas, ou n'ont pas été encore trouvés, comme pour ces voisins, de livres classiques sur le sujet, comme le « kama-sutra » hindou ou le « jardin parfumé » Arabe de cheikh Nefzâouî. Les recherches en sciences sociales sur la sexualité au Vietnam sont également très récentes. L'hypothèse avancée pour expliquer cette absence de matériaux historiques et de traces écrites sur le sujet est que l'influence des aspects les plus ascétiques du confucianisme et du bouddhisme ait pu rendre la sexualité humaine indigne de discussion (Khuat : 1998). Pourtant la recherche récente suggère que le confucianisme est officiellement arrivé au Vietnam au 10<sup>ème</sup> siècle et, bien qu'il ait prospéré du 15<sup>ème</sup> au 18<sup>ème</sup> siècle, il n'a pas pénétré les couches inférieures de la société (Dovert et De Tréglodé : 2009). Le bouddhisme est arrivé dix siècles plus tôt, mais il n'a jamais émergé comme la seule religion des Vietnamiens et n'était qu'une des trois religions traditionnelles du Vietnam. De plus, avant l'ascension du bouddhisme, du confucianisme et du taoïsme, la conception vietnamienne de la sexualité reste mystérieuse (Khuat : 1998). L'anthropologie a essayé de chercher la réponse dans les matériaux folkloriques et ethnographiques, ainsi que par la recherche sur les rituels,

afin de reconstruire les vues, les habitudes et les coutumes sexuelles des premiers Vietnamiens. Les premières traces de la conception sexuelle au Vietnam remontent à l'âge de bronze (-2000 avant J-C) à la création du royaume par les rois Hung. On retrouve des images gravées sur des jarres et des tambours qui représentent des scènes de relations sexuelles entre un homme et une femme. Ces exemples fournissent des preuves de la sexualité vietnamienne dans les temps préhistoriques, non pas comme un acte instinctif caché, mais comme une activité humaine naturelle, saine et harmonieuse.

Dans certaines cultures, il est de coutume pour le père, la mère ou le membre le plus âgé de la famille d'enseigner aux enfants, lorsqu'ils entrent dans l'âge adulte, des connaissances de base sur la sexualité et les relations sexuelles. Par exemple, les mères et les pères des îles Trobriand, observés en 1932 par Malinowski, ont encouragé et créé des conditions permettant aux adolescents d'avoir des relations sexuelles pour les aider à développer leurs compétences sexuelles. Auparavant, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, c'était le père ou l'oncle qui enseignait les relations sexuelles aux jeunes hommes (Malinowski : 2000 (1970)). Cette observation fût reprise par Maurice Godelier dans son enquête sur les Baruyas de Nouvelle-Guinée (Godelier : 2015 (1982)). Il n'y a pas de matériaux qui parlent de cela au Vietnam. Les raisons de l'absence de tout document écrit à ce sujet peuvent être que les confucéens qui ont pris la plume ne l'ont fait que pour écrire sur des choses plus fines, peut-être en ce qui concerne cette coutume trop vulgaire pour être enregistrée (Khuat : 1998). Encore actuellement, l'apprentissage de la sexualité est problématique pour les jeunes vietnamiens.

Au Vietnam, rien n'est plus compliqué que l'apprentissage sexuel. Même si tout le monde s'accorde sur sa nécessité, beaucoup hésitent à en parler. Les jeunes Vietnamiens doivent attendre l'âge de 14 ans pour l'aborder en classe (Le Failler : 2017). D'après Marie-Eve Blanc, la notion d'adolescence est récente au Vietnam, elle apparaît en 1997 sous l'appellation « *vi thành niên* » qui désigne un individu « pas terminé physiologiquement et intellectuellement », pas prêt pour le sexe (Blanc : 2004). Bien que des livres officiels soient mis à disposition, les enseignants préfèrent souvent esquiver ces leçons. Et les conséquences, tant pour ces jeunes que pour la société, sont évidentes. Aborder la sexualité avec les jeunes Vietnamiens est un exercice quasi impossible dans un pays où le sujet reste tabou au sein des familles et de l'école. Alors que les grossesses précoces ne cessent d'augmenter ; le pays détient le taux d'avortement le plus élevé du monde (Le Failler : 2017). L'augmentation du nombre d'avortements pré-nuptiaux est une source directe de preuves du fort développement des relations sexuelles chez les jeunes et de l'absence de connaissances et de repères en matière de sexualité. Les



femmes non mariées représentent entre 20 et 30% du nombre total de femmes ayant des avortements à Ha Noi et Ho Chi Minh-Ville pourtant traditionnellement les relations sexuelle hors mariage reste proscrites pour les jeunes femmes (Blanc : 2004, Ghuman : 2004). « Selon le Département de la démographie et du planning familial, en 2015, 6.000 avortements chez les adolescents ont été officiellement enregistrés, des chiffres sans doute en-deçà de la réalité. Même si l'interruption de grossesse au Vietnam connaît une tendance à la baisse, les interventions chez les jeunes ne cessent de croître, et atteignent aujourd'hui 20% des cas »<sup>10</sup>.

Le gouvernement, conscient de cette lacune, entreprend depuis peu de permettre l'accès à la jeunesse aux informations relatives à l'apprentissage et la prévention dans le domaine de la sexualité. Lors de la conférence, «L'éducation sexuelle aux enfants : quand est-ce le bon moment ?»<sup>11</sup>, qui s'est tenue à Hanoï en octobre 2016, l'ancien vice-président du Département de la protection et des soins des enfants Nguyễn Trong An expliquait que la principale difficulté est d'adapter le discours et les thèmes en fonction de l'âge. Il préconise de parler de la différence entre les garçons et les filles, et ce dès l'enfance, et de parler de la sexualité, c'est-à-dire des rapports sexuels et de la contraception, à l'adolescence. De cette conférence a découlé l'ouverture d'une salle de découverte sur les thèmes de la sexualité et de l'égalité des sexes, animée de leçons pédagogiques, de livres et de jeux réservés aux enfants de 3 à 15 ans, qui s'est ouverte le 23 novembre 2017 au Musée des femmes du Vietnam, à Hanoï. La salle de découverte fournit aux enfants des connaissances sur la sexualité, l'égalité des sexes et des informations pour utiliser Internet en toute sécurité, ou encore de s'exprimer lorsqu'on est maltraité ou victime d'intimidation à l'école en demandant de l'aide. Egalement, le 27 novembre 2017 a été organisé dans la ville d'Ha Long, province de Quang Ninh, le Forum de la jeunesse sur le programme de la santé reproductive et sexuelle et les droits pour les jeunes et adolescents. Un forum qui s'inscrivait dans le cadre de la 9e conférence d'Asie-Pacifique<sup>12</sup> sur la santé et les droits en matière de reproduction et de sexualité qui s'est tenu en novembre 2017 au même endroit. Les initiatives du gouvernement sont certes louables mais on peut se demander pourquoi ces initiatives ne prennent place que dans le Nord du pays et dans quelle mesure ces actions sont accessibles au plus grand nombre. En effet les populations les plus vulnérables et les moins informées se trouvent en zones rurales et sont les premières victimes du manque

---

<sup>10</sup> Dang Duong, 1<sup>er</sup> Janvier 2017, Éducation sexuelle : un verrou encore difficile à faire sauter, Le courrier du Vietnam, <https://m.lecourrier.vn/education-sexuelle-un-verrou-encore-difficile-a-faire-sauter/369181.html>

<sup>11</sup> ibid

<sup>12</sup> Dang Thi Ngoc Thinh, 2017, APCRSR - Asia Pacific Conference on Reproductive and Sexual Health and Rights, <http://apcrshr9vn.org/>

d'information et de prévention, surtout dans le cadre d'un exode massif de la jeunesse rurale vers les agglomérations et qui arrivent à un âge trop avancé pour que les lacunes en matière de sexualité soient rattrapées (Linh, Nguyễn et Palmer: 2009). De plus, il coexiste deux types de jeunesses au Vietnam dans les grands centre urbains, l'une encadrée par « l'union de la jeunesse », une antenne du gouvernement qui régit le quotidien de la jeunesse en proposant des activités aux jeunes selon leurs âges et leurs sexes, et l'autre précarisées et vivant dans les bidonvilles en périphérie des villes. « L'union de la jeunesse » est présente au niveau national, régional, des districts, des communes et des villages mais ne s'aventure pas dans les bidonvilles, laissant livrée à elle-même une jeunesse qui ne va pas toujours à l'école et tombe bien souvent dans la délinquance et pratique une sexualité « à risque » (Blanc : 2004).

Pour conclure cette première partie, on peut dire que le travail du sexe fait l'objet d'un débat académique dense auquel participent diverses disciplines. La théorisation et la définition du travail du sexe diffère selon les idéologies et les focales des différents chercheurs. Cependant on observe des récurrences conceptuelles au travers de toutes ces approches. Premièrement, toutes les définitions avancées comprennent la dimension vénale du travail du sexe, toute activité s'y attachant est motivée par l'appât du gain. Que l'entrée dans le travail du sexe s'effectue par choix ou par coercition les services pratiqués sont rétribués directement au travailleur du sexe ou à une tierce personne. Ainsi les motivations vénales de l'activité outrepassent le clivage idéologique de choix libre et de la coercition. Deuxièmement, toutes définitions avancées par les chercheurs ne prennent en compte que les femmes et leurs réflexions sont orientées uniquement autour de cette problématique. Enfin, étant donné le caractère féminin quasi exclusif accordée à l'activité, le travail du sexe est un terrain fertile aux revendications féministes qui perçoivent dans cette activité le symbole d'une oppression sociale et masculine sur les femmes qu'il s'agit d'éradiquer, soit en éliminant l'activité du paysage social soit en accordant à ces femmes des armes pour légalement se défendre. Ces réflexions et apports théoriques et idéologiques ont un poids dans la balance législative mondiale et comme on l'a constaté, les gouvernements révisent progressivement leurs positions vis-à-vis du travail du sexe. La légalisation de l'activité et l'insertion de certaines activités dans le système légal est au centre des débats parlementaires. Les revendications du mouvement pour un travail du sexe inséré dans l'institution du travail sont écoutées, les gouvernements perçoivent dans cette nouvelle législation une possibilité de contrôle de l'activité et de ses dérives dangereuses, notamment criminelles et sanitaire mais également une perspective de revenus via la taxation du secteur.

En Asie et particulièrement au Vietnam le travail du sexe fait l'objet de préoccupation sanitaire forte et s'insère dans un marché national mais également mondial par le phénomène du tourisme sexuel, un secteur très lucratif. Il importe donc aujourd'hui pour les gouvernements Asiatiques et le gouvernement vietnamien de maîtriser le phénomène au lieu de continuer à l'ignorer ou feindre l'indifférence. En effet, les problématiques endogènes que le travail du sexe soulève fonctionnent comme le miroir des carences gouvernementales auxquelles doivent faire face les gouvernements, la prévention et l'apprentissage des risques sanitaires liés à la sexualité et le travail du sexe ainsi que pour l'usage hygiénique de la drogue. Bien sûr, tant que la législation n'aura pas changé au Vietnam les « fléaux sociaux » le resteront et leur illégalité pérennisera les comportements à risques et la méconnaissance de la société.

Dans un souci de circonscrire le sujet du travail du sexe par les hommes au Vietnam il est nécessaire d'insérer la figure masculine dans le travail du sexe, non pas en contradiction avec les analyses du travail du sexe féminin mais dans sa continuité. Il importe de saisir la place du travailleur du sexe masculin dans le travail du sexe et pour cela il s'agit de déterminer la place accordé aux hommes dans le champ de la sexualité et dans le champ de la sexualité rétribuée.

## Chapitre 2

### Insérer la figure masculine dans le travail du sexe

On constate que le travail du sexe est toujours considéré comme une activité strictement féminine, or une définition doit prendre en compte les deux sexes pour représenter la réalité objective (Fossé-Poliak : 1984, Fournier : 2004). En effet les hommes entrent dans le champ du travail du sexe. Il est donc indispensable de les prendre en considération tant qu'à la définition d'une activité dont ils sont partie intégrante. En effet, les analyses du travail du sexe portent généralement en grande partie sur l'activité exercée par les femmes et c'est particulièrement vrai pour le Vietnam (Colby, Cao et Doussantousse : 2004). Bien que ces analyses poussent à faire un distinguo assez dichotomique entre travailleuses et travailleurs du sexe, le faible nombre d'études empiriques sur les travailleurs du sexe ne permet pas de les opposer sans conjecturer à outrance. Si le contexte du travail du sexe féminin semble relativement bien connu, on ne peut pas en dire autant de leurs homologues masculins qui sont, soit évincés du questionnement, soit faussement assimilés à des comportements préconçus.

Pour tenter d'insérer le masculin dans cette activité, nous expliciterons les caractéristiques du travail du sexe par les hommes, puis la difficulté de cerner la sexualité masculine aux vues du tabou et du désintérêt dont elle est victime depuis longtemps, ce qui timidement, tend à être contrebalancé par les études du masculin et des masculinités (Connell et Messerschmidt : 2005, Broqua et Eboko : 2009, Boellstorff : 2011, Ford et Lyons : 2012). En effet, ce champ de la recherche en sciences sociales s'intéresse aux diverses acceptions du masculin et des masculinités en analysant leurs conceptions sociales locales. Avec la modernité et la mondialisation qui se caractérisent par une intensification des échanges humains et des concepts de catégorisation de sexe, de genre et d'orientation sexuelles de l'occident, ces concepts locaux du masculin et des masculinités sont mis à mal par une réappropriation locale d'un modèle qui se veut global et globalisant. Seulement, nous le verrons, cette acception globalisante correspond rarement aux conceptions locales et traditionnelles. Après avoir conceptualisé l'acquisition du statut d'homme et la conception sociale et intime des rapports sexuels entre hommes au Vietnam nous nous attacherons à insérer le travailleur du sexe vietnamien dans un « système prostitutionnelle » et dans les formes diverses que peut revêtir le travail du sexe et dans lesquelles il s'inscrit.

## Les sexualités aux masculins

### Le travailleur du sexe comme véhicule des préconçus

De nombreuses fausses idées fortement romancées tournent autour de la figure du travailleur du sexe. Représenté sous les traits du dandy-apollo intellectuel, l'escort boy ou le gigolo qui évoluerait au sein d'un travail du sexe de luxe convoité par une clientèle féminine haut de gamme en mal d'affection. Le travailleur du sexe à destination d'une clientèle masculine, qui est l'activité la plus représentée, est doublement stigmatisé par la vénalité et l'homosexualité avec une tendance à être catégorisé davantage par l'homosexualité que par la vénalité (Révenin : 2005, Deschamps : 2008). Le caractère pervers et intéressé, pensé et supposé du commun, de l'homosexualité et du travail du sexe s'allient pour composer l'image publique du « garçon de passes ». C'est en septembre 2011 que le Lobby européen des femmes (le LEF) diffusait une campagne visant à abolir la prostitution en Europe. Cette campagne s'accompagnait d'un clip<sup>13</sup> montrant un travailleur du sexe enchaînant les cunnilingus auprès d'une clientèle féminine patibulaire. Intitulée « Changeons de perspective », cette courte réalisation tend à faire évoluer les mentalités en matière de travail du sexe en tentant d'inverser les repères. Cette campagne a tenté d'inverser cette dichotomie sexuée en exhibant un homme travailleur du sexe. Bien que le geste soit louable cette vidéo entérine et stabilise l'imaginaire collectif sur le travail du sexe masculin. Celle-ci ne serait qu'à destination d'une clientèle féminine en mal de plaisir, alors qu'il est avéré que la clientèle de ces hommes est, comme pour les femmes, majoritairement masculine. Il est à noter cependant que la clientèle féminine à destination des travailleurs du sexe est en nette hausse et répond à une géographie et des modalités particulières, comme nous le verrons (Yu : 2015).

De plus, l'homme travailleur du sexe est toujours considéré comme temporaire. Il a dans l'acception sociale, en général, toujours la possibilité de décrocher et de rentrer dans le rang. Perçue comme une phase transitoire à l'acquisition d'une masculinité hégémonique, l'exclusivité de la pratique est condamnable mais pas immuable, le travailleur du sexe est souvent défini par un autre métier exercé, à la différence des femmes (Révenin : 2005, Absi : 2014). Même s'il peut y avoir, dans certains cas, une stigmatisation sociale et un affaiblissement de la masculinité virile aux yeux de leur entourage chez les garçons qui s'y adonnent, cet

---

<sup>13</sup> European Women Lobby, 2011, « Changeons de point de vue »  
<https://www.youtube.com/watch?v=M2Ka7qX9Nmg>

affaiblissement est le plus souvent d'une nature transitoire (Rebucini : 2014). Tant qu'ils ne prétendent pas à une exclusivité de comportement et qu'ils acceptent le mariage et la reproduction comme accomplissement de leur masculinité, les pratiques homoérotiques sont considérées comme un « vice » ou un « plaisir », certes reprochables, mais sans influencer définitivement la place sociale et la respectabilité d'un homme par rapport à sa masculinité et à sa sexualité. La solution temporaire mise en avant par ces travailleurs est bien souvent perçue comme une expression libre de leur sexualité sous rétribution, et cela revient à évincer une quelconque forme de coercition chez les travailleurs du sexe. L'association du choix de vendre son corps contre rétribution et l'assouvissement d'un désir par consentement serait confondre le travailleur du sexe et le client. Bien qu'il ne faille pas impérieusement supprimer l'éventualité de la prise de plaisir chez le travailleur du sexe, il ne faut pas la mettre en position surplombante par rapport à la condition même de travailleur du sexe qui, par nature, même si elle est choisie par manque de solution alternative ou par coercition, n'est jamais un choix exempt de sacrifices, mais bien au nom de l'intérêt économique (McCamish : 1999, Révenin : 2005).

Effectivement, la figure du travailleur du sexe opprimé n'est pas évidente de prime abord, et pourtant. Le cadre d'exercice, qu'il soit choisi ou résultant d'une coercition, par violence ou endettement, importe peu en ce qui concerne la violence subie. Les actes sexuels accomplis contre rémunération, quelque soient leurs natures, sont subis avec égale violence que pour les femmes. En effet, que l'acte soit passif ou actif, cela n'élimine pas la violence du geste et l'obligation de mise à distance de soi, « une conversion sexuelle » pour imposer à son corps un acte violent, subi ou agi et ce, indépendamment de son orientation sexuelle (Roux : 2011). Dans un cadre hétérosexuel, que le travailleur se considère comme hétérosexuel ou homosexuel, une situation des plus controversées, le travailleur du sexe ne désire pas la femme qui le paye pour assouvir ses besoins sexuels et doit mettre également à distance son aversion physique et accomplir mécaniquement l'acte sexuel pour lequel il est rémunéré (Da Silva : 2006, Colby, Cao et Doussantousse : 2004, Bigot : 2009, Yu : 2015). L'acte sexuel n'est pas désiré et le choix de l'identité de genre ne garantit pas l'orientation sexuelle. Et même si cela est le cas, le désir de l'autre, de la part du travailleur du sexe, n'a pas sa place. Le rapport à l'orientation sexuelle est moindre, il est largement surpassé par l'intérêt économique.

En effet, l'association du travailleur du sexe masculin et de l'homosexualité est souvent faite. « La prégnance de ces catégories, qui font l'objet d'assignations en même temps que de réappropriations identitaires, masque largement le fait qu'au niveau des comportements, partout dans le monde [...], les pratiques bisexuelles sont plus nombreuses que les pratiques

homosexuelles exclusives. C'est-à-dire que la majorité de ceux qui ont des rapports homosexuels ont également des rapports hétérosexuels » (Broqua et Eboko : 2009). Or, l'homosexualité est un terme récent qui ne trouve pas son équivalent sémantique partout (Yu : 2015). La construction même du terme est située, et circonscrite, dans le temps et l'espace à l'occident (Foucault : 1994 (1976), Révenin : 2005). C'est une catégorisation sexuelle construite en opposition à l'hétérosexualité, en contradiction avec les normes de reproduction sociale du patriarcat. L'étude de l'homosexualité en sciences sociales et en histoire, radicalisée dans les années 1990 par la théorie *queer*<sup>14</sup>, n'a eu de cesse de mettre au jour ce cadre invisible, notamment grâce à la multiplication des travaux réalisés dans les pays non occidentaux (Connell et Messerschmidt : 2005, Broqua et Eboko : 2009, Boellstorff : 2011, Ford et Lyons : 2012). « En effet, la littérature anthropologique nous l'apprend, toutes les formes non conformes aux normes sexuelles ou conjugales dominantes ne renvoient pas à la définition stricte et exclusive de l'homosexualité occidentale, comme le montrent en particulier plusieurs contributions qui portent sur les relations entre identités sexuelles minoritaires et globalisation. [...] Cette analyse révèle qu'il existe une pluralité de logiques faisant intervenir, de manière combinée ou spécifique, sentiments, désirs ou volonté de s'inscrire dans le cadre d'une conjugalité procréative ; et non pas seulement dans une stratégie de camouflage des pratiques homosexuelles » (Broqua et Eboko : 2009 :7). Il est toutefois admis que les rapports sexuels entre hommes constituent le gros du contingent des travailleurs du sexe. Même si c'est le cas, ils ne voient pas, dans la majorité, d'intérêt de l'ordre du plaisir dans un échange tarifé entre hommes. Les travailleurs du sexe se revendiquent souvent comme hétérosexuels et acceptent contre rétributions des rapports entre hommes. Rares sont les travailleurs du sexe qui se revendiquent comme homosexuels ; ils se revendiquent souvent comme hétérosexuels et acceptent contre rétributions des rapports homosexuels (Roux : 2011). Ils mettent en avant une situation précaire, ou un choix temporaire, dans l'espoir d'acquérir les fonds minimum pour établir un patrimoine pécuniaire suffisant pour arrêter et se consacrer à une carrière et un foyer.

### S'intéresser à la sexualité masculine

Construire l'objet anthropologique du travailleur du sexe masculin au Vietnam implique donc une mise en perspective des connaissances sur la sexualité masculine en science sociale pour les corrélés à l'activité du travail du sexe. La sexualité masculine est le véhicule de

---

<sup>14</sup> La théorie queer est une théorie sociologique qui critique principalement l'idée que le genre et l'orientation sexuelle seraient déterminés génétiquement ou encore biologiquement.

représentations sociales acquises qui instituent un voile de méconnaissance qui peine à être levé (Broqua et Eboko : 2009, Ford et Lyons : 2012). On la considère souvent comme acquise et donc sans nécessité de soulever des problèmes qui n'apparaissent pas comme tels. Cependant, la sexualité des hommes et la façon de la découvrir, de l'exprimer et de l'assouvir est encore un objet de débat. Le débat social s'accorde en général à dire que les hommes sont dominés par leur sexualité et que cela les mène à des troubles libidineux incontrôlables. C'est d'autant plus entendu lorsque la consommation du travail du sexe est le sujet abordé. Les hommes ont des « besoins sexuels » plus importants que ceux des femmes et doivent expressément les assouvir sous peine de pathologies comportementales (Månsson : 2003). Les vietnamiens, expliquent leur fréquentation des travailleurs du sexe par une nécessité psychologique de l'activité sexuelle (Doyle : 2002, Bulbeck : 2009). La fidélité est un idéal mais tend vers l'improbable et l'adultère des hommes est une concession consentie par les femmes pour la stabilité familiale. Le recours à des travailleurs-ses du sexe se justifie comme cela par les enquêtés. Ce comportement n'est pas perçu comme irresponsable mais comme un divertissement nécessaire.

L'ouvrage «*Behind the Pleasure: Sexual Decision-Making Among High-Risk Men in Urban Vietnam*», un ouvrage collectif pluridisciplinaire qui interroge 324 candidats dont 222 hommes, 61 femmes mariées et 44 propriétaires d'établissements offrant des services sexuels, dans les villes de Hanoi, Ho Chi Minh Ville et Hai Phong (Hoa, Cohen, Nghi et al : 2006). L'équipe de chercheur interroge particulièrement les comportements à risques dans le cadre de la prévention et la lutte contre la diffusion du virus du VIH et des infections sexuellement transmissibles. Dans les entretiens avec les hommes qui fréquentent régulièrement les travailleuses du sexe il ressort que leur fréquentation en plus d'être régulière est l'objet de sortie entre amis ou collègues et est une activité socialement acceptée et encouragée (Thang, Huong et Blanc : 2002, Phuong : 2009). Pour les enquêtés ce comportement est un comportement normal et nécessaire qui est un ciment social entre groupe de pair et un mal nécessaire au maintien du bonheur conjugal. En effet, fréquenter les travailleuses du sexe est une activité de groupe, entre amis ou collègue, et sert parfois de conclusion pour sceller un contrat professionnel (Huong : 2008). De plus, les enquêtés considèrent comme étrange de ne pas y aller, « le concept de ne pas aller aux travailleurs du sexe semblait insolite; les répondants ont trouvé que c'était fou de ne pas aller avec la foule <sup>15</sup>» (Hoa, Cohen, Nghi et al : 2006 : 39). Celui qui ne fréquente pas les travailleuses du sexe est qualifié par les auteurs de « déviant positif <sup>16</sup>»

---

<sup>15</sup> Traduit par mes soins, « The concept of not going to sex workers seemed bizarre; respondents thought it was crazy not to go with the crowd. »

<sup>16</sup> « positive deviant » dans le texte



car aux yeux des hommes interrogés ce comportement particulier est en marge de la norme. Les entretiens révèlent que dans une grande majorité les hommes interrogés ne connaissent de tels hommes hormis pour certains qui donnent en exemple leur père, leurs frères aînés, leurs amis ou leurs enseignants, que des figures qui force l'admiration et le respect. En effet, ne pas fréquenter de travailleuses du sexe relève pour eux d'un idéal de vie qui est louable lorsqu'il est atteint mais trop complexe pour être suivi par l'ensemble de la société. Cependant, on note que les études effectuées et les propos recueillis ciblent des hommes qui ont été choisis pour leurs tendances à avoir des rapports sexuels hors mariage ; ce qui n'est pas gage d'une vérité absolue et valable pour la population au complet. Ce point de vue s'applique aux hommes exclusivement, parce qu'ils ont un « instinct » de « chasseur », « prédateurs » et sont « biologiquement » orientés vers la pluralité des conquêtes sexuelles (Rubio : 2013). Le débat social est limité à la reproduction de discours séculaires, à dominance patriarcale, admis. On peut avancer l'hypothèse culturelle, l'hypothèse d'une misère sexuelle masculine, l'hypothèse d'une domination de la libido sur les hommes véhiculée par le discours social et comme intériorisée, ou bien on peut tenter comme l'ambitionne la recherche scientifique, de considérer les hommes comme un groupe hétérogène dans lequel se trouve pluralité de comportements et d'identités masculines (Lin : 1998, Ford et Lyons : 2012).

### L'étude du masculin et des masculinités

L'étude du masculin et des masculinités s'est constituée dans la lignée des gender studies et des études féministes « queer » (De Lauretis : 2007). Comme l'écrit Isabelle Clair, le genre n'est pas qu'une « affaire de femmes » et elle ajoute : « le concept est aussi valable pour comprendre la vie des secrétaires que celle des chasseurs alpins » (Clair : 2015 : 9). Ainsi, le choix de la dénomination pour l'étude du masculin et des masculinités, initialement « *men studies* » laissait à penser une opposition avec les études des femmes et des féminités, les termes de « *criticals studies of men* », « *critical men studies* » ou « *studies of men and masculinities* » ont émergé (Connell et Messerschmidt : 2005, Ford et Lyons : 2012). La démarche de ce champ d'étude est d'étudier des représentations culturelles, des pratiques et des identités du masculin dans des contextes socioculturels donnés et ne pas réduire aux seules questions de genre et à la compréhension des rapports des relations masculines et féminines. Ces processus sont davantage expliqués par l'ensemble de la recherche culturelle qui démontre comment ces catégories sont assemblées. L'étude du masculin et des masculinités tente de réfléchir à l'intersection du global et du local, du traditionnel et du moderne, tout en traversant les

différents axes de « races », classes, sexualités, religions et ethnicités qui en caractérisent les différences (Louie et Hibbins : 2011, Ford et Lyons : 2012).

Avec la mondialisation, l'ouverture des économies nationales au marché mondial et l'interdépendance croissante des Etats du monde, l'influence culturelle de ces puissances économiques et politiques d'occident s'est diffusée dans les mégapoles majeures du monde apportant avec elle les normes et concepts constitutifs d'une pensée occidentale. Outre le véhicule de normes et concepts politiques et économiques, on s'intéresse aux catégories conceptuelles de sexes, genres et identités sexuelles qui se sont constituées, véhiculées et intériorisées en occident puis exportées dans les différentes aires culturelles de la planète, au travers des échanges ou coercitions entre l'occident et elles.

En effet, d'après Michel Foucault, les catégories identitaires homosexualité et hétérosexualité se sont construites en Occident, après pratiques sexuelles aient connus une redéfinition « passant d'une catégorisation par le genre » à une « catégorisation par l'identité sexuelle ». Cette construction idéologique historique et culturelle est spécifique à l'Europe et à l'Occident en général et s'est instituée entre la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Foucault : 1994 (1976), Boellstorff : 2011). La catégorisation sexuelle hégémonique occidentale correspond à la binarité de l'hétérosexualité et de la marginalité. Cette acception exclusive et normée régit les relations sexuelles et reproductives entre un homme et une femme, reléguant de ce fait les relations homoérotiques féminines et masculines et plus récemment l'homosexualité et les revendications identitaires gay et lesbien considérées comme marginales. La reproduction biologique et agnatique est au centre de cette conception comme modèle du patriarcat qui astreint la femme à un rôle reproductif et genré, qui la réduit elle-même à un modèle exclusif de féminité. Le modèle patriarcal est un processus de reproduction du modèle hégémonique hétéronormé et agnatique qui se caractérise par un « processus performatif » de genre, compulsif et inconscient, des hommes et des femmes. Comme l'écrit Judith Butler, « il n'y a pas d'identité de genre cachée derrière les expressions du genre : cette identité est constituée sur un mode performatif » (Butler : 2006). À partir de Simone de Beauvoir, Judith Butler écrit à propos du genre : « Si le genre est une sorte de faire, une activité incessante performée, en partie, sans en avoir conscience et sans le vouloir, il n'est pas pour autant automatique ou mécanique. Au contraire, c'est une pratique d'improvisation qui se déploie à l'intérieur d'une scène de contrainte. Qui plus est, on ne "fait" pas son genre tout seul. On le "fait" toujours avec ou pour quelqu'un d'autre, même si cet autre n'est qu'imaginaire » (Butler : 2006 : 59). Cela induit une institutionnalisation et une intériorisation du genre, par les hommes

et les femmes, perçues non comme une identité mais comme un ensemble d'actes répétés dans un cadre réglementaire très rigide (Ford et Lyons : 2012). Le genre est sociologiquement déterminé pour permettre la reproduction du modèle hégémonique. Cependant la masculinité et la féminité ne doivent pas être réductibles au genre, tout comme le genre ne peut pas l'être à la masculinité et la féminité.

En effet, grâce à cette conception de la sexualité de type occidental et à l'avènement de cette nouvelle figure de l'homosexualité, pensée en terme de genre et non d'orientation sexuelle, l'homme hétérosexuel ne demeure non plus seulement en opposition au féminin mais dès lors aussi à l'homosexuel. Femme et homosexuel sont tous deux placés sous l'enseigne de la faiblesse, de la subalternité par rapport à l'homme hétérosexuel (Révenin : 2005, Rebuccini : 2011). Cette masculinité hégémonique occidentale qui se veut globale occulte la diversité des masculinités et pourtant n'est pas transposable partout et ne correspond pas aux diversités effectives des masculinités (Connell et Messerschmidt : 2005, Lyttleton : 2008, Louie et Hibbins : 2011, Lin : 2017).

## Les sexualités masculines au Vietnam

« Dans les pays occidentaux, en même temps que du genre, l'identité sexuelle procède de l'orientation sexuelle, par laquelle on désigne le choix d'objet sexuel et les significations qui lui sont attribuées » (Broqua et Eboko : 2009 : 6). Les études sur les masculinités en Asie s'inscrivent dans l'optique de s'éloigner de cette dichotomie occidentale de la norme hétérosexuelle et de la marginalité homosexuelle, de reconnaître le sens de la pratique érotique et ne pas l'assimiler à une identité sexuelle figée (Ford et Lyons : 2012, Lin : 2017). En effet, le travailleur du sexe, indépendamment de son sexe, se situe dans un cadre local, national et international et ce faisant, correspond à des catégorisations culturelles dites hégémoniques ou marginales. Dans le cas des travailleurs du sexe masculins, la demande est majoritairement axée sur des rapports entre hommes, homosexuels ou homoérotiques, et la demande féminine de rapports hétérosexuels, bien qu'existante, est moins présente. Selon la nature des relations sexuelles, le local est une clé de compréhension de leurs acceptations sociales et détermine leurs taux de clandestinité et de marginalité. Dans les pays du sud et orientaux comme le Vietnam, les rapports sexuels entre hommes ne constituent qu'une phase de la vie d'un homme, un temps d'exploration de soi et de la sexualité, avant de rentrer dans la norme conjugale, le mariage et la fondation d'un foyer (Rebuccini : 2011 et 2014, Williams : 2012, Lin : 2017).

## Les rapports homoérotiques et la réappropriation de l'homosexualité au Vietnam

Les nouvelles revendications identitaires sexuelles occidentales trouvent un écho retentissant dans le monde et les populations qui s'y assimilent perpétuent ce mouvement dans leur environnement local et national (Roux : 2011, Newton : 2015). Cependant, la nature même des revendications n'est pas comprise de la même manière partout, les enjeux de la liberté de choisir son orientation sexuelle en contradiction avec le cadre normatif n'ont pas le même impact selon les régions du monde. L'occident perçoit ce mouvement comme une atteinte à l'ordre public et assimile petit à petit les revendications avancées, la reconnaissance individuelle de disposer de sa sexualité, le droit au mariage et plus récemment d'avoir des enfants. Le cadre reproductif patriarcal est maintenu mais les membres qui le composent changent et cela constitue une modification qui perturbe et est sujet à discussion, négociation et débat. La problématique de la reconnaissance et du droit à constituer un foyer et à élever un enfant pour des personnes du même sexe dans les pays autres qu'occidentaux, découle pourtant d'un problème créé et débattu en occident.

Au Vietnam le terme homosexualité (*đồng tính luyến ái*) est introduit en 1936 dans le dictionnaire français-vietnamien. Le concept (*Dong co*) « a d'abord fait référence aux hommes qui portaient des vêtements de femmes pour des cérémonies religieuses afin de communiquer avec des personnes d'un autre monde <sup>17</sup>» (Khuat : 1998 :35). Ce terme est repris pour désigner les homosexuels et les travestis. Aujourd'hui les termes utilisés sont occidentalisés on retrouve les mots « *gay* » pour désigner les homosexuels et « *les* » pour les homosexuelles. Cependant, subsiste dans la langue vernaculaire des appellations imagées pour exprimer le ressenti de la société vis-à-vis de cette orientation sexuelle perçut comme ambiguë (Vu, Girault, Do, Colby et Tran : 2008, Newton : 2015). Tels que, *àì nam àì nữ* littéralement mi-homme mi-femme, *xăng pha nhót* utilisant une métaphore issue du jargon mécanique du mélange de l'essence et de l'huile, *hi fi* en référence aux cassettes pour magnétoscope à deux faces pour souligner le goût de l'intéressé pour la gente féminine et également masculine, ainsi que *pê đê* hérité sous le colonialisme français (1854-1954) de la contraction du terme pédéraste en français. Pour combattre l'usage de ces termes les Organisations Non-Gouvernementales (ONG) et médias sociaux utilisent l'acronyme LGBT qui renvoi à des notions d'orientation sexuelle (*xu hướng tình dục*) et d'identité de genre (*nhân dạng giới tính*).

---

<sup>17</sup> Traduit par mes soins, « Dong co first referred to men who wore women's clothes for religious ceremonies to communicate with people in another world ».

L'homosexualité et les rapports sexuels entre hommes n'ont jamais été explicitement illégaux au Vietnam (Colby, Cao et Doussantousse : 2004). Dans les années 1540, dans le « livre du bon gouvernement de l'ère des Hong Duc » (*Hong Duc Thiên Chinh*) un recueil de lois, de proclamations et d'édits qui mettent en exergue les valeurs Confucéenne à adopter dans son comportement personnel, il est indiqué que le mot « fornication » se réfère à la pénétration anale ou vaginale selon le contexte hiérarchique de domination et de subordination sociale et de genre. Or, la pénétration d'un garçon aîné d'une maison est une violation des limites et une potentielle pollution du lignage agnatique (Newton : 2015). Ainsi les dispositions légales à l'encontre de la sodomie punissent plus la violation de la pérennité patriarcale et de l'ordre social que l'acte en lui-même. En 1740, la dynastie Ching en Chine élaborera pour la première fois dans l'histoire de la Chine, la punition de la sodomie entre adultes consentants. Les Vietnamiens n'ont pas suivi, omettant encore une fois de telles interdictions dans le Code Nguyen qui a été promulgué peu de temps après. Les anciens codes légaux de la Dynastie Lê (1428-1787) et de la dynastie Nguyen (1802-1945) détaillent les peines pour les crimes tels que le viol hétérosexuel, les agressions, l'adultère et l'inceste, mais ne mentionnent pas l'homosexualité. Dans les rares cas où les activités homosexuelles semblent avoir été punies, elles ont été traitées comme adultères, sans tenir compte du fait que les deux partenaires étaient du même sexe et se concentraient plutôt sur le fait que l'un ou les deux étaient mariés ; ou en tant que viol si le sexe était non consensuel. Les coloniaux français n'ont pas non plus institué d'interdictions explicites contre la sodomie ou la pédérastie dans leurs colonies, puisque, selon le code napoléonien, ils n'étaient pas du ressort du système judiciaire.

Bien que l'homosexualité ou la sodomie ne soient spécifiquement mentionnées nulle part dans le droit pénal vietnamien moderne, l'homosexualité n'est pas un crime, du moment qu'elle implique des relations non tarifées entre des adultes consentants et en privé (Newton : 2015). Le silence légal sur l'homosexualité en tant que tel ne signifie pas que les autorités vietnamiennes ne peuvent pas légalement sanctionner le comportement homosexuel, car des crimes tels que "porter atteinte à la moralité publique" peuvent être utilisés pour poursuivre l'homosexualité. Considéré depuis les années 50' comme un « mal social » (*tê nan xa hoi*), terme introduit en 1953 dans le code civil vietnamien dans la déclaration publique de Ho Chi Minh pour la nouvelle constitution vietnamienne.

C'est dans les années 1990' que la recherche prend conscience des rapports sexuels entre hommes comme facteur de propagation du VIH et commence à s'y intéresser. « La brochure décrit deux types d'homosexuels au Vietnam: (*thật*), ou "vrai", qui est fondamentalement

homosexuel et "très rare" et le genre (*giả*), ou "faux", qui suit la mode ou expérimente l'homosexualité et qui retournera éventuellement vers l'hétérosexualité après. La conclusion énoncée dans la brochure est que la majorité des hommes homosexuels au Vietnam sont "faux"<sup>18</sup> » (Colby, Cao et Doussantousse : 2004). Cependant le terme n'est pas vraiment défini et ne statue que sur le pouvoir des autorités locales pour lutter contre le « mal social » dans la société. À nouveau en 2002, le gouvernement vietnamien déclare dans les médias que l'homosexualité est un « fléau social » (*tai họa xã hội*) comparable à la prostitution, au jeu d'argent et à la toxicomanie, et a promis que la législation viendrait aider le gouvernement à combattre l'homosexualité et procéder à l'arrestation des couples homosexuels (Colby, Cao et Doussantousse : 2004). En 2013, les autorités communistes suppriment les amendes en cas de célébration d'une union homosexuelle et le 1er janvier 2015, la loi qui interdisait ces unions est à son tour abolie, sans toutefois leur accorder une quelconque reconnaissance légale<sup>19</sup>. Les personnes de mêmes sexes sont donc libres de se marier symboliquement au Vietnam sans peur de représailles du gouvernement et des forces de l'ordre sans pour autant être légalement reconnues. Ce que le mariage légal permet leur est encore refusé et la légalisation n'est pas actuellement à l'agenda du gouvernement. Ainsi, ce n'est pas les rapports sexuels entre hommes en tant que tels qui ne sont pas tolérés par l'Etat vietnamien mais bien la reconnaissance légale de l'homosexualité en tant que revendication identitaire et la réclame d'un droit matrimonial et reproductif équivalent à ceux accordés à tout couple hétérosexuel.

### Les rapports sexuels entre hommes au Vietnam

Les rapports sexuels entre hommes se caractérisent au Vietnam par une propension des hommes à entretenir des rapports sexuels dits homosexuels sans pour autant se qualifier comme tels. Le concept Occidental de l'homosexualité est postérieur aux rapports sexuels entre hommes au Vietnam, on peut donc parler de rapports homoérotiques à finalité sexuelle (Colby, Cao et Doussantousse : 2004). En effet, le phénomène de « *men who's sex with men* » ou « *males who have sex with males* » (MSM) est prééminent et pertinent pour l'étude de la sexualité masculine des vietnamiens. La dénomination MSM a été créée dans les années 1990' par les épidémiologistes pour étudier la propagation des maladies sexuellement transmissibles entre

---

<sup>18</sup>Traduit par mes soins, « The brochure describes two kinds of homosexual men in Vietnam: the that, or "true," kind that is inherently homosexual and is "very rare" and the *gia*, or "fake," kind that has been lured by fashion or experimentation into trying homosexuality and who will eventually return to a heterosexual lifestyle. The stated conclusion in the brochure is that the majority of the homosexual men in Vietnam are "fake." »

<sup>19</sup> Tuoi Tre News, 3 octobre 2013, « Vietnam to remove fines on same-sex marriage », <https://tuoitrenews.vn/society/13750/vietnam-to-remove-fines-on-samesex-marriage>

hommes (Jackson et Sullivan : 1999, Vu, Girault, Do, Colby et Tran : 2008, Boellstorff : 2011). Ce terme est utilisé dans les écrits médicaux et en sciences sociales pour désigner des hommes qui ont des rapports avec d'autres hommes sans pour autant se considérer d'orientation sexuelle homosexuelle ou bisexuelle car, si l'acronyme « MSM est employé partout dans le monde précisément parce qu'il a été reconnu que la signification sociale et la signification subjective attachées aux actes sexuels varient sensiblement entre et au sein de cultures différentes. C'est cette diversité que nous devons affronter d'abord et avant tout<sup>20</sup> » (Lyttleton : 2008). En effet l'acceptation du terme est universelle et inclue tous les rapports sexuels entre hommes sans faire de distinction identitaire comme peut le faire le terme « gay » qui est une construction Occidentale (Jackson et Sullivan : 1999). Le terme MSM inclue les rapports sexuels entre hommes qu'ils soient revendiqués comme homosexuels, bisexuels, transsexuels ou non (Boellstorff : 2011). Bien que son acceptation soit universelle il est tout de même important de distinguer les pratiques et leurs modalités selon les lieux et la population concernée (Lyttleton : 2008).

Au Vietnam, les hommes conceptualisent distinctement les différents partenaires sexuels, les épouses, les amants et les travailleur-euses du sexe (Khuat : 1998). L'épouse répond aux exigences reproductives du mariage et les attentes de la société. Les amants endossent le rôle de petits-amis ou petites-amies, ce sont les personnes avec qui l'homme célibataire ou marié passe du temps, partage des activités et peut avoir des rapports érotiques ou sexuels. Les travailleurs du sexe remplissent le rôle de catalyseur entre désir sexuel et devoir familial. Les études sur les rapports sexuels entre hommes au Vietnam montrent que plus de 25%<sup>21</sup> des interrogés continuent d'avoir une vie sexuelle active avec des hommes en étant mariés (Khuat : 1998). Les pratiques sexuelles homoérotiques peuvent même subsister après le mariage, sans constituer pour autant un basculement de l'identité ou une mise en cause de la masculinité. Les pratiques homoérotiques, tout en étant subalternes aux pratiques hétérosexuelles reproductives, subsistent dans la même construction sociale de la masculinité, au même titre que d'autres pratiques sexuelles. Elles sont intégrées dans la construction générale d'une certaine masculinité hégémonique.

---

<sup>20</sup> Traduit par mes soins, « MSM is employed all over the world precisely because it has been recognized that social significance and subjective meaning attached to sexual acts varies noticeably between and within different cultures. It is this diversity that we must confront first and foremost ».

<sup>21</sup> CARE International. (1993). Le risque du sida au Vietnam: analyse de l'audience des hommes et des femmes en milieu urbain, avec des lignes directrices pour la prévention. Hanoi, Vietnam

Les rapports sexuels entre personnes de même sexe et le droit au mariage et au foyer sont donc des questions dissociables et dissociées au Vietnam, comme c'est le cas dans beaucoup de pays du sud et orientaux (Broqua et Eboko : 2009). La péninsule Islamique a une longue histoire homoérotiques et de rapports sexuels entre hommes. L'Afrique subsaharienne, depuis l'avènement du VIH et des études effectuées sur le sujet, révèle un long passé entretenu avec ces rapports. Et l'Asie est le théâtre de ces relations sans pour autant les considérer au-delà de ce qu'elles sont, des relations sexuelles. La sexualité ne définit pas la personne, l'orientation sexuelle individuelle est personnelle et tant qu'elle n'envahit pas le domaine public et qu'elle n'empêche pas la création d'un foyer, elle n'impacte personne d'autre que les individus personnellement et directement impliqués. Ceci étant admis, il est donc possible d'analyser les rapports sexuels entre hommes dans une approche diachronique pour comprendre les enjeux que posent les acceptions synchroniques des conceptions sexuelles idéologiques et hégémoniques occidentales, véhiculées par la période coloniale puis la mondialisation (Louie et Hibbins : 2011). Raewyn Connell défini en 1995 la masculinité hégémonique « comme la configuration d'une pratique de genre qui incarne la réponse actuellement acceptée au problème de légitimité de patriarcat, qui garantit (ou est prise pour garantir) la position dominante des hommes et la subordination des femmes<sup>22</sup> » ([in] Ford et Lyons : 2012 : 5). En d'autres termes, l'idéal hégémonique pourrait ne pas correspondre la réalité objective des hommes mais bien à un idéal auxquels la majorité des hommes aspirent. Cette masculinité hégémonique doit se constituer donc d'une façon spécifique au contexte local du système de sexe et genre étudiés, notamment pour ce qui concerne les catégories identitaires de la sexualité. L'étude des hommes travailleurs du sexe au Vietnam s'inscrit dans cette tradition de mettre au jour une pluralité de masculinités et de façons de vivre sa sexualité ou de vivre de sa sexualité, sans pour autant déroger à l'ordre social établi.

### L'acquisition d'une masculinité hégémonique au Vietnam

L'acquisition d'une masculinité au Vietnam astreint les hommes à reproduire un schéma traditionnel. Ce schéma traditionnel repose sur les piliers qui font société pour chaque vietnamien, les préceptes religieux en termes de relations sexuelles et l'impérieuse nécessité du passage de l'enfance au statut d'adulte par le mariage. On remarque qu'aux travers de ces grands piliers s'agglomèrent une multitude de nuances allant de la contradiction à

---

<sup>22</sup> Traduit de l'anglais par mes soins, « Connell defines hegemonic masculinity as the configuration of gender practice which embodies the currently accepted answer to the problem of legitimacy of patriarchy, which guarantees (or is taken to guarantee) the dominant position of men and the subordination of women. »



l'interprétation, le temps de la modernité accueille son lot de nouveautés et de nouvelles aspirations individuelles qui font tanguer les valeurs traditionnelles. Bien que la tradition s'adapte par nécessité à la modernité, on observe que finalement, la modernité finit par insuffler un regain et un renouveau des valeurs traditionnelles et maintenir les cohésions intemporelles des membres de la famille (Dovert et De Tréglodé : 2009).

Les normes en matière de relations sexuelles et sociales au Vietnam sont traditionnellement encadrées par les préceptes du « *tâm giao* » qui « représente la synthèse harmonieuse, sage du calme taoïste, de l'ordre confucéen, de la quiétude bouddhique, autorisant des choix préférentiels, une culture morale, politique et spirituelle traduisible concrètement dans la vie quotidienne des familles vietnamiennes, praticables individuellement en tous les lieux et espaces sacralisés et collectivement dans les communautés à l'occasion des Têts et cérémonies diverses » (Baylet : 2009 : 170). S'y ajoute le culte des ancêtres au Vietnam qui s'aligne sur la doctrine confucéenne, les hommes et femmes ont des relations sociales sans contact corporel (*nam nữ thọ thọ bất thân*) (Khuat : 1998, Trần Thị Liên : 2009, Khóa : 2012). Ce culte est pratiqué par la totalité des vietnamiens et il est au cœur de l'ordre familial et filial. Le culte des ancêtres est directement inspiré de ce syncrétisme du « *tâm giao* » et de l'animisme. La croyance en la survivance des esprits des morts (Baylet : 2009). Les vietnamiens restent très attachés à un modèle de famille patriarcal qui repose sur le modèle confucéen qui dicte la moralité familiale en termes de devoirs et d'obligations, valeurs suprêmes et continues de ses membres exprimées dans leurs attentions de piété familiale et dans les cultes des ancêtres et des rites qui ont une influence profonde sur l'existence quotidienne. Les relations sociales sont dominées par l'attachement aux membres de la famille, morts et vivants, et la précaution dans les mouvements vis-à-vis des étrangers. « La famille est fondée sur la première vertu qui est la piété familiale, qui se caractérise par la fidélité et la solidarité en toutes circonstances. Le chef de la famille restreinte, qui compte les parents et les enfants et parfois les grands parents, détient l'autorité sous son toit, celle-ci est acceptée comme un devoir, comme garantie de la cohésion familiale et de l'ordre public» (Baylet : 2009 : 172). Un autel est aménagé dans chaque maison, dans la salle de vie et le rôle des descendants est d'assurer la mémoire et la survie dans le monde immatériel des morts de leurs ascendants. Par ces gestes quotidiens ils assurent l'indispensable piété filiale et témoignent de leur reconnaissance pour ceux à qui ils doivent la vie. Ce culte de la vénération des morts peut tenir lieu de religion, étant un prolongement au-delà de l'existence terrestre du respect dû aux ascendants que les vietnamiens respectent autant qu'ils ne les craignent. Le mariage et la perpétuation du lignage familial par la reproduction sont donc les

conditions impérieuses à l'obtention d'un statut social respectable d'homme responsable et accompli (Phượng : 2009, Lin : 2017). Les époux, par le mariage et la reproduction, assurent à la fois la perpétuation du culte dû aux ancêtres mais également le futur culte qui leurs sera rendu par leurs propres descendants.

L'exemple du mariage, tout comme celui des structures familiales, témoigne de l'originalité et de la diversité des adaptations familiales face à la modernisation, bien qu'en général, on assiste à une individualisation des rapports familiaux depuis le mouvement *tự lực* (compter sur ses propres forces) (Phượng : 2009, Lin : 2017). Traditionnellement, la famille vietnamienne est patrilinéaire (la filiation relève du lignage du père), patriarcale (le père détient le pouvoir au sein de la famille) et patrilocale (lors d'une union c'est l'épouse qui part vivre dans la famille de son mari), la volonté des parents est absolue, les enfants leur doivent une obéissance sans faille (Phượng : 2009). Par famille, on entendra « groupe de cohabitation » ou « groupe de consanguinité » (De Loenzien : 2014). Au Viêt Nam, la famille s'articule autour du voisinage, de la communauté (villageoise ou de quartier) et de la société dans son ensemble régit par une solidarité organique qui repose sur les préceptes édictés par l'Etat (Dovert et De Tréglodé : 2009). En théorie, le père est décisionnaire en sa maison et sur les membres de sa famille, dans les faits, les conjoints jouissent du même pouvoir et les compromis sont aux cœurs de l'organisation familiale (Baylet : 2009, Phượng : 2009). La femme vietnamienne mariée est considérée dans son foyer comme « le général de l'intérieur », elle travaille, dispose de ses gains et gère les dépenses du ménage. On peut également ajouter que traditionnellement c'est aux parents de choisir un mari pour leur fille et une femme pour leur fils (Bélanger : 1997, Khuat : 1998). Pourtant, bien souvent ce choix, s'il n'est pas consenti par l'enfant, fait l'objet de discussion et l'avis du principal intéressé est entendu, et s'il est raisonnable, suivi. « L'appariement d'un couple doit idéalement respecter les règles d'endogamie villageoise et d'homogamie sociale et économique, mais peut donner lieu à des négociations dans le cas d'échanges moins équilibrés tant sur le plan de l'origine géographique que sociale. Le mariage est interdit entre membres du même lignage mais permis entre porteurs d'un même patronyme » (Bélanger : 1997). Par ailleurs, les conjoints doivent idéalement partager la même origine géographique. Cette préférence pour l'endogamie peut s'avérer un critère décisif dans le choix final du meilleur parti. Chez les familles sans garçon ou chez les hommes célibataires orphelins et pauvres, la pratique du mariage uxori-local, permet la continuité de la lignée d'une famille sans fils. C'est-à-dire qu'exceptionnellement le conjoint s'installera dans la demeure de son épouse. Il a été observé que depuis le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, et les décrets promulgués par le

gouvernement de la république socialiste du Vietnam en 1953 et 1959 qui accordaient à chacun la liberté dans le choix du conjoint, l'endogamie villageoise a diminué, surtout dans le nord du pays. S'ajoute à ces décrets un accroissement fort des mobilités, des zones rurales vers les pôles urbains. Cependant, même si elle diminue dans ces zones, elle persiste notamment à Hanoi où les familles privilégient l'endogamie, surtout pour les garçons, considérant que la mobilité géographique est plus aisée pour les filles (Bélanger : 1997, Ghuman : 2004).

De plus l'héritage des préceptes confucéens préconisent l'absence de relations sexuelles prémaritales pour les jeunes femmes qui doivent arriver vierge à leur mariage (Ghuman : 2004, Phuong : 2009). Pourtant, on note que la montée de la presse écrite française et la poussée des libertés sexuelles par les intellectuels au début du 20ème siècle a également introduit des notions de romance et d'autonomie individuelle pour la sélection du conjoint (Bulbeck : 2009). Leur influence s'est cependant limitée à une élite urbaine et les normes sexuelles au Vietnam sont restées très conservatrices. « Néanmoins, la culture française a joué un rôle important dans l'attaque de la forteresse du confucianisme. Pour la première fois, des ouvrages littéraires et philosophiques d'auteurs occidentaux, tels que Musset, Baudelaire, Dumas Sr. et Dumas Jr., Hugo, George Sand, Madame de Staël, Rousseau et Goethe, deviennent disponibles pour le peuple vietnamien et exercent une influence considérable. Les œuvres littéraires vietnamiennes ont commencé à critiquer le mariage arrangé et la dureté de l'éthique féodale. Les auteurs ont défendu l'amour libre et la romance entre jeunes<sup>23</sup>» (Khuat : 1998 : 17). Depuis la politique du Doi Moi de 1986, le « sentiment d'harmonie » et la réussite de la relation prémaritale du jeune couple prévalent dans la décision de se marier (Ghuman : 2004). L'intensification des rapports pré-nuptiaux ont permis aux jeunes gens de choisir leur futur partenaire selon le critère novateur de l'amour et de la réciprocité de ce sentiment. « Les jeunes sont plus susceptibles d'avoir des rapports sexuels et/ou des rapports sexuels prémaritaux particulièrement si la finalité doit être le mariage » (Bélanger : 1997 : 4). Contrairement à la période socialiste, les préférences personnelles quant aux caractéristiques recherchées chez l'autre s'affirment. Néanmoins, les hommes privilégient et recherchent les critères physiques avantageux chez leurs futures

---

<sup>23</sup> Traduit par mes soins, "Nevertheless, French culture played an important role in attacking the fortress of Confucianism. For the first time, literary and philosophical works by Western authors, such as Musset, Baudelaire, Dumas Sr. and Dumas Jr., Hugo, George Sand, Madame de Stael, Rousseau, and Goethe, became available to the Vietnamese people and exerted considerable influence on Vietnamese literature. Vietnamese literary works began to criticize arranged marriage and the harshness of feudal ethics. Authors defended free love and romance between young people. The private sentiments of individuals, marital relationships and family life were often the focus of these works ».

conjointes alors que les femmes accordent une attention particulière aux critères d'insertion sociale.

Le modèle familial traditionnel connaît donc des bouleversements causés par la modernité et l'ouverture du pays qui a permis le véhicule d'idées nouvelles et l'émancipation individuelle d'un modèle familial fondé sur l'interdépendance de ces membres (Baylet : 2009, Phương : 2009, Lin : 2017). Ces dernières décennies, les mutations socioéconomiques qu'a connues le Vietnam ébranlé les fondements de la famille traditionnelle (Lainez : 2015). Pourtant ce modèle traditionnel bien que chamboulé subsiste et constitue une ressource indispensable à l'avènement de la modernité et de ses enjeux sociaux et économiques (Phượng : 2009). Les politiques de rénovation et d'ouverture au Vietnam ont produit d'énormes changements sociétaux et économiques. La diversification économique a contribué à accélérer la production et le développement, attirant une main-d'œuvre nombreuse et augmentant les sources de revenus tant sociales qu'individuelles. Le retour aux ménages en tant qu'unité économique de base a stimulé le dynamisme individuel et la créativité, permettant à beaucoup d'augmenter leurs revenus. Ces changements économiques ont également entraîné des changements notables dans les relations sociales. La liberté individuelle et les positions des femmes se sont nettement améliorées, grâce aux opportunités d'accroissement des revenus et d'indépendance économique. Cela se remarque dans les relations familiales, où les parents semblent progressivement perdre le contrôle de leurs enfants adultes lorsqu'ils ne sont plus dépendants financièrement.

Ainsi, on constate que l'acquisition d'une masculinité hégémonique, d'un statut d'homme, au Vietnam ne passe pas par l'orientation sexuelle de l'individu et l'affirmation constante de sa « virilité » comme on pourrait l'observer en Occident mais par sa capacité à reproduire l'ordre social établi, par le mariage et la reproduction pour pérenniser le lignage et le culte des ancêtres. La sexualité des hommes vietnamiens est personnelle et les rapports sexuels hors mariage sont tolérés (Thang, Huong et Blanc : 2002). La nature des rapports pratiqués importent peu tant qu'ils ne deviennent pas gênants pour la famille et le foyer (Newton : 2015). Les rapports sexuels entre hommes ne sont pas stigmatisés s'ils restent dans le feutrés, c'est la revendication identitaire homosexuelle qui l'est. Or au Vietnam le mouvement identitaire homosexuel qui revendique le droit de se marier et de fonder un foyer avec une personne de même sexe n'est pas représentatif, ni majoritaire, concernant les rapports sexuels entre hommes, pour beaucoup de clients il n'y a pas revendications, ils ne font qu'entretenir ces rapports sexuels entre hommes avant de retourner dans leur foyer auprès de leur épouse et leurs enfants. Le travail du sexe masculin à destination des hommes est donc une réalité qui est antérieur à l'avènement de

quelconques revendications identitaires sexuelles au Vietnam et il s'agit de l'insérer dans les différentes formes et lieux d'exercice du travail du sexe.

## Les formes diverses du travail du sexe

Pour ce faire il importe d'insérer la figure du travail du sexe dans un cadre global et mondialisé pour analyser la place du travailleur du sexe et les modalités d'exercice de son activité au Vietnam. Quelles formes de travail du sexe peut-on rencontrer et quels acteurs sociaux, directs ou indirects, gravitent autour de l'activité, les intermédiaires, les clientèles variées qui fréquentent régulièrement, ponctuellement ou occasionnellement, les travailleurs du sexe et les espaces et lieux dédiés ou appropriés pour les échanges. Le travailleur du sexe est rarement seul, indépendants compris. Le travail du sexe, comme tout travail, est organisé et l'activité répond indubitablement à la nécessité minimale de deux parties qui constituent le système prostituteur, le travailleur du sexe et le client. L'utilisation de ce terme de système prostituteur<sup>24</sup>, connoté et engagé, n'est remobilisé que pour la vision globale de considérer tous les acteurs du travail du sexe et l'intérêt scientifique de définir cette activité comme un secteur hétérogène et un lieu d'interactions multiples entre des parties diverses et des intérêts différenciés (Lin : 1998, Poulin : 2009). La polémique qui gravite autour de ce terme n'est pas le propos de cet écrit et il n'y a pas de volonté de stigmatiser une figure de ce système plus qu'une autre, ni à prendre parti. L'usage de ce terme est purement pratique et c'est autour de lui que l'on tente de construire une pensée qui considère le travail du sexe en termes d'interactions et comme un espace social.

Ainsi, ce système prostituteur peut s'insérer dans un système prostitutionnel qui comprend au minimum ces deux parties, le travailleur du sexe et le client, mais parfois d'autres plus ou moins impliqués dans les échanges mais qui font partie intégrante de ce système (Lin : 1998, Plamondon : 2002). Les acteurs se caractérisent en fonction de leurs rapports plus ou moins étroits et proches de l'échange. De fait, il y a le travailleur du sexe et le client qui entretiennent des rapports directs ou indirects, les propriétaires ou proxénètes ainsi que les divers intermédiaires. Il s'agit donc de définir chaque individu ou entité ainsi que les rôles qui leurs sont attribués dans le cadre du travail du sexe. Successivement, nous verrons les motivations internes et externes, conscientes ou inconscientes de l'exercice de ces activités, les acteurs

---

<sup>24</sup> <http://www.mouvementdunid.org/>

directs et indirects de ces systèmes prostitutionnels, la figure énigmatique du client et les lieux où prennent place ces activités.

### Les travailleurs du sexe

Nous l'avons vu la question du choix ne fait pas consensus et divise chercheurs, féministes, hommes et femmes politiques et la population en général (Maussuz-Lavau : 2015). C'est une véritable ligne de fracture qui oppose les orientations idéologiques de ceux qui définissent la prostitution comme un travail et une vente de services sexuels, qui veulent la faire reconnaître comme un choix personnel ou du droit à la libéralisation sexuelle et ceux qui considèrent ce choix comme coercitif, soit par endettement, nécessité économique et absence de solutions alternatives, soit par tromperie et/ou violence de la part de tierces personnes (Lainez : 2015). Les conditions qui amènent les travailleurs du sexe à franchir le pas sont donc analysées sous deux différents angles de vue. La première vision consiste à appréhender cette activité comme «forcée», contrainte par des raisons extérieures. Il peut s'agir d'une menace de la part d'une autre personne, qui est alors identifiée comme proxénète ou bien d'un impératif de survie économique. C'est deux alternatives sensées englober la totalité des formes de prostitutions sont pour le moins réductrices et reposent sur la dichotomie qui oppose choix libre et personnel et forme contemporaine d'esclavage (Lin : 1998). Face à cette approche, d'autres auteurs soulignent que la prostitution peut relever d'un choix, d'une décision libre de la part des personnes (Lin : 1998, Parent, Bruckert : 2005, Yu : 2015). Ce type de prostitution est alors qualifié de «volontaire», c'est-à-dire relevant d'un choix personnel, suite à un arbitrage entre plusieurs options possibles. Souvent, les opportunités de rémunération que peuvent offrir la prostitution sont les principales motivations qui poussent ces personnes à choisir cette activité plutôt qu'un autre métier à faible niveau de rémunération, tel que femme de ménage, caissière ou vendeuse (Poulin : 2009, Rubio : 2013). Cependant, quel que soit le degré de conscience du choix d'entrer dans le milieu du travail du sexe, les mécanismes de bases sont les mêmes: manque d'argent, problèmes de logement, chômage, rupture familiale, relations incestueuses durant l'enfance (Lin : 1998, Pryen : 1999, Plamondon : 2002, Poulin : 2009). Si l'argent semble être le moteur de l'entrée dans l'univers du travail du sexe, il n'est pas la seule et unique cause. À l'aspect financier s'ajoutent d'autres explications du passage à l'acte. Selon Stéphanie Pryen trois facteurs mène à entrer dans le travail du sexe, le premier est « prédisposant » et relève d'une approche psychologique ou psychologisante du phénomène, il existerait un certain déterminisme social et psychologique qui prédisposerait certaines personnes à la prostitution,

un milieu familial « carencé », une frustration affective infantile, un passé traumatique incestueux, une immaturité affective et sexuelle ou un milieu socio-économique peu favorisé. Le second est l'attrait que revêt l'activité par son aspect lucratif et la recherche du plaisir. Enfin, le troisième est qualifié de « précipitant » et désigne l'appartenance à un milieu ou un groupe de pair spécifique qui pratique ou consomme ce qui constitue pour le futur travailleur du sexe l'occasion de s'y essayer (Pryen : 1999). Si l'on se fie à cette approche les éléments biographiques et psychologiques, associés aux facteurs économiques et sociaux forment un ensemble de déterminants, qui pousse certaines personnes à entrer dans l'univers de la prostitution. Il n'est pas admis d'évincer cette approche mais elle n'est pas représentative de l'ensemble cela reste du cas par cas.

Colette Parent et Chris Bruckert dans leur article « Le travail du sexe dans les établissements de services érotiques : une forme de travail marginalisé », ainsi que la brochure réalisée par Maria Nengeh Mensah, professeure à l'École de travail social et à l'Institut de recherches et d'études féministes de l'Université du Québec à Montréal, , évoquent également la flexibilité des horaires, les rencontres variées, de sexes, de genres, de nationalités, de milieux sociaux, ou encore l'aisance avec le corps, la nudité et la sexualité, les confidences, l'écoute, le soutien moral. La conviction d'accomplir un rôle social, d'occuper un statut de confident vis-à-vis des clients qui les sollicitent pour assouvir leurs fantasmes les plus secrets et de remplir une fonction de soin en palliant les manques affectifs, les souffrances (Parent, Bruckert : 2005, Mensah : 2007). Bien qu'enserrés dans des normes intrinsèques à l'activité les travailleuses du sexe voient leur activité comme une zone neutre, une échappatoire aux conventions sociales que recherchent les clients. D'autant plus pour la clientèle fortunée qui perçoit dans cette activité une possibilité de renversement des rôles sociaux et des rapports de genre.

Au Vietnam, parmi les raisons invoquées par les femmes pour expliquer leur passage au travail du sexe on retrouve l'importance de la famille est du sacrifice personnelle pour sa subsistance, « comme dans le *Kim Vân Kiêu de Nguyễn Du*, LA pièce de littérature vietnamienne par excellence (poème en vers du début du XIX<sup>ème</sup> siècle) où l'héroïne, sublime d'abnégation pour sauver son père endetté, sacrifie son amour et épouse le créancier, un mandarin prévaricateur qui la vendra ensuite à un lupanar, scellant sa destinée de « lentille d'eau » (Le Failler : 2017 : section 19). Ainsi, il n'y a pas de parcours types du travail du sexe, parfois choisi ou subit, sur le court ou le long terme, parfois dans le même exercice et parfois dans divers autres, le travail du sexe revêt diverses formes et modalités d'exercice et cela est aussi valable pour les motivations qui y mènent. Le travail du sexe n'est pas une figure homogène il n'y a pas deux

travailleurs identiques mais quelle que soit la société dans laquelle il évolue et le cadre législatif en place, on retrouve des correspondances et des similitudes dans les modalités et les lieux d'exercice.

De plus, selon les auteurs et les différentes statistiques gouvernementales, les femmes de tous âges, représentent les deux tiers de l'activité et les hommes de tous âges le reste (Husson : 2017). Ces statistiques sont à prendre avec prudence, étant donné l'impossibilité d'un recensement exhaustif de l'activité (Plamondon : 2002, Månsson : 2003, Deschamps : 2008). D'autant plus en ce qui concerne les pays d'Asie où le recensement même de la population n'est pas d'une totale exactitude. En effet le travail du sexe par son caractère illégal s'exerce bien souvent dans le feutré et sans déclaration préalable à l'administration (McCamish : 1999, Formoso : 2001). Quantifier l'activité est une entreprise hasardeuse et souvent les chiffres sont estimés à la hausse ou à la baisse en fonction du parti pris pour une gestion politique du phénomène ou à l'inverse pour la discréditer (Pryen : 1999, Deschamps : 2008).

Cependant, sans la nécessité de quantifier, on peut tenter de définir les figures qui caractérisent, la « triade du système prostitutionnelle » et également catégoriser les formes et les lieux récurrents dédiés à l'activité que l'on retrouve sous des formes analogues et des dénominations indigènes un peu partout et également au Vietnam. En ce qui concerne les formes diverses d'activités, il est possible de les trier en fonction de leur niveau d'organisation (Lin : 1998). La notion spatiale du travail du sexe s'étend sur la continuité du processus de l'échange, les espaces dédiés à l'offre et les espaces dédiés à la demande ; les deux peuvent parfois se confondre selon les moyens dont bénéficie l'espace en question. Les lieux d'exercice du travail du sexe vont de la rue aux chambres d'hôtel luxueux en passant par pléthore d'espaces visibles ou dissimulés, réels ou virtuels, ouverts ou fermés, publics ou intimes, sécurisés ou non. Chaque acteur lié à l'échange sexuel occupe une place spécifique, le travailleur du sexe, les intermédiaires et le client (Plamondon : 2002). Selon le niveau d'organisation de l'espace, le nombre d'intermédiaires diffère, cela va de la négociation directe entre le travailleur et le client, au passage par plusieurs personnes plus ou moins directement impliquées (Poulin : 2009). Le travail du sexe est organisé à différentes échelles et répond un système hiérarchique plus ou moins complexe et violent qui prend forme en les figures des intermédiaires.



## Les proxénétismes et les clients

La figure de l'intermédiaire revêt diverses formes, de l'individuel au collectif, du régulier au ponctuel, et ils pourraient être hiérarchisés selon leur niveau d'implication. Les intermédiaires les plus impliqués sont les proxénètes ou les souteneurs, souvent désignés sous la contraction argotique du mot maquereau « mac » en français, ou encore dans les pays asiatiques sous le nom de « *mama san* » ou « *má mì* » en vietnamien du Sud qui correspond à une figure féminine, en générale ancienne travailleuse du sexe, ou bien « *ma cô* » en vietnamien pour désigner un homme proxénète (McCamish : 1999, Roux : 2011, Le Failler : 2017). Ils sont chargés de l'intendance des travailleurs, des locaux, des transactions et des clients (De Lind van Wijngaarden : 1999). Le vocable vietnamien « *ma* » signifie indépendamment du « *cô* », qui désigne une figure féminine, selon le contexte, un diable, un esprit ou un spectre. Le mot pour désigner le proxénète en vietnamien induit que l'activité de travail du sexe n'est exercée que par une femme et que le proxénète est une figure du mal à qui l'on vend son âme. Le proxénète ou le souteneur, homme ou femme, est une tierce personne qui participe d'une quelconque façon à la prostitution d'autrui, tout en gardant une position extérieure. Par contre, on peut distinguer deux formes de proxénétisme, liées à deux modes d'action différents (Plamondon : 2002). D'abord, le proxénétisme «de contrainte» renvoie au fait de favoriser la prostitution d'autrui ou à en tirer profit, en annihilant ou altérant le consentement de l'individu. La brutalité et la violence, tant physique que morale sont utilisées, les actes d'intimidation sont utilisés pour arriver à faire que la personne soit contrainte d'obéir. Elle est sévèrement réprimée par la plupart des États, car elle porte atteinte à la liberté et à l'intégrité des personnes, ainsi qu'aux droits humains fondamentaux. Ensuite, le proxénétisme «de soutien», quant à lui, est une forme de proxénétisme non contraignante, qui s'entend comme un appui, une aide ou une adhésion au travail du sexe d'autrui, sans exercer ni violence ni pression sur la personne prostituée et sans en organiser l'exploitation par l'intermédiaire d'un réseau. Il s'agit d'un proxénétisme de proximité, dans le sens où le proxénète côtoie régulièrement la personne prostituée. Cette forme de proxénétisme n'est pas toujours réprimée par les États et les politiques criminelles s'y rapportant peuvent aller de l'interdiction à la légalité, par la gestion d'un établissement de prostitution par exemple. Ces diverses formes de proxénétismes entrent en jeu selon les formes et les lieux d'exercice du travail du sexe.

Le client est la figure discrète du monde prostitutionnel, en général furtif sur le terrain, c'est une figure définie par rapport à ce qu'il recherche et qui est toujours, dans l'imaginaire social,

de sexe masculin (Plamondon : 2002, Månsson : 2003). « « Ce » client fantasmé est le plus souvent présenté comme le grand mâle viril, sûr de lui, dominateur et tout-puissant, nécessairement violent. La réalité décrit plutôt un homme en demande de présence féminine, de chaleur, en quête de réassurance sur sa virilité, qui se soumet aux conditions imposées par la prostituée et qui se plaît à être objet plus que sujet de la relation. » (Gil : 2008 : 30). Il est qualifié en des termes souvent peut élogieux, c'est un viandard, un micheton, un coucheur, un chaland, un sponsor ; des termes symboliquement chargés de l'aversion sociale pour les échanges sexuels rétribués (Plamondon : 2002).

Le client n'est pourtant pas une figure homogène et revêt des différences d'âge, de classe, d'origine (Plamondon : 2002, Thang, Huong et Blanc : 2002). Ses motivations sont diverses, tant sur les modalités de recours à la consommation qu'également sur ses motivations. Les clients appartiennent aux deux sexes, hommes et femmes, jeunes, moins jeunes et âgés, et de toutes origines sociales et nationales (Yu : 2015). Les différences notables vont de pair avec les formes de travail du sexe sollicitées et recherchées et les moyens mobilisés pour y arriver. En effet, la demande rythme l'offre et la demande à des goûts spécifiques et particuliers ; tous les clients ne recherchent pas les mêmes choses et n'ont pas les mêmes moyens à dispositions pour les satisfaire. Les travailleurs sont sollicités en fonction du lieu et des modalités d'exercice de leur activité. En cela réside la possibilité pour les travailleurs du sexe de cibler les clients potentiellement les plus aptes à les rémunérer à la hausse (De Lind van Wijngaarden : 1999, McCamish : 1999). Les clients de classe aisée s'attendent et payent pour la garantie de l'exceptionnel. Le fantasme est une motivation du client et ses moyens économiques permettent d'exiger du travailleur du sexe qu'il soit assouvi. A cette exigence, les travailleurs du sexe vont mettre toutes les chances de leurs côtés pour pallier l'offre concurrentielle et s'attirer le désir du client (Parent, Bruckert : 2005, Yu : 2015). Le succès de l'opération est gage de rémunération élevée ; il s'agit de privilégier d'un côté comme de l'autre la qualité sur la quantité (Bigot : 2009). Le travail du sexe nécessite de développer des compétences et le type de clientèle définit cette acquisition de compétences spécifiques ; toutes pratiques ne se valent pas et n'exigent pas les mêmes aptitudes (Deschamps : 2008, Absi : 2014). On retrouve cela dans les dénominations mêmes des activités du travail du sexe qui entrent dans le jeu des préférences des clients. Les ramifications sont constitutives de la demande et les travailleurs du sexe ne sont pas interchangeables, un gogo-dancer n'est pas un travailleur du sexe de rue et l'inverse est également valide. L'acquisition de compétences spécifiques est indispensable et répond aux exigences de l'exercice d'un travail (Parent, Bruckert : 2005, Bigot : 2009).

Dans les faits, le client est souvent masculin, la demande reste majoritairement masculine mais il est avéré que la demande féminine est grandissante depuis l'émancipation économique et sociale des femmes qui reproduisent dans leur consommation de travailleur du sexe la domination économique et sociale intrinsèque à l'activité (Yu : 20015). La demande féminine à destination des travailleurs du sexe concerne majoritairement les travailleurs indépendants, pas nécessairement par goût mais à cause de la quasi absence d'établissements spécialisés pour les femmes ; ceci dû au relatif refus de croire en l'existence d'une demande féminine (Roux : 2011). Les travailleurs du sexe indépendants sollicités sont des travailleurs de rue, des gogodancers, des strip-teasers, des gigolos, mais également des travailleurs du sexe indirects, comme des employés de bars, restaurants, magasins, etc (Lim: 1998, Parent, Bruckert : 2005). En Chine par exemple, l'appellation des travailleurs du sexe se réfère à l'univers des animaux de consommation courante. La travailleuse du sexe est couramment appelée « *jinu* » qui signifie la poule et le travailleur lui « *yadze* » qui signifie le canard (Yu : 2015). La symbolique chinoise est pleine de double sens et ces dénominations désignent une peau brutalement dénudée, un corps réduit à la consommation, tout comme la peau et la chair d'une volaille qui vient d'être plumée et vidée de ses entrailles, contrairement aux évocations littéraires de ces animaux qui leur prêtent des atours gracieux, de charme, d'harmonie et de magie. Les travailleurs du sexe sont réduits à des mets de consommation pour les clientes. En effet, les « *yadze* » sont sollicités par les femmes d'extraction aisée qui souhaitent assouvir leurs désirs sexuels sans contraintes de sentiments, d'attaches ou de justifications. Elles utilisent leurs ressources financière pour se le permettre. Souvent originaires de grandes villes comme Taiwan, Hong-Kong, Shanghai ou encore Macao, elles choisissent des travailleurs du sexe d'extraction pauvre (Yu : 2015). De plus, la consommation du travail du sexe est une forme de valorisation de la réussite sociale, la réussite financière recouvrant déjà tous les besoins quotidiens de l'individu, de sa famille et de se proche, la consommation du travail du sexe apparait comme un « privilège distinctif », l'affichage ostentatoire de la possibilité de se payer le « superflus », un « marqueur social » (Huong : 2008).

Dans une faible proportion, les femmes font également appel à des travailleuses du sexe, mais les rapports entre femmes sont encore plus invisibles, à la fois dans le paysage prostitutionnel mais aussi dans les études scientifiques ; ils existent indéniablement, mais les ethnographies sur le sujet sont très rares. Par contre, la demande croissante pour les travailleurs masculins, en majorité de la part des hommes puis de la part des femmes, est de plus en plus observée par les

études scientifiques qui tentent de plus en plus d'ethnographier le phénomène (Cauvin-Verner : 2014, Yu : 2015).

### Localiser le travail du sexe

On retrouve les travailleurs du sexe dans des lieux qui s'apparentent en majeure partie à ceux où exerce les travailleuses du sexe. Le travail du sexe s'exerce soit dans des lieux que l'on peut catégoriser, d'après Lim Lin Lean, selon leurs niveaux d'organisation, les lieux organisés, non-organisés, banalisés ou bien virtuels et déshumanisés (Lin : 1998). Les lieux organisés sont souvent sous l'autorité d'un propriétaire ou d'un intendant qui ont recours à des proxénètes, souteneurs, « maquereau » ou « *mamasan* ». Dans cette catégorie de lieux organisés ou de « consommation directe », on retrouve certains lieux où s'exerce le travail du sexe de rue, mais bien souvent des lieux clos comme des salons de massage, des établissements de call-girls ou gogo dancers, des nightclubs, des maisons de prostitution (Parent, Bruckert : 2005, Roux : 2011).

Le cas du travail du sexe de rue, qui est le plus visible et qui apparaît le plus évident quand on mentionne l'activité, est également le plus dangereux pour le travailleur (Plamondon : 2002). La possibilité d'exercer de façon indépendante ne dépend pas de son choix, mais des personnes intéressées qui sont présentes voire omniprésentes dans le quartier ou la rue. En effet, la concurrence n'est pas absente de l'activité de rue et constitue le premier obstacle du travailleur qui doit se faire une place et se constituer une clientèle. La concurrence peut parfois se révéler un danger, le recours à la violence est une solution efficace pour garantir le désintéret de la clientèle qui focalise visuellement son attention sur le physique du travailleur (Yu : 2015). Les marques et contusions dévalorisent l'attrait du travailleur et diminuent sa marge de négociation. De plus, le proxénétisme est présent de bien des manières, directement ou indirectement, mais omniprésent. Les travailleurs du sexe sont redevables vis-à-vis de cette entité oppressive qui, sous couvert de protection, demande une part des gains de chaque échange.

Les établissements spécialisés fonctionnent de la même manière à l'exception de l'enceinte d'un établissement clos qui garantit la main mise sur toute activité s'y déroulant ; ceci concernant le nombre des clients, la nature des actes échangés et les tarifs pratiqués. La somme qui sera dû au travailleur dépend du degré de contrôle exercé par la hiérarchie et de la liberté du travailleur de négoce ou d'acceptation d'un client. Lorsque que le client souhaite disposer du travailleur il crée un manque à gagner pour la hiérarchie qui exige et ponctionne une compensation pour le temps d'absence de sa main d'œuvre (McCamish : 1999, Roux : 2011).

Le "barfine" est une compensation que l'on paye au propriétaire de l'établissement, pour le manque à gagner. D'un établissement à l'autre, la destination du barfine, peut varier, dans certains cas la totalité va dans la poche du patron, dans d'autres, une partie est reversée au travailleur, ou bien, ces sommes sont rassemblées en cagnotte sur le même principe que des pourboires diviser ensuite entre les travailleurs (Parent, Bruckert : 2005). Dans beaucoup d'établissement la concurrence entre les travailleurs-euses du sexe est également très présente, certains sont plus sollicités que d'autres et étant donné que l'activité n'est pas nécessairement toujours très soutenue, en terme de fréquence, toute occasion est bonne à prendre pour être choisi par un client (McCamish : 1999). Les établissements les plus réputés en Asie du sud-est et beaucoup au Vietnam sont les bars « *bia ôm* », qui signifie en vietnamien « bière-enlacer », les karaokés où des travailleurs du sexe travaillent, chantent et poussent à la consommation (Roux : 2011, Le Failler : 2017). Ces établissements ne proposent pas nécessairement de services sexuels mais peuvent seulement mettre à disposition leurs employés pour l'accompagnement, la discussion et le divertissement des clients (Roux : 2011). Cependant s'il y a demande spécifique du client il est possible de négocier un barfine avec le propriétaire ou bien négocier directement avec l'employé pour disposer de sa personne à la fin de son temps de travail moyennant rémunération. Les salons de massages « *tâm quât* » et les coiffeurs « *cat toc* » sont très nombreux également à proposer des services sexuels au point tel qu'il est souvent nécessaire de s'assurer au préalable du type d'activité réellement exercée dans l'établissement avant de s'engager (McCamish : 1999, Le Failler : 2017).

La seconde catégorie de lieux concerne des espaces non-organisés, où le travailleur est seul et ne fait appel à un intermédiaire qu'en cas de danger, bien souvent trop tard (Lin : 1998, Lainez : 2015). Les travailleurs de rue, les call-girls, gogo-dancers, escort-girls et gigolos indépendant qui exercent et racolent dans les halls d'hôtels, les bars, les nightclubs, aux abords des gares, sur les aires de stationnement pour camionneurs, à proximité des bases militaires, des carrières minières ou de bois et sur les campus universitaires (Vu, Girault, Do, Colby et Tran : 2008, Hugo : 2017). Ce mode d'exercice laisse le travailleur livré à lui-même et induit la fluctuation des lieux et la présence constante de danger légal, par les forces de police et les dénonciations, ainsi que l'impossibilité de recours en cas d'agression ou de vol. Le développement de techniques pour y remédier est indispensable et influe sur la pérennité de l'activité. Selon les lieux et l'activité exercée, les dangers sont multiples et divers et bien que très différentes dans leur modalités et conditions de travail, demeure ce point commun de l'impossibilité de recours en cas d'impair. En revanche l'avantage économique est certain, aucune tierce personne ne

ponctionne d'intérêt sur les gains obtenus et le choix d'accepter ou refuser un client et de négocier les prix est à l'appréciation du travailleur. La prise de risque est perçue comme un investissement dangereux mais lucratif (McCamish : 1999).

Le film « *lost in paradise*<sup>25</sup> » qui retrace de façon lyrique et poétique les histoires, d'un couple d'hommes vietnamiens dont l'un est un travailleur de rue, et d'une travailleuse de rue vietnamienne sous le joug d'une « *má mì* » autoritaire et violente, montre bien les conditions d'exercice de l'activité de rue. En effet, la travailleuse est sous protection et doit des comptes à une « *má mì* » qui est accompagnée par un homme avec qui elle exerce des rondes dans les rues où ses ouailles travaillent ponctionnant les recettes, stimulant violemment les récalcitrantes et celles qui n'ont pas atteint leurs quotas, et chassant les clients qui tardent à consommer qui apparaissent comme un manque à gagner. Le travailleur du sexe lui ne dépend pas d'un proxénète et exerce seul son activité sans compte à rendre. Seulement il s'entiche au début du film d'un client qui sous couvert de sentiments et de protection fini par devenir envahissant, violent et profite du statut et des revenus de son travailleur du sexe pour vivre à son crochet et fini par partir avec ses économies. L'inversion des rôles est visible, le travailleur devient malgré lui le client de son propre client. Et le client, sciemment, profite de ce paradoxe improbable pour un travailleur du sexe pour se rémunérer sur son dos comme le ferait un proxénète. Après le départ de ce client avec ses économies le travailleur du sexe entre dans un engrenage d'arnaque et de vol de ses clients, les menant dans des endroits discrets pour les menacer d'une arme blanche pour leur voler argent et biens. Ce petit manège ne dure pas, il finit par être rattrapé par sa clientèle truandée qui demande réparation en le violentant. Ce film met en image l'omniprésence de la violence et du risque inhérente à l'activité de rue. Il met également en exergue la forte propension des travailleur de rue hommes et femmes d'entrer dans une relation intime avec leurs souteneurs. Ces relations intimes reposent sur une forme de syndrome de Stockholm de la part du travailleur du sexe qui s'attache à son souteneur. Seulement cet attachement est un pion avancé par les souteneurs pour garantir et renforcer l'aliénation du travailleur pour son activité. Le but du travailleur n'est plus seulement économique, il se sent investi de responsabilités vis-à-vis de de son souteneur pour qui il nourrit des sentiments bien souvent non réciproques. L'exercice seul du travail du sexe est jonché de dangers qu'il n'est pas toujours possible d'anticiper et d'éviter, l'humain n'est pas toujours rationnel.

---

<sup>25</sup> Ngoc Dang Vu (réal), « *Lost in paradise* », 2011, BHD, Vietnam Media Corp, 103min.

Une troisième catégorie de lieux est utilisée par les deux précédentes. C'est lieux informels, « d'interface » ou des « espaces récréatifs » tiennent un rôle clé dans la diffusion d'information ou la dissimulation de l'activité (Roux : 2011). On retrouve les commerces et le personnel de ces commerces qui fournissent des contacts ou accueillent contre rémunération les échanges des diverses activités. Ces lieux et personnes sont divers et ont des enseignes et des postes banalisés qui n'ont pas rapport avec le travail du sexe, quel qu'il soit. Parmi eux, on distingue les lieux et personnes fixes des lieux et personnes mouvantes et temporaires.

Les lieux fixes et les personnes qui les occupent et fournissent des contacts sont multiples et ne doivent pas être pris comme une généralité, mais pourtant on peut y trouver, pour certains, ce genre de services. Parmi eux se trouvent, les hôtels, les sex-shops, les cliniques spécialisées en charge du suivi de travailleurs du sexe, les cabarets, les boîtes de nuit, les spas et saunas, les agences de tourisme, les bars, les cafés, les restaurants, les karaokés, etc. La liste est longue et impossible à énumérer complètement à cause de la diversité et du caractère parfois improbable des lieux et personnes. Pourtant il est possible d'avoir des contacts de travailleurs du sexe indépendants ou des établissements spécialisés. La demande vient parfois des futurs clients mais peut également être spontanément mentionné par l'intermédiaire pour tâter le terrain d'un potentiel gain sur l'échange.

Les personnes mouvantes ou temporaires qui fournissent des informations sont les taxis ou rabatteurs en deux roues ou à pieds. Ceux-ci, et surtout dans les grandes agglomérations d'Asie et du Vietnam, sont omniprésents dans les rues, ils remplissent leurs fonctions première de taxi, voiture, moto ou vélo et racolent en même temps, selon le profil du client, pour un établissement ou un travailleur du sexe particulier qui le rémunère à la commission (Le Failler : 2017). D'autres sont à pieds, ils ne remplissent aucun rôles autres que rabatteur, ils ciblent les hommes isolés ou en groupe pour les orienter ou les escorter dans un établissement ou un travailleur du sexe.

Des infrastructures fournissent également des lieux temporaires ou ponctuels aux activités des travailleurs du sexe, ce sont des bâtiments, maisons, appartements ou chambres tout confort appelés « *messes* » qui appartiennent à un propriétaire qui est, soit en rapport avec une organisation de travail du sexe ou criminelle, soit un propriétaire lambda qui souhaite gagner de l'argent non déclaré rapidement, soit un ou des membres de la famille du travailleur du sexe qui sont au fait de son activité et fournissent les infrastructures nécessaires. Ces personnes et lieux ne sont pas assimilables d'emblée à l'activité du travail du sexe et pourtant ils fournissent une complicité et des alternatives utiles aux travailleurs du sexe en mal de client ou

d'infrastructures. Au Vietnam il n'y a pas à proprement parlé de ce qui s'en approche le plus sont les « *nhà nghỉ* » soit maisons de repos avec les tarifs horaires affichés à l'extérieur (Le Failler : 2017). Ces hôtels bon marché accueillent en générale une clientèle diverse, des familles ou des touristes de passage, des cadres en mission, des chauffeurs et parfois, pendant quelques heures une clientèle assez variée à la recherche d'intimité et de discrétion. On y trouve des amours illégitimes, des adeptes de la « sexualité de groupe », des activités prémaritales, des couples mariés à la recherche d'un peu d'intimité mais aussi des pratiques liées à la toxicomanie. Et pour des services sexuels, le personnel dispose d'un carnet d'adresse des souteneurs ou de travailleurs du sexe indépendants. Ces établissements exercent ses activités sous couvert d'une complicité voire une protection policière corrompues. Toutefois tous les « *nhà nghỉ* » ne sont pas tous adeptes de cette pratique mais ils sont tout de même réputés pour ne pas être très regardants sur la clientèle.

Une dernière catégorie de lieux est plus récente que les précédentes et fournit un accès facilité et au travailleur du sexe et aux clients. Cette catégorie de lieux est virtuelle, déshumanisée et prend forme par la technologie. Dans ce cas de figure, l'intermédiaire peut être immatériel et permet le négoce préalable sans confrontation directe. La presse spécialisée et plus récemment la technologie offrent la possibilité pour le travailleur sexuel de rendre accessible son offre à un public intéressé et plus large et pour les clients, de choisir et démarcher à distance (Plamondon : 2002, Deschamps : 2008). L'accès facilité n'est pas le seul avantage, cela permet également une invisibilité publique recherchée par les deux parties, dans le cas d'une législation qui interdit le racolage de rue ou tout simplement par peur de se confronter à la réalité. La multiplication d'applications, de sites, de forums et de chats en ligne permet un accès rapide, anonyme et un choix multiple pour l'utilisateur en quête d'un rapport tarifé. De plus, la fréquentation est ouverte et permet l'accès à un public divers, de classe, d'âge et de genre (Rubio : 2013). En effet, il existe des alternatives virtuelles qui ne sont pas assimilées immédiatement, dans l'acception commune au travail du sexe et de fait, n'ont pas le même statut juridique parce que grands absents du débat social. D'un point de vue salarial, en France et dans la plupart des pays occidentaux, les employés du porno et du strip-tease sont considérés comme intermittents du spectacle et payés au cachet (Poulin : 2009). Les personnels des entreprises de Minitel rose ou des services téléphoniques de messagerie dits conviviaux sont pour leur part employés de sociétés télématiques. Les services indépendants d'escorts, call girls et gigolos pour se constituer une clientèle et démarcher, font souvent appel à la technologie, les sites spécialisés payants, les sites d'annonces pour particuliers ou bien les applications de rencontres, et pour



certaines la presse spécialisée papier. Ce genre de démarchage rétribue le droit d'inscription sur les sites ou la parution des annonces, d'autres sont gratuits à l'inscription mais demandent un paiement pour avoir les informations de contacts. Depuis l'ère technologique, les moyens virtuels de commerces sexuels se sont démocratisés (Rubio : 2013). La pornographie est accessible en quelques clics et les prestations exhibitionnistes sont florissantes sur divers sites spécialisés, applications, chats et forums. Par un système d'affiliation, des plates-formes offrent aux propriétaires de ce type de site une liste mondiale de « modèles » qui permet, grâce au décalage horaire, d'avoir en permanence en ligne un vivier de plusieurs centaines de personnes disponibles. À la différence de sites ou de forums dont les annonces ont pour objet une rencontre physique qui pourra donner lieu à une relation sexuelle, de tels espaces sont totalement virtuels. La plupart de ces moyens de communications virtuels ne sont pas nécessairement payants jusqu'au choix par le visiteur du « performeur », « modèle », « animateur »<sup>26</sup>. À ce moment-là, il lui est proposé des communications personnalisées payantes, en groupe ou individuelles ; il est alors possible de communiquer directement avec le modèle, sur forum ou par vidéos interposées. Cette industrie a donné naissance à un modèle de marketing dont le principe est de mettre en place des « sites vitrines » accessibles gratuitement, mais renvoyant à des services payants (Rubio : 2013). Les services que fournissent les sites et applications sont payants, directement ou indirectement ; ils récoltent les gains d'une prestation sexuelle dématérialisée.

Ainsi ces lieux d'exercice du travail du sexe proposent un éventail de choix très large qui minimise ou augmente à la fois la prise de risque, la liberté et les profits. Tous ces lieux ne s'équivalent pas tant sur le plan juridique que sur le plan économique. En effet, les gains sont à double tranchant (Lin : 1998). L'exercice permet soit de gagner plus et plus rapidement que dans n'importe quel autre corps de métier, mais cela dépend du degré de dépendance et du taux d'intérêt prélevé par les propriétaires, proxénètes et intermédiaires physiques ou virtuels impliqués. L'utilisation massive d'internet a permis à la figure du propriétaire et des intermédiaires de revêtir d'autres formes plus déguisées en profitant des normes et usages de la toile qui procurent subtilement un relatif anonymat et un dégrèvement de responsabilités. Le cadre légal qu'offre internet tend à attirer les travailleurs du sexe qui voient en cette alternative la possibilité, de la sécurité législative et physique, de la négociation préalable et à distance, du prix et du choix du client. Cette nouvelle forme du travail du sexe intégré dans toutes les sociétés et légales partout où internet n'est pas contrôlé, induit l'assimilation du gouvernement de

---

<sup>26</sup> Aubert Olivier, Mai 2001, Apogée de l'économie dématérialisée : Travailleurs du cybersexe, Le monde Diplomatique, page 28.

chaque pays à un Etat proxénète (Plamondon : 2002). Subtilement déguisée, cette forme de proxénétisme passe par l'intermédiaire des modérateurs internet qui rendent des comptes à des propriétaires et eux-mêmes payent des impôts à l'Etat qui redistribue ces impôts dans les dépenses publiques. Ainsi, cette dernière forme du travail du sexe diversifie encore un peu plus les formes qu'il peut prendre et qui complexifie dans les modalités d'exercice la tentative de définir un travail du sexe de façon homogène. Toutes ces formes du travail du sexe sont exercés par des femmes et des hommes de tous âges mais par des couples également quelque soient leurs compositions.

Pour conclure cette seconde partie, on constate qu'insérer la figure masculine dans le travail du sexe n'est pas évidente, parce que socialement elle est soit niée, ignorée, tolérée ou stigmatisé. Tout cela rend l'observation des échanges difficile et les enquêtes réalisées sur le sujet restent peu nombreuses. Cependant, on a vu qu'il était possible de définir les lieux et les acteurs des systèmes prostitutionnels masculin et plus spécifiquement au Vietnam en passant par les études réalisées sur les travailleuses du sexe. Même si les modalités d'exercice et le stigmate lié à l'activité ne sont pas toujours les mêmes pour les deux sexes, ils partagent des similitudes dans les motivations et les contraintes à exercer le travail du sexe. Les hommes comme les femmes doivent respecter des règles et des normes dans l'exercice de l'activité et celles-ci changent au gré des diverses formes que l'activité peut revêtir mais l'acquisition de compétences professionnelles est indispensable à l'ensemble de ces formes de travail du sexe (Parent, Bruckert : 2005, Poulin : 2009, Bigot : 2009, Absi : 2014). De plus, nous l'avons vu et c'est d'autant plus flagrant pour les hommes travailleurs du sexe, l'activité ne définit pas l'individu, les rapports qu'il entretient dans le cadre de son activité ne correspondent pas à qui il est intimement et socialement. Il y a une mise à distance de la vie privé lors de l'exercice de l'activité et vice-versa, les deux sont dissociés par le travailleur du sexe.

Le travailleur du sexe masculin s'inscrit donc dans les modalités, les lieux et les formes diverses du travail du sexe et il s'agit maintenant de l'inscrire dans un cadre migratoire qui est une part importante de l'activité pour les travailleurs du sexe mais pas seulement. En effet, le travail du sexe en général mais particulièrement en Asie du sud-Est et au Vietnam s'inscrit dans un cadre migratoire mondialisé auquel participent les travailleurs du sexe, les proxénétismes et également les clients.

## Chapitre 3

### Un commerce du sexe mondialisé

La présence du travail du sexe dans tous les pays nécessite de le penser en terme de migrations nationales et internationales (Plamondon : 2002). En effet, si la présence de cette activité est plus ou moins visible selon le cadre législatif en vigueur, la diversité des origines des travailleurs du sexe est indéniable (Månsson : 2003). Ces origines diffèrent selon la nationalité, la région, les villes et villages du travailleur du sexe et répondent, selon les cas, à des contraintes, familiales, législatives, économiques ou coercitives (Lainez : 2015). Ces contraintes sont la pierre angulaire des intérêts et modalités de la migration et touchent tous les acteurs du travail du sexe, le travailleur du sexe lui-même, par choix direct ou indirect ou par coercition, les intermédiaires par intérêts économiques multiples et les clients par intérêts pécuniaires ou recherche d'assouvissement d'un fantasme. Pour l'activité du travailleur du sexe, la migration nationale ou internationale est indispensable pour la préservation de la famille mais également par nécessité d'exercer là où la demande se trouve. Le cadre législatif et la demande influent largement sur le choix de la destination pour le travailleur du sexe mais également pour les proxénètes et les clients. Les grandes villes sont des endroits privilégiés par la forte présence de la clientèle, mais également par le relatif anonymat que procure une forte concentration de population. En Asie du sud-est, le tourisme sexuel a encouragé la mobilité croissante des travailleurs du sexe, soit par coercition, soit par choix (Formoso, 2001, Graeme John Hugo : 2017). Cette forme de tourisme a également donné lieu à des évolutions dans la pratique et la consommation du travail du sexe. Ces évolutions sont le théâtre de rencontres et de confrontations entre des parties qui se méconnaissent mais qui font jouer cette méconnaissance, soit pour le client pour justifier un comportement qui est répréhensible et assouvir ses fantasmes et son besoin de réaffirmer son statut social, soit pour le travailleur du sexe pour optimiser les gains par l'entretien des préconçus et des fantasmes de la clientèle.

### Penser le travail du sexe en termes de migrations

Le travail du sexe ne s'effectue pas, sauf exceptions, au domicile familial mais dans un logement banalisé. L'activité ne doit pas impacter directement sur le domicile familial et les autres membres qui le constituent (McCamish : 1999, Formoso : 2001). Même dans le cas d'un commerce coercitif de la part d'un membre de la famille, le travailleur du sexe est éloigné de sa maison pour occuper un logement avec la personne qui s'occupe de l'intendance, membre de la famille ou autre. Et comme les études le montrent, l'activité peut créer un rapprochement

familial (Roux : 2011). Quand les profits générés et la position du travailleur le permettent un des membres de la famille peut le rejoindre et exercer à son tour cette activité ; ainsi les charges quotidiennes baissent et les profits générés sont doublés. L'ambivalence de l'importance de s'éloigner de sa famille est marquée par l'influence économique de l'activité qui contribue à une tolérance, voire une acceptation et une contribution de la part des membres de la famille. C'est particulièrement vrai pour les zones liées au tourisme sexuel où le travail du sexe est partie intégrante de l'économie du pays et une source intarissable de revenus pour les citoyens qui s'adonnent ou ont des intérêts dans l'activité (Formoso : 2001, Graeme John Hugo : 2017). Cependant dans la plupart des cas le profil des travailleurs du sexe est défini par les caractéristiques inhérentes à l'activité soient, le célibat, l'occupation d'un espace de vie seul ou avec des homologues travailleurs du sexe et éloigné de son cercle d'interconnaissances (McCamish : 1999, Yu : 2015). Les travailleurs du sexe vivent souvent entre eux pour économiser sur les dépenses liées au logement qui ne sert souvent qu'à dormir et se nourrir. Les prestations sexuelles sont aux frais du client dans les hôtels, des « *messes* » ou dans des lieux publics à l'abri des regards. Il est intéressant de noter que les hommes n'ont pas le même besoin de distance que les femmes (Graeme John Hugo : 2017, Tracol-Huynh : 2017). L'acceptation de la société à se désintéresser de la sexualité masculine et à considérer le travail du sexe comme temporaire pour la gente masculine, leur permet de s'éloigner spatialement moins de leurs origines. Il est cependant nécessaire pour les hommes d'extraction sociale rurale ou pauvres de s'éloigner de leurs origines géographiques, indépendamment des intérêts familiaux, pour trouver une clientèle (McCamish : 1999).

### Le cadre législatif

Le cadre législatif du pays d'origine du travailleur est une condition de possibilité d'exercice sous contraintes ou non de l'activité (Plamondon : 2002, Parent, Bruckert : 2005). Les cadres législatifs répressifs représentent un danger pour les travailleurs qui, dans l'illégalité de l'activité, l'illégalité de résider sur le territoire ou les deux, craignent les contrôle policiers, l'implication du crime organisé et la violence. De plus, le statut illégal procure aux intermédiaires et à la clientèle des moyens de pressions, chantage de dénonciation aux forces de l'ordre, négociation des prix et des commissions, non-respect de la moralité et perpétuations de violence sexuelles ou autres. Pour ces raisons, les motivations de la migration pour l'obtention d'un statut légal ou non dépendent des croyances de chaque travailleur qui ne sont bien souvent qu'illusoires, par la présence dans les deux cas, de risques de violence et de

coercition. Dans le cas d'une législation répressive, la possibilité d'exercer dans le feutré et la dissimulation offre un avantage économique évident, mais appelle inmanquablement la criminalité, la violence et la corruption (Månsson : 2003). La légalité et la possibilité d'exercer sans contrainte sont des conditions recherchées activement par les travailleurs, même si la légalité n'exempte pas la criminalité. En effet, les intérêts du travailleur à la migration dépendent du statut qu'ils ont dans le pays d'exercice. La possibilité d'exercer dans la légalité est dans la conception du travailleur un gage de sécurité et de pérennité. Les zones rouges que forment les quartiers dédiés au travail du sexe aux Pays bas, en Allemagne et en Thaïlande sont l'assurance pour le travailleur de trouver un poste fixe et une clientèle variée (McCamish : 1999). La légalité (ou la tolérance) attire le client qui considère que l'activité est mieux encadrée donc avec des prix fixes et des travailleurs sains. Ces croyances ne reposent que sur un imaginaire et un discours véhiculé par les gouvernements, les établissements et les travailleurs eux-mêmes pour pérenniser l'affluence de clients. Cependant, les pays qui offrent ce cadre recherché voient affluer des travailleurs internationaux parfois lointains, et d'autres de pays voisins ou limitrophes. Les travailleurs s'échangent leurs places respectives, l'exercice de l'activité est occupé par des personnes étrangères, souvent dans l'illégalité tandis que les travailleurs qui ont la nationalité du pays s'exportent. De plus la demande ne tarie pas et demande de la nouveauté et la jeunesse, il y a donc un roulement très important qui ne garantit pas la place fixe pour le travailleur du sexe (Plamondon : 2002). Les modalités de la migration sont donc à questionner en termes de choix personnels ou de contraintes.

#### Entre migration choisie et migration coercitive

La zone d'exercice du travail du sexe est donc un espace dédié et éloigné de la zone d'origine ou de recrutement du travailleur. En effet pour le travailleur du sexe qui décide de s'adonner à cette activité comme pour celui qui y est contraint, son environnement d'origine est éloigné. La migration répond donc à différentes modalités, de choix ou de contraintes, directes ou indirectes (Lainez : 2015). Dans le choix d'une migration choisie, le travailleur va là où la demande est présente et l'éloignement dépendra de ses moyens économiques et de sa capacité à établir rapidement un réseau de clients. Dans les cas où le travailleur occupe une autre activité, la migration est déjà effectuée et pour des raisons autres que l'exercice de cette activité, comme les études ou un poste de travail (Lin : 1998, Bigot : 2009). Les étudiants, les personnes sans emploi et les travailleurs précaires, ou avec des horaires pas assez satisfaisants, des ouvriers, salariés en temps partiel, forment le gros du contingent. L'activité commerciale de son corps

apparaît une source rapide de revenus et une activité qui ne demande pas un investissement horaire lourd. Le choix apparaît parfois spontanément, ou bien il est sollicité lors d'occasion sur le lieu de travail, un lieu de loisir, un lieu public. Les récits de travailleurs du sexe montrent que la sollicitation lors d'une activité étrangère, professionnelle, de loisirs ou estudiantine, est effectuée par le client qui entreprend le négoce de la transaction, seul l'accord est donné par le travailleur. Cet accord oral s'accompagne d'une négociation préalable sur la durée, le lieu, la nature des actes sexuels et le tarif exigé. Cette forme d'activité sexuelle rémunérée s'apparente, selon les auteurs, à un travail du sexe indirect et ponctuel (Lin : 1998). Cependant, cette pratique bien que ponctuelle peut devenir récurrente et donner lieu à une récurrence telle qu'elle empiète sur l'activité professionnelle ou estudiantine d'origine.

Dans le cas d'un recrutement, à l'origine innocent et se révélant in fine coercitif, par l'intermédiaire d'un recruteur. La migration internationale est indispensable pour le bon fonctionnement du subterfuge. Les recruteurs font souvent la navette entre différents pays pour attirer de jeunes recrues, les faire passer la frontière pour les insérer sur un marché du travail sexuel (Lin : 1998). Le travail du sexe n'est pas nécessairement illégal en tant que tel dans tous les pays ; par contre, la présence illégale sur le territoire l'est. La coercition est possible dans de nombreux cas par l'absence de documents officiels autorisant la présence d'un travailleur du sexe sur le territoire. L'absence de passeport ou de visa laisse la victime sans recours légal, ni connaissances susceptibles de lui venir en aide. Les techniques de recrutement jouent sur la naïveté, l'inexpérience professionnelle, la méconnaissance du cadre législatif, des grandes agglomérations et le besoin économique de leurs victimes (Plamondon : 2002, Doyt et De Tréglodé : 2009). La recrue type est généralement d'extraction pauvre, rurale ou issue de petites villes ou villages (McCamish : 1999, Linh, Nguyễn et Palmer: 2009). Les recruteurs promettent des postes bien rémunérés et une liberté de démarrer une vie dénuée de contraintes ; le fantasme d'un ailleurs hypothétique qui prend vie au travers de son discours bien rodé. Le besoin matériel, la nécessité de réussite économique et la naïveté constituent la clé de voute de ce système de recrutement (Thai : 2012). La migration est sciemment choisie par le futur travailleur du sexe et perçue comme la condition nécessaire pour un avenir meilleur. Bien sûr, à l'arrivée dans cet éden, la réalité reprend ses droits et laisse les victimes face aux obligations et les contraintes avec l'impossibilité de faire demi-tour. Les dettes du voyage, qui ont été prises en charge par le recruteur, sont à rembourser (Lainez : 2015). Le recruteur mène ses nouvelles recrues du pays d'origine au pays d'accueil et les laisse à l'arrivée à des complices qui fournissent les autres besoins, le gîte et le couvert. Rien n'est gratuit et les dettes s'accumulent

à mesure que les intermédiaires se multiplient. Le travail n'a pas encore commencé que les sommes à rembourser s'échelonnent sur plusieurs mois, voire plusieurs années. Le voyage est souvent un aller simple pour une durée indéterminée. Les intérêts dus augmentent et l'argent gagné ne suffit qu'à couvrir les dépenses, dans le meilleur des cas, aucun profit n'est généré ou il est insuffisant pour permettre de rentrer.

Même si il y a volonté d'effectuer une migration inverse, de rentrer dans son pays d'origine, sa ville ou son village natal le travail du sexe est annihilant de diverses manières (Lin : 1998). L'organisation l'empêchera par l'augmentation intempestive du montant de la dette ou bien par la force, en usant de l'intimidation et passage à tabac ou bien par l'usage de drogues. La drogue est un moyen pour les oppresseurs de garantir la docilité des recrues, puis d'assurer leur dépendance et d'augmenter leurs dettes (Poulin : 2009). L'usage de drogues permet aussi au travailleur sexuel de multiplier les passes. C'est donc un double bénéfice pour les souteneurs, un bénéfice lié à la vente de drogues et un bénéfice sur le nombre de passes augmentées. Après être passé par l'usage de drogue, les travailleurs du sexe perdent la volonté et l'espoir un futur meilleur et finissent dépendants, bien après avoir été remerciés, contre leur gré, par les souteneurs. L'usage de drogues « dures » a un impact psychique indéniable qui est utilisé par les souteneurs, mais également un impact physique destructeur inévitable sur le long terme. Cet impact physique n'est pas visible au début mais plus le travailleur exerce longtemps l'activité sous drogue, plus les dégâts sont irréversibles et impactent de fait le succès auprès des clients. Ce double effet pervers de l'usage de drogue laisse les travailleurs du sexe, dépendants et criblés de dettes, contraints de brader les passes et d'exercer dans la misère. De plus, les cas de rapatriement se font souvent contre le gré des travailleurs du sexe et s'accompagnent au préalable d'un séjour en détention. En situation irrégulière dans le pays d'accueil, les travailleurs, qui n'ont souvent pas, ou plus, de papiers officiels, sont renvoyés dans leurs pays d'origine par les instances juridiques (Poulin : 2009). Une fois rapatriés, ils n'ont bien souvent pas de ressources et plus d'attaches et désirent malgré eux, retourner exercer le travail du sexe ; c'est le seul qu'ils connaissent et qui, bien qu'économiquement peu ou pas viable, est leur seul moyen de subsistance. Le travail idyllique proposé au début s'est transformé en une activité aliénante et désespérée de subsistance.

## Le travail du sexe valorisé par la migration

La migration est donc une condition viable à la recherche de gains plus importants. L'intérêt économique est une constante dans l'exercice du travail du sexe et la migration est une modalité qui permet la valorisation économique du travailleur mais pas seulement. En effet la migration est inhérente à l'exercice de l'activité par choix ou par coercition mais quelle que soient les modalités, elle profite pour des raisons diverses aux travailleurs, aux souteneurs et aux clients.

La migration permet, d'un côté, aux travailleurs du sexe en situation précaire de pallier la faiblesse des prix pratiqués par la valorisation de leurs origines auprès des clients, et de l'autre, pour les travailleurs sexuels avec des capitaux sociaux, économiques et symboliques plus importants, de les investir dans une forme de travail sexuel plus professionnel et ainsi attirer une clientèle aux moyens et aux exigences plus importants. La migration est l'imbrication d'intérêts économiques, par la recherche d'une clientèle abondante et avec des moyens économiques plus importants, et la valorisation des capitaux de chaque travailleur, par l'origine géographique, nationale et sociale. Même diverses, ces origines cohabitent dans des espaces dédiés et constituent la variété de l'offre que recherche la demande. Les avantages pour la clientèle de la variété de l'offre sont économiques et également propres à la satisfaction des fantasmes (Plamondon : 2002, Månsson : 2003). Les avantages économiques flagrants résident dans la négociation du prix de l'illégalité, l'origine valorisée ou dénigrée par les normes et idéologies nationales, et les conditions d'exercices.

Les travailleurs du sexe jouent sur leurs origines valorisées ou non, soit pour gonfler les prix de leurs prestations, soit pour multiplier les clients par des rabais. La qualité ou la quantité sont au centre du négoce des échanges sexuels entre le travailleur et sa clientèle. Les critères d'origines géographiques, de sexes, d'âges et physiques entrent dans la possibilité de négocier le prix, soit vers le bas, soit vers le haut. La valorisation de la couleur de peau ou les critères culturels que leurs origines véhiculent créent un terreau fertile à la constitution d'une clientèle prête à dépenser plus pour avoir des relations sexuelles avec eux (Månsson : 2003). La migration d'un travailleur du sexe dans son aire culturelle est soumise également à la hiérarchie des différentes nationalités. En Europe, les travailleurs de l'Est qui s'expatrient à l'ouest seront relégués au travail de rue. En Asie, les travailleurs japonais ou chinois sont valorisés sur le marché du sexe dans les pays d'Asie du Sud-Est (Roux : 2011). Les préconçus culturels sont au centre du négoce sur le marché du travail du sexe international. Ils constituent à la fois une dévaluation et une promotion du travailleur du sexe en fonction des préconçus et des fantasmes de la



clientèle. Cette stratégie de la migration pour valoriser ses origines se retrouve à l'échelle internationale et également nationale. Les origines rurales sont dénigrées par le véhicule d'idées reçues sur la campagne qui participent à la subalternité des travailleurs du sexe qui subissent le rabais des prix et l'impossibilité de négocier avec les clients. La forte concurrence des travailleurs du sexe d'extraction sociale basse et rurale les oblige à privilégier la multiplicité des passes ou accepter des pratiques sexuelles non conventionnelles, qu'ils ont la possibilité de négocier plus cher (Yu : 2015). Quelles soient les stratégies choisies par les travailleurs, les conditions de travail sont plus précaires et usantes, psychologiquement et physiquement, que pour leurs homologues d'origine urbaine qui ont un ensemble de capitaux, sociaux, économiques et symboliques plus élevés et sont donc en capacité de proposer des prestations dans un cadre plus professionnel, valorisé et valorisant pour eux et leur clientèle (Plamondon : 2002).

Le souteneur est directement en rapport avec le travailleur ou passe par divers intermédiaires. Les intérêts pour lui de la migration des travailleurs sont multiples (Poulin : 2009). La migration permet la réussite économique de son affaire par la servitude du travailleur qui, sans recours légal, n'a d'autre choix que d'obtempérer et reverser ses gains au souteneur ou à l'un de ses sbires qui jouent le double rôle de protecteurs et de bourreaux. De plus, l'intérêt de la pluralité migratoire permet à l'intermédiaire de répondre facilement aux demandes spécifiques de la clientèle (Månsson : 2003). La variété ouvre la porte à la négociation des prix et donc à la plus-value réalisée sur la prestation du travailleur. Le souteneur investit sur ses travailleurs et cet investissement rapporte plus ou moins en fonction du succès du travailleur auprès de la clientèle. Comme on a pu le voir, la valorisation du travailleur par ses origines est une dimension importante pour la réussite économique. Ainsi, le souteneur réalise du profit et le pérennise par la main mise qu'il a sur le travailleur. Bien souvent, les travailleurs du sexe qui sont sous le joug d'un souteneur ne négocient pas eux-mêmes le prix ou le nombre de passes réalisées dans une journée ; ou bien ils ont un chiffre d'affaire à respecter et à remettre quotidiennement au souteneur ou un intermédiaire. Quoi qu'il en soit, le recours à un intermédiaire inclut des obligations financières à reverser. Le chiffre est fixé par le souteneur et doit être observé et respecté par le travailleur, sous peine de répercussions physiques (Yu : 2015). L'impossibilité d'avoir accès à une protection légale de la part des forces de l'ordre les contraint à l'impasse et renforce le pouvoir du souteneur. Le cadre juridique, on l'a vu, laisse les travailleurs migrants, comme leur homologues citoyens, démunis de recours légal sous peine d'emprisonnement ou, dans leur cas, de rapatriement forcé qui induirait la perte de leurs biens et économies s'il y en a. Éloignés de leur souteneur et de sa main mise mais dépourvus de

moyens, ce qui on le verra, quand cela arrive, mène le travailleur à retourner par tous les moyens dans le giron de son souteneur.

Le client est en recherche d'assouvissement de son désir sexuel mais ce désir sexuel s'accompagne de fantasme et d'attente exotique propre à satisfaire ses envies et son égo (Månsson : 2003). Le choix du client dépend de ses appétences sexuelles et de ses moyens économiques. La variété migratoire qu'offre le marché du travail du sexe est donc propre à satisfaire tous les désirs de la clientèle. Certains fantasmes se nourrissent de caractéristiques culturelles, d'âges, physiques et spécificité des actes sexuels proposés. Les spécificités culturelles se satisfont des origines variées des travailleurs du sexe qui portent les projections des préconçus culturels des clients. Ces préconçus vont influencer soit méliorer le prix soit le dévaloriser. Le négoce de la passe est l'endroit où le pouvoir économique du client sur le travailleur dépend des capacités des deux parties à tirer avantage de la situation. Cette situation en cas d'illégalité du travailleur à être sur le territoire et exercer cette activité permet au client de baisser le prix par le biais du chantage et des menaces de dénonciation. Le travailleur lui jouera sur les goûts du client, de son besoin de satisfaction immédiate et de l'originalité de ses origines, son caractère exotique et l'absence ou la rareté de la concurrence présentant les mêmes atouts. L'exemple le plus flagrant, outre le marché local inhérent à chaque pays, réside dans le phénomène polémique du tourisme sexuel qui lie migration internationale et nationale des deux figures du travailleur et du client. Le tourisme sexuel, s'inscrit dans le contexte des nouvelles mobilités contemporaines suscitées par la mondialisation, s'exporte et se transporte au gré de la demande (Lainez : 2015).

En Asie, d'un côté, des hommes et des femmes provenant d'Europe orientale ou de Russie, répondent aux exigences d'une prostitution de luxe à destination des hommes et femmes d'affaires asiatiques, de l'autre, des femmes et hommes asiatiques, en majorité de Thaïlande, sont toujours plus nombreux à migrer vers le Japon, les grandes métropoles chinoises, Taiwan et Singapour laissant les bordels bon marché locaux aux vietnamiens, birmans, laotiens, cambodgiens et Chinois d'origines rurales en quête de survie, de nourriture et de papiers (Roux : 2011, Lainez : 2015). Le tourisme sexuel procède toujours d'un rapport à l'étranger. Celui-ci peut être du proche ou du lointain, mais il vient d'ailleurs, à l'aune d'une pratique inscrite dans la mobilité. « La prostitution du proche n'existe pas [en Thaïlande]. Il s'agit toujours d'un commerce inscrit dans la mobilité qui associe des partenaires venus d'ailleurs, des "corps étrangers". » (Formoso 2001 : 61.). Cette affirmation de Bernard Formoso est contestée par différents auteurs qui mettent en évidence que le travail du sexe surtout en Asie répond à une

forte demande locale bien avant de répondre aux demandes étrangères (Roux : 2011, Colby, Cao et Doussantousse : 2004, Lainez : 2015, Baffie : 2017, Husson 2017). La séparation entre ces deux types de travail du sexe est spatialement marquée, les quartiers dédiés à une clientèle étrangère qui payent plus chère, prennent place dans les zones aménagées pour le tourisme alors que le travail du sexe à destination des locaux se trouve à l'extérieur de ces quartiers, elle est moins visible pour les étrangers et sur laquelle les chercheurs ont peu de données (McCamish : 1999, Roux : 2011).

## Les tourismes sexuels

Depuis les années quatre-vingt-dix, la transformation la plus importante du commerce sexuel a été son industrialisation, sa banalisation et sa diffusion massive à l'échelle mondiale (Husson : 2017). Le travail du sexe peut même parfois faire partie d'une stratégie de développement de certains États, pour rembourser des dettes ou promouvoir la croissance économique (Formoso : 2001). Ainsi, une relativement grande partie des investissements étatiques ont pu être dirigés vers les industries du tourisme et du divertissement; alimentant par conséquent l'industrie du commerce sexuel. Le travail du sexe dans sa complexité, met en cause des valeurs et des repères propres à chaque société. Or, dans un monde globalisé, ce système de valeurs a changé. Les enjeux du travail du sexe ne sont plus cantonnés aux frontières de chaque société, mais s'étendent aux questions relatives à la mondialisation économique et sociale. L'internationalisation des relations entre les sociétés, que ce soit en termes d'échanges marchands, de flux migratoires ou de circulation d'idées a fortement fait évoluer l'univers du travail du sexe. Les individus ont aujourd'hui le sentiment d'appartenir à un monde globalisé. Cette nouvelle conception de l'espace se caractérise par une tension entre le global et le local, entre l'universalisme et le particularisme. Il s'agit à la fois d'une confrontation et d'une interaction entre différentes échelles qui peuvent être contradictoires pour les individus. Roland Robertson, utilise alors le terme de «glocal» pour qualifier l'ensemble des tensions entre le global et le local, entre les dimensions économiques globales et les aspects sociaux et culturels locaux (Robertson : 1996). Le «glocalisme» se rapporte alors au fait que chaque phénomène local se répercute sur le global et inversement, que chaque tendance globale influence le local. Cette association du global et du local permet ainsi d'envisager la réalité sous sa forme multidimensionnelle. Ce concept nous permet de comprendre de quelle manière les dimensions globales d'échanges mondiaux de biens et services, d'ouvertures des frontières et de migrations peuvent bouleverser des réalités locales.

Dans le cas de la criminalité transnationale et plus particulièrement des réseaux du travail du sexe, les flux globaux de migration ont un impact direct sur la recrudescence du travail de sexe à un endroit donné et inversement. Le tourisme sexuel est au cœur de ces transformations du commerce du sexe qui met en relation des conceptions globales avec des conceptions locales du travail du sexe (Husson : 2017). Au Vietnam, depuis l'ouverture du pays depuis 1986, l'afflux massif de touristes étrangers s'est accompagné de l'apparition de quartiers touristiques aux cœurs des grandes agglomérations. Bien que le phénomène du tourisme sexuel, au Vietnam, ne soit pas observé et ne transparaisse pas dans les écrits scientifiques, il est largement visible (Plamondon : 2002). Dans les plus grandes villes, il y eu une explosion démographique qui s'est accompagnée d'une migration croissante vers les grandes agglomérations et une libéralisation du changement social qui a vu croître l'émergence d'une culture gay de plus en plus visible surtout à Hanoi et HCMC (Vu, Girault, Do, Colby et Tran : 2008). Les zones urbaines touristiques fourmillent de restaurants, bars qui proposent des services d'escort, de gogo, de strip-tease et les hommes en recherche de compagnie masculine ne sont pas en reste avec la florissante croissance d'établissement de divertissement « *gay-friendly* » (Le failleur : 2017). L'homosexualité au Vietnam est moquée mais pas illégale, et l'industrialisation et le développement rapide du pays, comme de nombreux autres pays d'Asie, est le temps de profonds changements économiques, sociaux et culturels (Kelly : 2004, Bulbeck : 2009, Roux : 2010). L'inflation et l'ouverture grandissante du pays aux étrangers et leurs cultures ont encouragé la libéralisation des valeurs sociales (Kelly 2004, Huong : 2008). Ainsi, bien qu'invisible dans les études sur le sujet du tourisme sexuel, le Vietnam, sans être la première destination et n'ayant pas la notoriété de ses voisins thaïlandais et philippins, n'est pas en reste et mérite sa place dans la cartographie mondiale du phénomène. Le travailleur du sexe vietnamien s'insère également dans le champ du tourisme sexuel en Asie du Sud-Est et les enjeux qui l'accompagnent. Il s'agit de définir ce que cette forme de tourisme induit dans les relations entretenues entre les touristes et les travailleurs du sexe pour illustrer une forme contemporaine d'exercice de l'activité à une échelle mondiale, asiatique et vietnamienne.

### Définir le tourisme sexuel

Cette forme de tourisme est un héritage des zones de repos en Thaïlande des soldats Japonais pendant la seconde guerre mondiale qui séjournèrent en Thaïlande comme alliés dans des « zones paradisiaques » (*doen sawan*), véritables quartiers dédiés aux travail du sexe (Roux : 2010). Vinrent ensuite les soldats Américains pendant la guerre du Vietnam au début des années

70 (Michel : 2003, Formoso : 2001, Staszak : 2012). Les villes de Bangkok ou Pattaya, réputées pour leurs quartiers chauds, virent arriver des milliers de soldats américains par mois, ceux qui étaient en permission ou « *rest and récréation* » (McCamish : 1999, Roux : 2011). Pour les distraire et satisfaire à la demande, les proxénètes ont commencé à faire venir des filles, du pays ou des pays limitrophes (Formoso : 2001). En 1974, au départ des soldats américains, des milliers de touristes allemands ont afflué pour découvrir les quartiers et établissements spécialisés de Bangkok dans les quartiers de Patpong et Nana notamment (Roux : 2011). La présence militaire américaine en Thaïlande a favorisé la construction de l'image du pays, et surtout de Bangkok, comme la capitale orientale du sexe (Plamondon : 2002, Baffie : 2017). Dès lors, les revenus issus de ce tourisme ont stimulé l'économie de la Thaïlande qui joue encore aujourd'hui de cet attrait pour pérenniser cette forme de tourisme lucratif. Ce secteur est très lucratif, il rapporte aux pays qui l'accueillent des recettes qui stimulent largement l'économie nationale (Lin : 1998, Roux : 2011). Cette activité souterraine prospère, le tourisme sexuel engendre d'importants bénéfices. Les recettes de l'industrie du sexe, 5 à 6 fois plus conséquentes que celles de la drogue, placent le tourisme sexuel dans les 3 premiers commerces illégaux dans le monde (Plamondon : 2002). Pour exemple en 1995, la Thaïlande a pu injecter à peu près 7 milliards de dollars dans l'économie du pays grâce aux recettes du tourisme sexuel (Formoso : 2001). On peut cependant légitimement s'interroger sur la viabilité de ces chiffres étant donné la relative fiabilité des revenus déclarés dans le pays, d'autant plus aux vues des divers établissements ou travailleurs du sexe, légaux ou illégaux, qui ne tiennent pas les comptes pour l'administration nationale. Ce chiffre reste de l'ordre de l'estimation, mais qui reste toutefois impressionnant pour un secteur économique si controversé. Certains pays n'hésitent pas à banaliser et à favoriser ces activités afin de remédier à leurs problèmes économiques. Enfin, les mesures de répression des clients ont été prises tardivement et peinent à être observées dans beaucoup de pays, en partie à cause de la source de revenus qu'ils représentent. Le système juridique est bien souvent inefficace et ferme les yeux sur l'activité. Tous ces facteurs favorisent le développement mondial du tourisme sexuel et sa fréquentation.

De nombreux facteurs sont à l'origine de l'ampleur du tourisme sexuel. Ils sont d'ordres économiques, sociaux, culturels, politiques et juridiques. Les développements économiques des pays concernés peinent à décoller et bien souvent, le tourisme et l'afflux de devises étrangères sont perçus comme bénéfiques et l'ouverture des frontières est encouragée. Le tourisme de masse et la demande croissante est stimulée par les médias et la création de *sex-tours* (Formoso : 2001). Ces tour-operators spécialisés font la promotion et la vente de circuits qui vantent

l'aspect sexuel de certaines destinations (Roux : 2011). Bien que stigmatisés et traqués, ces tour-operators continuent de subsister et sont passés maîtres dans l'art des faux semblants et du détournement (Plamondon : 2002). En Asie du Sud-Est la pauvreté ambiante ou tout simplement la différence économique inhérente à la relation du travailleur du sexe et de son client crée un terrain fertile à la démocratisation de l'activité. De plus, les travailleurs sont souvent issus des zones rurales dans lesquelles le système éducatif est défaillant (McCamish : 1999, Doyt et De Tréglodé : 2009). Cela a pour conséquence une quasi voire totale absence de prévention et d'information. Il est également avéré que le patriarcat et ses modalités de reproduction influence les individus à se diriger vers cette activité lucrative pour ne plus dépendre des revenus familiaux et également, à leur tour, y contribuer (Lin : 1998, Roux : 2011, Lainez : 2015). Le tourisme sexuel reflète l'échec des politiques de développement visant à améliorer le niveau de vie de la population et à réduire le taux d'exploitation sur le marché du travail. La population pauvre et en manque d'éducation a des besoins financiers qui se satisfont dans le travail du sexe d'un ou de plusieurs membres d'une famille (Roux : 2011, Lainez : 2015). Depuis les années 1980 et l'avènement du libéralisme, s'est développée une propension individuelle à la débrouille et aux actes de subsistance, les « *alternate reality* » dans lesquels on retrouve le fondement de la démarche du travail du sexe (Lin : 1998, Hông : 2008, Yu : 2015). Au Vietnam cette « *alternate reality* » prend forme selon les auteurs dans la forte propension des individus à exercer un métier mais celui-ci n'étant pas assez rémunérateur, ils accomplissent d'autres tâches rémunératrices dont le travail du sexe fait partie (Doyt et De Tréglodé : 2009). Avec une forte augmentation, comme le souligne Lim Lean Lin, d'une prostitution « indirecte » pratiquée par des employés de magasin, de restaurants ou de des caddies de golf etc (Lin : 1998). Ces employés peu rémunérés acceptent les offres ponctuelles de clients qui négocient la possibilité d'obtenir un rapport sexuel rémunéré.

La définition du tourisme sexuel reste cependant floue et saturée de valeurs morales, alors même qu'elle est très utilisée (Roux : 2011). Il regroupe les touristes ayant, lors de leur séjour, des rapports sexuels négociés, ces derniers constituant un motif à part entière de leur déplacement. Pourtant ce terme sous-entend la dichotomie d'un tourisme avec et un tourisme sans sexe. Le plus souvent, ce terme désigne autant qu'il dénonce le fait que des hommes blancs aient recours à des travailleurs du sexe victimes dans des pays pauvres ; pratique devenant alors honteuse non seulement parce qu'elle est sexuelle mais aussi parce qu'elle constitue un symbole facile de l'exploitation néocoloniale et masculine et qu'elle entretient un lien très étroit avec la traite des êtres humains (Plamondon : 2002). Dans les faits pourtant, les hommes, les femmes

et les couples peuvent être concernés par ces pratiques. Des études issues des *Gender Studies* sur le travail du sexe ont démontré la complexité et la diversité de pratiques ne pouvant être raisonnablement rassemblées un seul vocable homogénéisant (Månsson : 2003, Roux : 2011). En effet, du trafic illégal d'êtres humains parfois mineurs et toujours contraints au travailleur du sexe tirant volontairement bénéfice de cette activité, l'éventail des acteurs, des pratiques, des motivations et des lieux concernés est très large.

Cette forme de tourisme n'est pas un bloc homogène et les comportements et motivations des touristes se distinguent (Roux : 2011). On distingue les touristes occasionnels profitant d'être seuls, inconnus ou simplement d'avoir une occasion pour établir ce genre de relations, les voyages d'affaires par exemple, des touristes assidus qui ne voyagent que dans l'unique but d'avoir des relations sexuelles avec des locaux (Staszak : 2012). Ils opèrent généralement seul ou groupe de pairs formé au préalable, lors d'un précédent voyage, pendant leur recherche d'une destination sur des forums ou des sites spécialisés, entre amis ou bien une fois sur place en côtoyant les mêmes endroits (Hua : 2003, Månsson : 2003, Williams : 2012). Comme pour la majorité de la clientèle du travail du sexe, la clientèle est majoritairement masculine mais pour ce qui est des profils sociaux, on remarque un certain éclectisme, de « race », de classe, d'âge et de religion. La plupart de ces touristes viennent des pays occidentaux, pourtant d'autres représentants mondiaux sont présents, le Japon, l'Inde, le Moyen-Orient et aujourd'hui la Chine pratiquent également le tourisme sexuel (De Lind van Wijngaarden : 1999, McCamish : 1999, Plamondon : 2002, Michel : 2003, Roux : 2010). On constate également depuis quelques années que les jeunes hommes sont plus enclins à cette pratique (Månsson : 2003). En effet, les nouveaux clients, et c'est particulièrement prégnant en Asie, sont de plus en plus des jeunes Occidentaux ou d'ailleurs en quête d'aventures et de sensations fortes. Ils remplacent peu à peu les vieux touristes allemands, japonais ou américains, lesquels avaient eux-mêmes déjà succédé aux militaires en stationnement pendant la guerre du Vietnam. Cela peut s'expliquer par l'accès aux vols internationaux qui s'est démocratisé par l'apparition de vols low-cost qui facilite l'achat de billets d'avion par la jeunesse qui n'a plus la nécessité d'être d'extraction sociale aisée pour passer des vacances ou un séjour plus prolongé à l'étranger mais également que les propriétaires d'établissements qui proposent des services sexuels et des activités de divertissement soient depuis les années 1990' plus jeunes et plus à même de proposer des services en adéquation avec les attentes de ces nouveaux touristes (McCamish : 1999). Bien que le stéréotype du touriste sexuel exige qu'il soit vieux, bancal, en surcharge pondérale, avec un filet de bave aux commissures des lèvres et en quête de jeunes filles innocentes, il existe

cependant différents types de tourisms et de touristes sexuels. Ils se déclinent en quatre catégories, le tourisme sexuel masculin, le tourisme sexuel féminin, le tourisme sexuel impliquant les enfants et plus récemment un tourisme proprement homosexuel. Ces divers types de tourisme sexuels ont ouvert la voie à des spécialisations de la part des pays d'accueil dont il est possible aujourd'hui de dresser une cartographie (Staszak : 2012). Pour circonscrire l'étude du travail du sexe masculin on se focalisera sur deux formes de tourisme sexuel qui sont aussi les plus récentes, le tourisme « homosexuel » et le tourisme sexuel féminin.

### Le tourisme sexuel homosexuel

Un tourisme sexuel particulier et récent s'est développé en réponse aux revendications homosexuelles occidentales, ce qui a créé un véritable marché du tourisme sexuel « gay » dans lesquels des zones touristiques se sont engouffrées (McCamish : 1999, Staszak : 2012). Comme pour tout type de touristes, les homosexuels ne choisissent pas leurs destinations touristiques en fonction de leur seule appétence sexuelle, mais quand les motivations sont purement sexuelles, la clientèle se rendra dans ce qu'on appelle des "*gay resorts*" en Europe, aux Etats-Unis, en Australie, en Afrique du Nord, en Amérique du Sud-Centrale et plus récemment en Asie du Sud-Est, où on assiste à l'apparition croissante de bars et autres établissements réservés à la clientèle gay (Roux : 2011). Ces infrastructures commercialisent et font la promotion d'une certaine image de l'homosexualité et sont très prisés dans la mesure où cela permet à la clientèle de trouver de nouveaux partenaires locaux ou étrangers, ou bien de s'essayer à de nouvelles pratiques. Pourtant, le temps d'activité du travail du sexe de rue ou les horaires d'ouverture des établissements qui proposent des services sexuels laissent l'espace libre pour d'autres types d'activités qui prennent place dans le même espace. La sexualisation de ces espaces le soir tombé est « éphémère » et laisse la place à d'autres type de commerce la journée, le travail du sexe n'est qu'une « modalité » de ces espaces (Roux : 2011). La géographie du travail du sexe révèle que tous ces lieux sont soit concentrés en un lieu allant d'une rue à un quartier ou bien sont isolés. Les grandes agglomérations d'Asie en compte mais sont plus ou moins visibles selon le régime politique en vigueur. On peut citer, les zones rouges d'Amsterdam et Berlin pour l'Europe et Bangkok, Singapour, Bali, Phnom Penh pour l'Asie du sud-est.

Pour le Vietnam, les travailleurs de rue sont plus isolés et moins visibles mais des rabatteurs de toutes sortes ne manquent pas, le travail du sexe dans les quartiers touristiques ; dans lesquels s'installent les établissements spécialisés qui ne dissimulent pas les activités qui s'y déroulent, est exposé aux sus et aux vues de tous (Colby, Cao et Doussantousse : 2004). Les Villes de Ha



Noi et Ho Chi Minh Ville ainsi que les stations balnéaires et les grandes agglomérations fréquentées par les touristes ont des quartiers réputés pour les touristes étrangers asiatiques ou d'ailleurs et également pour les locaux en demande de services sexuels. La jonction de Ho Chi Minh Ville et de la capitale au Nord est massivement effectuée par les touristes par le littoral, bien souvent des *backpackers*<sup>27</sup>, via le littoral. Ces touristes, qui voyagent seuls ou en groupe, passent d'une ville côtière à l'autre et fréquentent des établissements qui sont dédiés à la fête dans lesquels convergent les travailleuses et travailleurs du sexe. Les propriétaires de ces établissements connaissent leurs attentes et leur proposent des parcours balisés, de bars en bars, de plages en plages, de boîtes de nuits en boîtes de nuits, autant d'hétérotopies au sein desquelles les travailleurs du sexe sont présents et satisfont les besoins d'une clientèle en recherche de satisfaction sexuelle ou bien enclins à consommer ce qu'on lui propose (McCamish : 1999). Foucault désignait ces types d'espaces des hétérotopies, un concept forgé et exposé lors d'une conférence de 1967 intitulée « Des espaces autres » (Foucault : 1984). Ces « espaces autres » prennent place au sein d'un espace global étendu à la société et s'insère dans un espace social. Des lieux ou des espaces connus des adeptes et des profanes comme étant des lieux qui accueillent des travailleurs du sexe. Michel Foucault définit les hétérotopies comme une localisation physique de l'utopie. Ce sont des espaces concrets qui hébergent l'imaginaire. Plus globalement, ils peuvent être définis dans l'emploi d'espaces destinés à accueillir un type d'activité précis. Ce sont en somme des lieux à l'intérieur d'une société, qui obéissent à des règles qui sont autres. Ce concept ne définit pas spécifiquement les établissements qui proposent des services sexuels mais les incluent. Son caractère clos lui permet de se constituer en « monde à part », à la marge, où une certaine liberté est tolérée vis-à-vis des règles. L'hétérotopie telle que définie par Foucault est un lieu hors de tous les autres lieux, un cosmos coupé de la société avec ses propres dynamiques et obéissant à d'autres règles, ce qu'il appelle un « contre-espace ».

Comme l'a remarqué Gianfranco Rinuccini dans son études sur les lieux homoérotiques de Marrakech, les nouveaux lieux créés dans le cadre d'un tourisme sexuel homosexuel, « Ces emplacements sont ainsi des contre-espaces, dessinés dans l'institution même de la société. Il devient donc possible de comprendre le paradoxe apparent entre une relative « tolérance » de la société envers les pratiques homoérotiques masculines et la stigmatisation forte dont elles font l'objet » (Rebucini : 2014). Ces contre-espaces portent en eux les attentes et conceptions

---

<sup>27</sup> Littéralement « backpacker » désigne le sac à dos en anglais. En français on peut traduire cette dénomination par randonneur ou plus familièrement par routard.

sexuelles identitaires des touristes occidentaux sans prendre en considérations la conception locale des rapports sexuels entre hommes. Ils rendent ostentatoire un comportement connu et toléré mais qui doit demeurer privé. Au Vietnam et ailleurs, la présence de ces espaces incite la mise en place de pratiques différentes qui débouchent sur la construction d'un espace homosexuel et le renforcement d'un modèle sexuel globalisé qui ne correspond pas au modèle sexuel établi. Ainsi, ces espaces favorisent l'avènement d'une communauté homosexuelle qui cohabite avec un modèle sexuel homoérotique qui lui est antérieur. En effet les travailleurs du sexe qui occupent ces espaces n'ont pas nécessairement une orientation sexuelle en adéquation avec la clientèle et ne font que s'adapter à la demande du marché qui se constitue, dans ces espaces, autour de l'exclusivité de cette orientation sexuelle. « Pourtant, ces deux modèles demeurent en contradiction, dans leur généalogie plus que dans leur fonction. La fonction première de ces deux systèmes demeure le contrôle des comportements « déviants ». Néanmoins, on pourrait avancer que les espaces de l'homoérotisme restent les lieux du contrôle social, alors que ceux de l'homosexualité articulent contrôle social et production politique » (Rebucini : 2011 :41).

### La particularité féminine

On observe une particularité féminine dans le choix des destinations, les modalités de consommation et la façon de considérer les rapports (Staszak : 2012, Cauvin-Verner : 2014). Le tourisme sexuel féminin est en majorité d'origine Occidentale. Comme leurs homologues masculins elles viennent en majeure partie du Nord-Ouest de l'Europe et d'Amérique du Nord, mais les femmes économiquement aisées du Japon et de Chine commencent à grossir les rangs. Ainsi, pour goûter aux joies du tourisme sexuel, les femmes n'hésitent pas à se déplacer en direction du Sud de l'Europe, dans les Caraïbes, en Afrique et en Inde (Salomon : 2009). Certains pays d'Asie sont également privilégiés par les femmes occidentales, mais surtout les femmes asiatiques qui se rendent à Bali en Indonésie et en Thaïlande à Phuket (Yu : 2015). La tranche d'âge d'appartenance est bien souvent supérieure à la quarantaine. Cette forme de tourisme se différencie des autres par le fait qu'il n'y a pas de rémunération au sens propre du mot. Il y a une contrepartie évidemment, mais elle consiste d'avantage au paiement des frais, paiement du loyer, des restaurants, des sorties en boîte de nuit ou bien dans des cadeaux (Salomon : 2009, Cauvin-Verner : 2014). Contrairement à la vision traditionnelle que l'on a du travail du sexe, les femmes ne louent pas les services, pour une heure ou pour une nuit, mais pour une semaine ou le temps de leur séjour. Du côté des touristes, ces relations sont vécues

davantage comme des histoires à court terme que comme services à but lucratif, contrairement aux travailleurs du sexe, qui eux, ne voient que le côté sexuel et financier des relations. Cette forme de tourisme plus que sexuel s'apparente à un tourisme d'idylle. Bien que la finalité soit la même, la démarche et la représentation de l'activité diffèrent de l'échange strict de services sexuels contre rémunération. Le travailleur du sexe est dépossédé de la possibilité de multiplier les clients, son temps de travail est loué sur le temps long. Chez les hommes travailleurs du sexe, l'important est de conserver la « face », qui est pour bon nombre de cultures un concept clé pour comprendre l'importance de distance et de dissociation de l'individu de l'activité du commerce sexuel. Le stigmate du travail du sexe pour un homme qui l'exerce, nous l'avons vu, est double, par le commerce de son corps et de son sexe et également par l'homosexualité. Le concept asiatique et vietnamien de « face » s'obtient et se conserve en regard des vertus et des actes de l'individu considérés par autrui. Il est indispensable de faire coïncider son statut de sexe, d'âge et de classe avec ses actes quotidiens en société. Le travail du sexe pour un homme laisse sous-entendre qu'il est entretenu en échange de services sexuels rendus et ce sous-entendu social doit être tu par tous les moyens possibles. Car par extension, perdre la « face » c'est aussi discréditer sa famille et son lignage (McCamish : 1999, Yu : 2015, Bottero : 2017).

Cependant cette pratique n'est pas l'apanage des femmes seulement, on retrouve cette tendance chez certains hommes adeptes du tourisme sexuel en Asie du sud-est où les travailleurs du sexe sont assimilés à des « petites ou petits amis » auxquels les clients offrent des cadeaux, payent le restaurant, des biens matériels et sont même, dans certains cas, intégrés au cercle familial le temps que dure la relation (Roux : 2011, Bottero : 2017). Cette forme de prostitution appelée « *open-ended prostitution* », une notion que Erik Cohen a inventé en 1996, se pratique avec des travailleurs du sexe, en majorité des jeunes femmes, avec qui il y a généralement au début de la relation un échange monétaire mais, comme le soulignent Marion Bottero ou bien Corinne Cauvin-Verner, pas nécessairement. La relation entre la travailleuse ou le travailleur du sexe avec le client, homme ou femme, fonctionne sur le temps long, la relation est prolongée, la compensation change de forme et un jeu de pseudo-sentimentalisme s'installe (Cohen : 1996, Roux : 2011, Cauvin-Verner : 2015, Bottero : 2017). La rétribution se fait sous forme de cadeaux ou de sorties au restaurant, dans les bars, les boîtes de nuit etc, et cela peut même aller, si la relation se prolonge dans le temps, jusqu'à un investissement immobilier de la part du client pour y installer le travailleur du sexe et subvenir à ses besoins (McCamish : 1999, Roux : 2011). Cette pratique entraîne parfois des incompréhensions et parfois des déceptions pour le client qui, persuadé de l'intérêt que lui porte le travailleurs du sexe, se sent fort dépourvu

lorsque ce dernier continue à prospecter ou le quitte temporairement pour un autre touriste ou client local.

### Le fantasme et l'exotisme

De son côté, le touriste sexuel se débarrasse de ces considérations de consentement et de partage de plaisirs, et cela fait aussi partie des techniques et dispositions que le travailleur du sexe développe pour l'encourager à le faire ; participer à l'érotisation de l'espace et ainsi créer l'illusion d'une relation saine et favoriser les échanges et les gains, monétaires ou matériels (Staszak : 2012). Karl Marx écrit à propos de cela que le capitalisme a conduit à une profonde dégradation des rapports sociaux, et à une régression morale. Le pouvoir de l'argent dénature tous les sentiments humains, et les réduit à une valeur monétaire (Marx : 2002 (1847)). Du point de vue des proxénètes et des clients, les sexes et les corps mis sur le marché sont des objets à vendre et à acheter ; ils sont interchangeables et par conséquent, désertés de leur individualité propre. Le processus de fabrication des corps, exposés sur le marché nécessite un dépouillement de l'humanité et de l'individualité de la personne dont le sexe est l'objet de transaction (Bigot : 2009). Plus récemment, Franck Michel a repris cette idée en écrivant en 2006 : « Le touriste sexuel se débarrasse souvent de toute responsabilité humaine puisque, par l'intermédiaire d'une transaction financière, il se sent libéré du besoin de s'occuper de l'Autre : il ne ressent plus ni la contrainte de le respecter, ni même celle de lui procurer du plaisir. En payant pour un service, sexuel en l'occurrence, il achète la liberté d'une personne sur laquelle, un temps compté, il a tous les droits. Y compris celui de réduire cette personne à l'état de « bien » marchand » (Michel : 2006 : 3).

Le touriste sexuel fait preuve d'un « culturalisme de sens commun » qui ne considère pas comme choquant ou immoral un comportement à l'étranger alors que celui-ci est condamné chez lui (Staszak : 2012). Les touristes se donnent généralement bonne conscience, dans la mesure où ces services sont rémunérés. Ils pensent la rémunération du travail du sexe en terme de bonne action, ils les aident et participent au soutien financier de leurs familles ou encore, participent au développement économique de leur pays. Le travailleur du sexe entretient et profite de cette méconnaissance de la part du touriste et le laisse penser la misère, on assiste à une inversion sociologique, le client qui ne considère pas vraiment le travailleur du sexe comme tel se voit instrumentalisé et assimilé lui-même à un travailleur du sexe, les rôles sont interchangeables le temps de l'échange (Staszak : 2012, Cauvin Verner : 2014). Ce processus est valable et observable dans n'importe quel contexte de travail du sexe ; le client et le travailleur du sexe

mettent à distance leur similarité, l'égalité n'est pas envisagée, elle est évincée par le rapport économique surplombant de l'échange. Mais les travailleurs du sexe ne sont pas dépourvus totalement d'arguments et font également preuve de « culturalisme de sens commun » (Roux : 2011). Les touristes sexuels sont catégorisés par leurs origines, leurs âges et leurs apparences. Le jugement des travailleurs du sexe pour déterminer la meilleure « victime » est purement subjectif sous couvert d'appréciations objectives. Les touristes ont même élaboré des techniques discursives pour tenter de pallier les lacunes observées par les travailleurs du sexe. La recherche de la part du touriste, bien qu'évoluant dans un espace dédié et régi par les règles de l'échange rémunéré, est constamment axé sur la séduction et l'espoir d'être apprécié pour ce qu'il est et si possible gratuitement (Roux : 2011). La satisfaction sexuelle rémunérée n'est envisagée qu'en dernier recours quand tout espoir de rapports consentis gratuitement est évincé. L'objectif du travailleur du sexe est pour lui différent. Il ne doit pas perdre de temps dans cette phase de séduction vouée à l'échec, le jeu est joué tout en trouvant d'autres formes de rémunération en attendant, par exemple boire et manger au frais du touriste en touchant des commissions sur les consommations, lui faire acheter des biens matériels ou bien l'accompagner faire du tourisme (De Lind van Wijngaarden : 1999). Mais l'échange doit être effectif sans perte de temps et d'argent excessif. Les travailleurs indépendants ne touchent pas nécessairement de commissions dans les bars ou restaurants dans lesquels ils racolent ; ils doivent donc faire preuve de discernement rapide et changer de client potentiel rapidement en cas d'impasse de la négociation. Bien sûr, ces notions sont englobantes et ne correspondent pas à la totalité des cas observables en situation. Certains touristes sont très au fait des techniques mises en place par les travailleurs du sexe et ne perdent pas de temps en négociations et discussions inutiles dans un espoir vain de relations charnelles dénuées de contreparties.

Les relations suivies qui voient le jour dans le cadre du tourisme sexuel constituent, si elles durent, une source de revenus non négligeable pour le travailleur du sexe, un espoir d'émancipation de cette activité ou une possibilité de ralentir la cadence du démarchage de nouveaux clients (Roux : 2011, Bottero : 2017). Le touriste étranger se caractérise par l'ailleurs de son origine et le caractère temporaire de sa présence. Au mieux, il revient régulièrement mais son absence, s'il n'y a pas hameçonnage, est synonyme de perte d'argent longuement négociée et il est nécessaire de recommencer à nouveau avec un autre. L'espoir que fondent les travailleurs du sexe est d'entretenir cette illusion de sentiments réciproques pour assurer les rentes même en cas d'absence et si possible, d'une union contractuelle plus durable pour graver cela dans le marbre (Cohen : 1996). Là non plus, on ne peut pas généraliser et exclure la

possibilité de l'existence de réels sentiments réciproques ; il y a pléthore de cas de mariages entre locaux et étrangers auxquels on ne peut retirer arbitrairement le crédit (Bottero : 2017). Cependant, il est possible d'affirmer que les fantasmes et les envies d'exotisme des touristes sont des outils qu'il faut accorder aux travailleurs du sexe pour garantir des revenus ponctuels ou stables et dont les touristes sont des victimes consentantes.

Cependant, le concept d'exotisme ne se limite pas à l'usage des termes « exotique » ou « exotisme » mais recouvre une idée plus large d'altérité lointaine attirante et fantasmée. « Pour Victor Segalen, la sensation d'exotisme est causée par une inadaptation au milieu, mais est éphémère et disparaît avec l'adaptation à ce milieu » (Bottero : 2017). En effet, les touristes comme les travailleurs du sexe, souvent par méconnaissance, cultivent une certaine idée de l'étranger (Staszak : 2012, Cauvin-Verner : 2014 : Bottero : 2017). Le « fantasme culturaliste » qui octroie à l'autre des traits de caractères et physiques qui l'attirent et qu'il recherche. « Cela apparaît clairement lorsque l'on regarde le marketing de la prostitution, dans lequel les stéréotypes racistes et ethniques jouent un rôle important. Les femmes asiatiques sont présentées comme amoureuses et soumises. Les femmes africaines comme sauvages, et les femmes latino-américaines comme libres et faciles » (Månsson : 2003 : 9). Ces traits sont l'héritage du colonialisme et des idées véhiculées par la littérature, la peinture, le cinéma, les médias, les tour-operators, les agences matrimoniales. Du côté des touristes hommes en recherche de rapports avec des femmes locales, ils sont nourris de préconçus sur la docilité, la fragilité et l'hyperféminité qu'ils regrettent chez leurs concitoyennes. On assiste à une « crise des identités sexuées » en Occident qui prend effet à travers une perte des repères liés au genre, une diminution de l'importance des différenciations sexuées dans la construction identitaire (Staszak : 2012). « Les femmes thaïlandaises, ainsi que le contexte thaïlandais en général, semblent représenter un remède aux maux des hommes occidentaux confrontés à des difficultés d'affirmation de leur identité masculine dans un contexte prônant l'égalité des genres. Il s'agit d'une catégorie particulière d'hommes occidentaux appartenant majoritairement à une classe sociale défavorisée ou moyenne. Ils sont très souvent divorcés ou, comme ils se présentent eux-mêmes, d'« éternels célibataires », c'est-à-dire qu'ils ont des difficultés à entretenir une relation stable avec une femme dans leur pays d'origine. Ils évoquent ainsi fréquemment eux-mêmes une forme de déclassement social et sexuel dans leur propre société » (Bottero : 2017 : section 2). La construction de l'identité masculine serait devenue plus difficile suite à une succession de transformations sociales ayant pour effet de dévaloriser les traits traditionnels masculins occidentaux (Bigot : 2009). L'égalité des sexes recherché en Occident crée le doute

« identitaire » chez les hommes et ils cherchent à se réaffirmer en tant qu'homme. « Ce malaise peut parfois s'exprimer de manière excessive dans certains pays en voie de développement comme la Thaïlande, que nombre d'hommes occidentaux en mal de reconnaissance dans leur pays considèrent comme un terrain de jeu, un exutoire. » (Marion Bottero : 2017 : section 12).

En effet, en Asie, ces hommes vont rechercher une réaffirmation de leur masculinité par une domination économique et physique des femmes asiatiques (Staszak : 2012). On peut discuter cette affirmation d'une masculinité occidentale en crise par le fait que les hommes qui sont adeptes du tourisme sexuel ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la gente masculine occidentale et on pourrait avancer que cette crise est vécue seulement par ce groupe d'hommes. Il est même possible que cet argument ne soit qu'une stratégie justificative de leur comportement, une mise à distance de la culpabilité de leurs actes vis-à-vis des travailleuses du sexe. De plus, Sven-Axel Månsson rapporte que les « touristes sexuels » interrogés sur les relations qu'ils ont pu avoir avec des « autochtones » ne reconnaissent pas cette dénomination de « touristes sexuels » et considère les relations qu'ils ont pu avoir sous l'angle de l'« open-ended prostitution » décrite plus haut (Månsson : 2003). L'aveu de recourir au voyage pour satisfaire leur besoin de réaffirmation de leurs masculinité ne transparait pas dans les écrits de Sven-Axel Månsson alors que dans ceux de Marion Bottero les témoignages sont explicites. On peut se demander si cette crise identitaire que connaissent les hommes en Occident n'est pas une construction académique pour tenter d'expliquer un comportement plutôt que cerner les réelles motivations de ces hommes à pratiquer un tourisme à finalité prostitutionnelle.

Il est intéressant de souligner que les touristes hommes et femmes fantasment également les hommes asiatiques pour la finesse de leurs traits, l'androgynie de leurs corps et la simplicité des rapports sociaux. Ils fantasment également cet exotisme de l'homme asiatique petit par la taille, imberbe et docile (Staszak : 2012, Bottero : 2017, Lin : 2017). Corinne Cauvin-Verner, dans son étude sur les femmes européennes qui tombent amoureuses des hommes en bleu du Sahara, remarque dans le discours de ses enquêtées leur attirance pour la force et le courage de ces hommes en bleu seuls face au désert, ses mystère et ses dangers, mais également l'innocence de leur jeunesse, la beauté de leurs yeux maquillés et leurs corps imberbes (Cauvin-Verner : 2014). Ces femmes souvent plus âgées que les hommes dont elles tombent amoureuses sont attirées par des caractéristiques accordées en occident aux femmes ou à des hommes travestis ou bien à des adolescents. Une attirance qui mélange désir homophile et attraction maternelle pour des hommes pourtant adultes qui eux, utilisent ces rapports entretenus avec ces femmes pour valoriser leur masculinité et leur statut social aux yeux de leurs pairs et de leurs familles.

Le touriste homme ou femme se sent investi d'une responsabilité vis-à-vis du travailleur du sexe perçu comme vulnérable et il lui incombe de prendre soin de lui et de le mettre à l'abri du besoin (Plamondon : 2002). Bien sûr, cette relation repose sur un mensonge mais un mensonge qui profite aux deux parties. Le touriste est valorisé et satisfait de la situation et le travailleur obtient ce qu'il souhaite. Les travailleurs du sexe jouent sur l'attractivité de leur physique et de leur caractère et la cultivent. Il est indispensable pour eux de ne pas contrarier les sentiments et les convictions de ces touristes pour assoir leur réussite et profiter de ses fruits. Comme les stratégies mises en place par les travailleuses du sexe de cultiver les préconçus des touristes pour arriver à les amadouer et les pousser à les entretenir, les travailleurs du sexe entretiennent un ethos et un hexis qui correspond aux attentes et aux espoirs idylliques de la clientèle. Les séducteurs d'Indonésie, étudiés par Dahles et Bras pratiquent, le « *don't worry be happy* », ils s'adaptent aux attentes et espoirs des touristes par l'entretien de postures corporelles et des connaissances sujets aux fantasmes (Dahles et bras : 1999, Cauvin Verner : 2014). Ces jeunes hommes entretiennent leurs corps d'éphèbes pour satisfaire à la fois une demande féminine et masculine, passant de l'un à l'autre en fonction des avantages les plus intéressants proposés. Ils cultivent, comme les hommes en bleu décrits par Cauvin Verner, une culture internationale dans l'ère du temps et décontractée, par la musique, le cinéma et les figures médiatiques. Bien souvent, le touriste ne maîtrise ni la langue locale, ni la culture (Formoso : 2001). Il s'en fait seulement quelques vagues représentations. Ce qui limite les échanges et augmente les possibilités de malentendus (Marion Bottero : 2017). Ainsi, pour pallier cela, les travailleurs du sexe adoptent une position neutre de l'internationalité dans laquelle les touristes n'ont pas de mal à se retrouver.

Pour conclure cette dernière partie, il apparaît que le travail du sexe et ceux qui l'exercent, en tirent profit ou la consomment, sont engagés dans des dynamiques migratoires (Plamondon : 2002, Månsson : 2003). Ces dynamiques poussent le travailleur du sexe à effectuer une migration plus ou moins longue, en distance et en temps, pour répondre à la nécessité de s'éloigner de son cercle familial pour ne pas l'impacter du stigmate inhérent à l'activité, mais également pour exercer dans un cadre le plus sécuritaire possible et le plus riche en potentielle clientèle. Parfois le travail du sexe n'est pas à l'origine de la migration, qu'elle soit choisie ou coercitive, mais peut s'avérer en être la finalité, de façon choisie ou trompée. La migration est également une plus-value économique pour le travailleur du sexe mais également et surtout pour les proxénètes qui tirent avantage de la situation en offrant à une clientèle en demande constante de nouveauté et d'exotisme (Månsson : 2003, Yu : 2015). Pour les travailleurs du



sexe cependant cette plus-value n'est pas nécessairement au rendez-vous et la migration, choisie ou forcée, peut parfois se révéler une impasse et une source d'ennuis, ceci dû parfois à la double illégalité de la pratique du travail du sexe et de la présence sur le territoire. En mal de recours et de solutions alternatives ils sont contraint de brader les échanges et même accepter les desiderata peu avantageux voir malhonnêtes des proxénètes et des clients.

Depuis la fin du XXème siècle, le phénomène grandissant du tourisme sexuel a fait naître une nouvelle forme de travail du sexe qui s'internationalise, le travail du sexe local se transforme sous l'influence de la mondialisation et l'affluence de touristes étrangers qui apportent avec eux leurs propres conceptions des rapports sexuels tarifés (Formoso : 2001, Michel : 2003, Roux : 2011, Staszak : 2012, Husson : 2017). Dans les grandes agglomérations asiatiques se sont développées des quartiers dédiés aux touristes mais également des quartiers dédiés au tourisme à finalité sexuelle, des quartiers différenciés d'un travail du sexe à destination d'une clientèle locale. De plus, les revendications identitaires sexuelles, qui trouvent leurs sources dans un débat social occidental, se sont diffusées dans le monde et prennent forme dans le cadre du tourisme sexuel au travers de lieux spécialisés à la satisfaction des touristes sexuels en quête de satisfactions sexuelles homosexuelles ou transgenres. Autant de lieux qui sont consacrés à un tourisme homosexuel qu'il importe pour le politique et le social, de par son caractère ostentatoire et revendicatif, de parquer dans des espaces spécifiques et connus comme tels (Roux : 2011, Rebucini : 2014).

De plus, les formes que prennent les rémunérations dans le cadre du tourisme sexuel sont en rupture avec les conventions du travail du sexe « traditionnel » qui rémunère l'échange par un gain pécuniaire. La pratique très répandue de la « *open-ended prostitution* » en Asie du Sud-Est change le rapport des travailleurs du sexe et de la clientèle touristique vis-à-vis du travail du sexe (Cohen : 1996, Dahles et al. : 1999, Roux : 2011, Bottero : 2017). Le fantasme de l'exotisme de la part des touristes ne se satisfait plus seulement de la satisfaction sexuelle et de la domination du corps convoité mais se prolonge dans une relation idyllique entretenue avec un ou une « autochtone » qui par un procédé économique approprié le travailleur du sexe au touriste sur le temps long et non plus seulement le temps d'un échange sexuel tarifé. La « crise des identités sexuées » occidentale se nourrit d'un fantasme culturaliste qui pousse les touristes sexuels vers un ailleurs fantasmé qui profite aux travailleurs du sexe locaux qui jouent de ce processus pour s'assurer d'une rémunération sur le temps long (Bottero : 2017).

## Conclusion

La prostitution, ou le travail du sexe, est un sujet de préoccupations gouvernementales, juridiques et sanitaires et est traité selon différentes approches qui sont inspirées par les travaux académiques pluridisciplinaires et militants (Plamondon : 2002). Le regard jeté sur l'activité se veut englobant et oublie parfois de considérer la diversité des formes, des modalités et des acteurs qu'elle englobe. De plus, le prisme féminin est au centre des apports scientifiques qui s'intéressent à la question, les hommes ne font l'objet, en majeure partie, que d'études sanitaires concernant leurs comportements sexuels à risque pour comprendre comment prévenir efficacement la diffusion du VIH (Thang, Huong et Blanc : 2002, Blanc : 2004). Cependant il apparaît qu'au travers de ces études médicales et sanitaires, quantitatives et qualitatives, se profilent des données empiriques enrichissantes à la réflexion plus large du masculin et des masculinités et des manières de vivre selon les contextes locaux sa sexualité ou de sa sexualité pour les hommes. Le travail du sexe masculin au Vietnam n'est pour le moment traité qu'au travers de ces questionnements relatifs aux comportements sexuels à risque et de la transmission de maladies (Colby, Nghia et Doussantousse : 2004, Vu, Girault, Do, Colby et Tran : 2008). Pourtant ces études sont un socle de connaissances pour définir les perceptions masculines de leurs sexualités et de leurs comportements sexuels, notamment par la fréquentation du travail du sexe entre amis et collègues, une activité qui ne fait pas l'objet de stigmatisation de la part de la société (Huong : 2008, Phuong : 2009, Lin : 2017). Les rapports sexuels entre hommes dans le cadre du travail du sexe ou dans un cadre qui n'inclue pas d'échanges rémunérés sont des rapports appartenant à la sphère intime des deux protagonistes qui ne concerne pas l'espace et l'opinion publique. En effet, deux hommes peuvent s'engager dans des rapports sexuels sans que cela nuise à leur position sociale d'homme, qu'ils aient acquis une masculinité hégémonique par le mariage et la reproduction ou en capacité de l'acquérir (Khuat : 1998). Les rapports sexuels entre hommes au Vietnam bien que moqués ne sont pas répréhensibles, ce qui est blâmé c'est l'exclusivité de ces rapports et la revendication identitaire homosexuelle qui est un obstacle à l'acquisition d'une masculinité hégémonique, fondement sur lequel repose la reproduction de l'ordre social. Les rapports entre hommes peuvent faire l'objet, pour les hommes qui s'y adonnent, d'une phase de découverte de la sexualité ou bien faire l'objet d'un plaisir tout au long de leurs vies d'homme sans pour autant qu'ils soient assimilés à l'exclusivité de ce comportement sexuel ou à une identité homosexuelle (Colby, Cao et Doussantousse : 2004, Rebuccini : 2014).

Les revendications identitaires sexuelles LGBT se sont diffusées d'Occident à travers le monde et sont l'objet de réappropriations différenciées selon les contextes locaux (Foucault : 1994 (1976), Connell et Messerschmidt : 2005, Lyttleton : 2008, Broqua et Eboko : 2009, Boellstorff : 2011, Louie et Hibbins : 2011, Ford et Lyons : 2012). Au Vietnam et ailleurs le mouvement de revendication est acquis et fait l'objet de débat entre les mouvements militants et le gouvernement mais ces revendications ne sont pas nécessairement représentatives de la réalité des comportements sexuels et des conceptions vietnamiennes à leur rencontre. Finalement, les comportements sexuels des hommes vietnamiens relèvent de l'intime et la conservation de la « face » passe par le maintien et la reproduction de l'ordre social par le mariage et la constitution d'un foyer, les activités sexuelles hors mariage sont tolérées, acceptées et parfois encouragées quelque soit leurs natures, hétérosexuelles ou homosexuelles (McCamish : 1999, Yu : 2015). La fréquentation des travailleurs et des travailleuses du sexe est rependue et constitue une activité sociale qui se vit parfois seul mais souvent en groupe.

Seulement, l'ouverture du pays à l'économie de marché mondiale à accrue les échanges avec les pays d'occident et les idéologies qui y prennent place. L'Asie du Sud-Est est le théâtre d'une forme de tourisme qui a émergé à la suite des guerres menées par les occidentaux et le départ de leurs troupes (Formoso : 2001, Roux : 2011). Les touristes sexuels, bien qu'aujourd'hui issus d'horizons, d'âges et des sexes très divers sont, à l'origine, des hommes issus d'Occident en quête de relation sexuelles tarifées avec des hommes et femmes locaux à l'image fantasmée et exotique (Staszak : 2012, Bottero : 2017). La mondialisation et les facilités migratoires qu'elle a entraîné à permit au tourisme du sexe de diversifier sa clientèle et de développer ses réseaux prostitutionnels (Månsson : 2003, Husson : 2017). Ces réseaux répondent à une demande croissante et de plus en plus spécialisée, les travailleurs du sexe, hommes et femmes, adaptent leurs pratiques prostitutionnelles pour répondre à cette demande spécialisée et les investissements privés et gouvernementaux permettent l'érection de quartiers, de rues et d'établissements qui y sont dédiés. La demande pour le travail du sexe reste majoritairement locale en Asie du Sud-Est et au Vietnam mais les gains que promettent les relations avec des touristes sexuels, prêts à payer à des plus hauts tarifs des relations éphémères sexuelles ou plus durables avec des travailleurs et des travailleuses du sexe locaux, sont bien plus lucratifs (Cohen : 1996, Roux : 2011, Cauvin-Verner : 2015, Bottero : 2017). Le travail du sexe local n'est plus la seule activité sur le marché du sexe tarifé, les travailleurs du sexe se spécialisent, tant dans les formes multiple que revêt le travail du sexe que dans les attentes des clients qui sont

maintenant internationaux, apportant avec eux leurs fantasmes et leurs conceptions des sexualités et la nature des rapports sexuels nécessaire à leurs satisfactions.

On observe donc que la prostitution ou le travail du sexe masculin au Vietnam répond à une demande locale et à des normes et des règles endogènes de discrétion et d'intimité mais que plus récemment elle se voit attribuée une forme nouvelle d'activité constitutive de l'avènement de la modernité et du véhicule des idéologies et attentes des étrangers en matière de rapports sexuels rémunérés. Le travailleur du sexe au Vietnam est une figure qui s'insère dans le temps long et est une figure historique mais également qui connaît des évolutions contemporaines dans les pratiques, les modalités d'exercice et la conception des rapports sexuels. Il existe finalement deux types de travail du sexe, l'un local qui s'insère dans un schéma traditionnel et l'autre très contemporain qui s'insère dans la mondialisation et les mutations sociales, conceptuelles et idéologiques qu'elle induit.

L'intérêt d'une recherche de terrain sur la question du travail du sexe masculin au Vietnam est porté par l'observation de ces deux types de pratiques prostitutionnelles qui se différencient dans leurs modalités d'exercice et dans l'acquisition de savoirs et de compétences nécessaires à l'exercice de l'un ou de l'autre ou bien les deux. Tous deux sont motivés par la vénalité mais là où le premier joue sur la quantité des rapports rémunérés à faible rémunération le second privilégie la qualité des rapports rémunérés à la hausse et sur le temps long. Il est pertinent d'observer ces deux types de pratique et d'étudier ce qui les caractérise et ce qui caractérise les acteurs qui gravitent autour, les travailleur du sexe, les intermédiaires et les clients locaux et étrangers mais également leurs perceptions et les perceptions sociales de ces activités ainsi que le traitement dont elles font l'objet par le gouvernement et les autorités. De plus, la légalisation qui est en discussion au parlement actuellement peut changer fortement le paysage prostitutionnel au Vietnam, il est donc stratégique d'effectuer une observation rapidement si elle est effective.

## Bibliographie

ABSI Pascale, 2014, *La valeur de l'argent dans les maisons closes de Bolivie*, [in] Broqua Christophe et Deschamps Catherine, avec la collaboration de Cynthia Kraus, *L'échange économique-sexuel*, Cas de figure, Paris : Éditions EHESS, 1 vol, 418p.

AUBERT Olivier, 2001, *Apogée de l'économie dématérialisée : Travailleurs du cybersexe*, Le monde Diplomatique, page 28.

BAFFIE Jean, 2017, *From Ying Nakhon Sophehi to Sao Borikan: Banality and Originality in the Development of Prostitution in Thailand*, Moussons, 29, pp 143-186.

BAO An Yann et DE TRÉGLODÉ Benoit, *Đôi mõi et mutations du politique*, [in] Doyet Stéphane et De Tréglodé Benoît, *Viêt Nam contemporain*, Collection Monographies nationales, Paris : Les Indes savantes, 2009, 1 vol, 594p, pp 119-151.

BAO Ngoc Vu, GIRAULT Philippe, BINH Van Do, COLBY Donn and LIEN Thi Bich Tran, 2008, *Male sexuality in vietnam : The case of MSM*, Sexual Health, 5, 83-88

BEAUVALET Scarlett, 2010, *Histoire de la sexualité en France à l'époque moderne*, Armand Colin, 320 p.

BÉLANGER Daniele, 1997, *Changements familiaux au Vietnam depuis 1960 : trente années de formation des couples à Hanoi*, Autrepart (2), pp 31-51.

BIGOT Sylvie, 2009, *La prostitution sur Internet : Entre marchandisation de la sexualité et contractualisation de relations affectives*, Genre, sexualité & société [Online], 2 URL : <http://journals.openedition.org/gss/1139>

BLANC Marie-Eve, 2004, *Sexual Cultures in East Asia. The Social Construction of Sexuality and Sexual Risk in a Time of AIDS*, Chapter: 10, Publisher: Taylor & Francis, Editors: Evelyne Micollier, pp.241-262

BAYLET René, Séance du 20 avril 2009, *Culture spirituelle et religions au Vietnam*, Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, pp 165-179.

BOELLSTORFF Tom, 2011, *But Do Not Identify As Gay: A Proleptic Genealogy of the MSM Category*, Irvine, University of california press, Cultural Anthropology, 26(2), 27 p.

BOTTERO Marion, 2017, *Le fantasme de la femme thaïlandaise et la crise occidentale de la masculinité*, Moussons [En ligne], 29 | mis en ligne le 27 mars 2017, URL : <http://journals.openedition.org/moussons/3794>

BUTLER Judith, 2006, *Défaire le genre*, Paris, Éditions Amsterdam, 331 p.

BUTLER Judith, 2006, *Gender trouble, feminism and the subversion of identity*, préface de Éric FASSIN, traduit de l'anglais par Cynthia KRAUS, La Découverte-poche, 23, Paris : la Découverte, Saint-Amand-Montrond : impr. Bussière, 1 vol, 283p.

BROQUA Christophe et DESCHAMPS Catherine, avec la collaboration de Cynthia KRAUS, 2014, *L'échange économique-sexuel*, Cas de figure, Paris : Éditions EHESS, 1 vol, 418p.

BROQUA Christophe, EBOKO Fred, 2009, *La fabrique des identités sexuelles*, Autrepart, vol. 49, no. 1, pp. 3-13.

BULBECK Chilla, 2009, *Sex, love and feminism in the Asia Pacific : a cross-cultural study of young people's attitudes*, Asian studies association of Australia - Women in Asia series, London/New York : Routledge, 268p.

CARE International, 1993, *Le risque du sida au Vietnam: analyse de l'audience des hommes et des femmes en milieu urbain, avec des lignes directrices pour la prévention*. Hanoi, Vietnam

CARE International, 2001, *Thi tham ben nhau* (ensemble tranquillement), Hanoi, Vietnam

CAUVIN VERNER Corinne, *Tomber amoureuse d'un homme bleu. Du coup de foudre en situation touristique au Sahara*, [in] BROQUA Christophe et DESCHAMPS Catherine, avec la collaboration de Cynthia KRAUS, *L'échange économique-sexuel*, Cas de figure, Paris : Éditions EHESS, 2014, 1 vol, 418p.

CLAIR Isabelle, 2015, *sociologie du genre, sociologies contemporaines*, Paris, Armand Colin, collection 128, 132 p.

COHEN Erik, 1996, *Thai Tourism : Hill Tribes, Islands and Open-Ended Prostitution*, London, White Lotus Co Ltd, Studies in contemporary Thailand, 410p.

CONNELL Raewyn and MESSERSCHMIDT James, 2005, *Hegemonic Masculinity: Rethinking the Concept*, Gender and Society, Vol. 19, No. 6, pp. 829-859

CORBIN Alain, 1982, *Les filles de noce misère sexuelle et prostitution*, 19e et 20e siècles, Paris, Flammarion, 499p.

DAHLES Heidi et BRAS Karin, 1999, *Tourism and small entrepreneurs: development, national policy, and entrepreneurial culture: Indonesian cases*, Cognizant Communication Corporation, New York, 165 p.

DANG Duong, 1er Janvier 2017, *Éducation sexuelle : un verrou encore difficile à faire sauter*, Le courrier du Vietnam, <https://m.lecourrier.vn/education-sexuelle-un-verrou-encore-difficile-a-faire-sauter/369181.html>

DANG Thi Ngoc Thinh, 2017, *APCRSHR - Asia Pacific Conference on Reproductive and Sexual Health and Rights*, <http://apcrshr9vn.org/>

DE LAURETIS Teresa, 2007, *Théorie queer et cultures populaires, De Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute, « Le genre du monde », 189 p.

DE LIND VAN WIJNGAARDEN Jan W, 1999, *Between Money, Morality and Masculinity: Bar-Based Male Sex Work in Chiang Mai*, [in] Peter A. JACKSON, Gerard SULLIVAN, *Lady Boys, Tom Boys, Rent Boys: Male and Female Homosexualities in Contemporary Thailand*, New York, Harrington Park Press, 237p, pp 193-218.

DE LOENZIEN Myriam, 2014, *Famille et société au prisme du VIH / Sida au Viêt Nam*, Paris, L'Harmattan, Populations, 264 p.

COLBY Donn, NGHIA Huu Cao, DOUSSANTOUSSE Serge, 2004, *Men Who Have Sex with Men and HIV in Vietnam: A Review. AIDS Education and Prevention*, Vol. 16, *HIV Prevention for Asian and Pacific Islander Men Who Have Sex With Men: Identifying Needs for the Asia Pacific Region*, 2004, pp. 45-54

- DA SILVA Laurindo, 2006, *Les modalités de consommation de drogues chez les prostitués masculins*, Santé Publique, vol. 18, no. 2, pp. 207-221.
- DESCHAMPS Catherine, 2008, *La prostitution de rue : un terrain miné ?*, Journal des anthropologues, 113p, pp 387-408.
- DORLIN Elsa, 2003, *Les putes sont des hommes comme les autres*, Raisons politiques, vol. 11, no. 3, pp. 117-132.
- DOVERT Stéphane et DE TRÉGLODÉ Benoît, *Viêt Nam contemporain*, Collection Monographies nationales, Paris : Les Indes savantes, 2009, 1 vol, 594p.
- DOYLE Neil, 2002, *Why do dogs lick their balls? Gender, desire and change: A case study from Vietnam*, [In] *Masculinities Matter! Men, Gender and Development*, Frances CLEAVER, New York: Zed Books, Global masculinities series, 242 p.
- DUFOUR Rose, 2005, *Je vous salue... : le point zéro de la prostitution*, éditions multimondes, Sainte-Foy (Québec), 672p.
- EUROPEAN WOMEN LOBBY, 2011, *Changeons de point de vue*, <https://www.youtube.com/watch?v=M2Ka7qX9Nmg>
- FORD Michele et LYONS Lenore, 2012, *Men and masculinities in Southeast Asia*, Routledge contemporary Southeast Asia series, 41, New York, NY : Routledge, 1 vol, 163p.
- FORMOSO Bernard, 2001, *Corps étrangers : tourisme et prostitution en Thaïlande*, Anthropologie et Sociétés, vol. 25, n 2, p. 55-70.
- FOSSÉ-POLIAK Claude, 1984, *La notion de prostitution. Une "définition préalable"*, [In] *Déviance et société*, -Vol. 8 - N°3. pp. 251-266
- FOURNIER Lorraine, 2004, *Rapport de recherche sur les jeunes adultes prostitué(e)s*, Conseil permanent de la jeunesse, Bibliothèque nationale du Québec, 136p.
- FOUCAULT Michel, 1994 (1976), *Histoire de la sexualité 1 : La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, Collection Tel, 211p.
- FOUCAULT Michel, Dits et écrits 1984, *Des espaces autres*, (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984, pp. 46-49.
- GAVIN W. Jones, SULISTYANINGSIH Endang, H. HULL Terence, [et al.] ; ed. LIN Lean Lim, *The Sex sector : the economic and social bases of prostitution in Southeast Asia*, Geneva : International Labour Office, 1998, 232p.
- GODELIER Maurice, 2015 (1982), *La production des grands hommes*, Flammarion, Champs-essais, 387p.
- GODEFROY Jean-Pierre, JOUANNO Chantal, 2013, *Rapport d'information n° 46 (2013-2014), Situation sanitaire et sociale des personnes prostituées : inverser le regard*, <http://www.senat.fr>
- GRAEME John Hugo, 2017, *Population Mobility And Prostitution In Southeast Asia*, Moussons, 29, 19-39.

GHUMAN Sharon, 2004, *Attitudes on Sex and Marital Sexual Behavior: Stability, Change, and Levels in North Vietnam*, Population Studies Center (PSC) Research Report, University of Michigan, 24p.

HARDY Andrew et CHÍNH Nguyễn Văn, *Gérer la « question ethnique » sur les hautes terres : un exercice d'équilibriste*, [in] DOVERT Stéphane et DE TRÉGLODÉ Benoît, *Viêt Nam contemporain*, Collection Monographies nationales, Paris : Les Indes savantes, 2009, 1 vol, 594p, pp 425-474.

HIBBINS Raymond, *Male gender identities among Chinese male migrants*, [in] LOUIE Kam et LOW Morris, *Asian masculinities : The meaning and practice of Manhood in China and Japan*, London : Routledge, 2011, 270p, pp 197-219.

HUA Chen Mei, 2003, *Les désirs sexuels masculins et leurs contradictions : masculinité, style de vie et sexualité. Le cas des clients de prostituées à Taiwan*, Travail, genre et sociétés n° 10, p. 107-128.

HUNG Cam Thai, 2012, *Low- wage vietnamese immigrants social class and masculinity in the homeland*, [in] FORD Michele et LYONS Lenore, *Men and masculinities in Southeast Asia*, Routledge contemporary Southeast Asia series, 41, New York, NY : Routledge, 1 vol, 163p, pp 56-67.

HUSSON Laurence, 2017, *The Need for a Multidisciplinary Approach to Prostitution in the Southeast Asian Context*, Moussons [En ligne], 29, mis en ligne le 27 mars 2017, URL : <http://journals.openedition.org/moussons/3741>

HUSSON Laurence, 2017, *Who Are the Clients and What They Say about Prostitution in South-East Asia?*, Moussons [En ligne], 29, mis en ligne le 28 mars 2017, URL : <http://journals.openedition.org/moussons/3805>

JACKSON Peter, SULLIVAN Gerard, 1999, *Lady Boys, Tom Boys, Rent Boys: Male and Female Homosexualities in Contemporary Thailand*, New York, Harrington Park Press, 237p.

JEFFREYS Elaine with YU Haiqing, 2015, « Sex in China, Polity Press, China today », Cambridge, 1 vol, 232 p.

KELLY Paula Frances, 2004, *What is known about gender, the constructs of sexuality and dictates of behaviour in Vietnam as Confucian and socialist society and their impact on the risk of HIV/AIDS epidemic*, [In] E MICOLLIER (ed.), *Sexual Cultures in East Asia. The social construction of sexuality and sexual risk in a time of AIDS*, London, Routledge Curzon; pp. 98–126.

LAINEZ Nicolas, 2015, *Par-delà la traite des femmes vietnamiennes en Asie du Sud-Est. Anthropologie économique des carrières intimes*, Anthropologie sociale et ethnologie. Ecole des hautes études en sciences sociales, Français, HAL Id: tel-01183507 <https://halshs.archivesouvertes.fr/tel-01183507> Submitted on 9 August 2015, issue de sa thèse soutenue le 15 juin 2015

LE COURRIER DU VIETNAM, 8 décembre 2017, *Renforcer la lutte contre le sida, la drogue et la prostitution*, société, <https://m.lecourrier.vn/renforcer-la-lutte-contre-le-sida-la-drogue-et-la-prostitution-/451214.html>



LE FAILLER Philippe, 2017, *Le renouveau des lentilles d'eau : de la prostitution à Hanoi à la toute fin du XXe siècle*, Moussons [En ligne], 29, mis en ligne le 27 mars 2017, URL : <http://journals.openedition.org/moussons/3779>

LEGARDINIER Claudine, BOUAMAMA Saïd, 2006, *Les clients de la prostitution : l'enquête*, Presses de la Renaissance, 276p.

KHÓA Lê Hữu, 2012, *Anthropologie du Vietnam : l'espace mental du lien : l'espace spirituel de la vie : l'espace réflexif de l'homme*, Paris : les Indes savantes, 1 vol, 651 p.

LÉVESQUE Andrée, septembre 2000, Le Bloc propose d'ouvrir des bordels, L'aut'Journal sur le Web, Le vol de l'été se poursuit, N° 192, <http://archives.lautjournal.info/autjourarchives.asp>

LINH Nguyễn Thị Phi, NGUYỄN Nguyễn Thanh, PALMER Samuel, 2009, *Développement et dynamique de la santé*, [in] DOVERT Stéphane et DE TRÉGLODÉ Benoît, *Viêt Nam contemporain*, Collection Monographies nationales, Paris : Les Indes savantes, 1 vol, 594p, pp 333-355

LOUIE Kam et LOW Morris, 2011, *Asian masculinities : The meaning and practice of Manhood in China and Japan*, London : Routledge, 270p.

LUCCHINI Ricardo, 1996, « Sociologie de la survie : L'enfant dans la rue », Presses Universitaires de France, Le sociologue, 336p.

LYTTLETON Chris, 2008, *Mekong Erotics: Men Loving/Pleasing/Using Men in Lao PDR*, Bangkok: UNESCO, 114 pp.

MAFFESOLI Sarah-Marie, 2011, *Le travail sexuel, entre non-lieu et non-droit*, Le sujet dans la cité, vol. 2, no. 1, pp. 172-188.

MALINOWSKI Bronislaw, 2000 (1970), *La vie sexuelle des sauvages du Nord-Ouest de la Mélanésie, Description ethnographique des démarches amoureuses, du mariage et de la vie de famille des indigènes des îles Trobriand*, Nouvelle-Guinée, Payot, Petite Bibliothèque Payot, 405 p.

MÅNSSON Sven-Axel, 2003, (Trad française de Malka MARCOVICH), *Les pratiques des hommes « clients » de la prostitution : influences et orientations pour le travail social*, Suède, Université de Göteborg, 16p.

MARX Karl, 2002 (1847), *Misère de la philosophie*, Paris : Payot & Rivages, Petite bibliothèque Payot, 294 p.

MATHIEU Lilian, 2003, *Prostituées et féministes en 1975 et 2002 : l'impossible reconduction d'une alliance*, Travail, genre et sociétés, vol. 10, no. 2, pp. 31-48.

MAUSSUZ-LAVAU Janine, 2015, *la prostitution*, Paris, Dalloz, Collection : À savoir, 320 p.

MCCAMISH Malcolm, 1999, *The Friends Thou Hast: Support Systems for Male Commercial Sex Workers in Pattaya, Thailand*, [in] Peter A. JACKSON, Gerard SULLIVAN, *Lady Boys, Tom Boys, Rent Boys: Male and Female Homosexualities in Contemporary Thailand*, New York, Harrington Park Press, 237p, pp 161-191.

MENSAH Maria Nengeh, LEE Cynthia, 2010, *Petites et grandes discriminations des travailleuses du sexe au Québec. Plaidoyer*, Le sociographe, vol. 31, no. 1, pp. 47-55.

MENSAH Maria Nengeh, 2007, *Travail du sexe, 14 réponses à vos questions*, Stella et le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, 5p.

MICHEL Franck, Aout 2006, *Voyages, plaisirs et transgressions. Vers un tourisme sexuel de masse?*, Le monde Diplomatique, page 3, <https://www.monde-diplomatique.fr/2006/08/MICHEL/13831>

MICHEL Franck, 2003, *Le tourisme sexuel en Thaïlande : une prostitution entre misère et mondialisation*, Téoros, 22-1, 22-28.

NATIONS UNIES, 21 mars 1950, *Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui*, Chapitre VII, 11a, Lake Success (New York), Recueil des Traités, vol. 96, 271 p.

NEWTON Natalie, 2015, *Routledge handbook of sexuality studies in East Asia* », Mark MACLELLAND, Vera MACKIE (ed), *Homosexuality and transgenderism in Vietnam*, Routledge, pp. 255-267

NGOC Dang Vu (réal), *Lost in paradise*, 2011, BHD, Vietnam Media Corp, 103min.

HƯƠNG Nguyễn võ Thu, 2008, *The Ironies of Freedom. Sex, Culture, and Neoliberal Governance in Vietnam*, Seattle, University of Washington Press, XXVIII-336 p.

PARENT-DUCHÂTELET Alexandre, 2008, *La Prostitution à Paris au XIXe siècle*, texte présenté et annoté par Alain Corbin, Points-Seuil Histoire, Paris, Seuil, 238 p.

PARENT Colette, BRUCKERT Chris, 2005, *Le travail du sexe dans les établissements de services érotiques : une forme de travail marginalisé*, Déviance et Société, vol. 29, no. 1, pp. 33-53.

PHETERSON Gail, 2000, *Prostitution II*, [in] HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARÉ Helene et SENOTIER Danièle, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, p. 299.

PHETERSON Gail, 2001, *Le prisme de la prostitution*, trad. de l'anglais par Nicole-Claude Mathieu, Paris, L'Harmattan, 211p.

PHƯƠNG Bùi Trân, *La famille vietnamienne*, [in] DOVERT Stéphane et DE TRÉGLODÉ Benoît, *Viêt Nam contemporain*, Collection Monographies nationales, Paris : Les Indes savantes, 2009, 1 vol, 594p, pp 517-545.

PLAMONDON Ginette, 2002, *La prostitution : Profession ou exploitation? Une réflexion à poursuivre*, Recherche du Conseil du statut de la femme, 155p.

POULIN Richard, 2009, *Abolitionnistes et réglementaristes : la bataille autour du protocole contre la traite des personnes. De la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée*, Revue Tiers Monde, vol. 199, no. 3, pp. 663-678.

PRYEN Stéphanie, 1999, *La prostitution: analyse critique de différentes perspectives de recherche*, Déviance et société, Vol 23, n°4. pp. 447-473.

REBUCINI Gianfranco, 2014, *Economie des plaisirs et des échanges "sexuels" entre hommes du Maroc*, [in] BROQUA Christophe et DESCHAMPS Catherine, avec la collaboration de

- Cynthia KRAUS, *L'échange économique-sexuel*, Cas de figure, Paris : Éditions EHESS, 1 vol, 418p.
- REBUCINI Gianfranco, 2011, *Lieux de l'homoérotisme et de l'homosexualité masculine à Marrakech*, L'Espace Politique [En ligne], 13 | -1, mis en ligne le 03 mai 2011, URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/1830>
- RÉVENIN Régis, 2005, *Homosexualité et prostitution masculines à Paris : 1870-1918*, Paris : L'Harmattan, 1 vol, 225p.
- ROBERTSON Roland, FEATHERSTONE Mike, LASH Scott, 1996, *Global modernities*, London, Sage Publications, Theory, Culture & Society, 304 p
- ROUX Sébastien, 2011, *No money, no honey : économies intimes du tourisme sexuel en Thaïlande*, Textes à l'appui. Genre & sexualité, Paris : Ed. La Découverte, 1 vol 267p.
- ROUX Sébastien, 23 mars 2010, *Patpong, entre sexe et commerce*, EspacesTemps.net, Travaux, <https://www.espacestems.net/articles/patpong-commerce/>
- RUBIO Vincent, 2013, *Prostitution masculine sur internet. Le choix du client*, Ethnologie française, vol. 43, no. 3, pp. 443-450.
- SALOMON Christine, 2009, « Vers le nord », Autrepart, vol. 49, no. 1, pp. 223-240.
- SCORNET Catherine et ATTANÉ Isabelle, 2009, *Vers l'émancipation ? Politiques reproductives et condition des femmes en Chine et au Viêt-Nam*, Cahiers du Genre, vol. 46, no. 1, pp. 129-154.
- SCORNET Catherine, 2009, *Encadrement politique et changements démographiques*, [in] DOVERT Stéphane et DE TRÉGLODÉ Benoît, *Viêt Nam contemporain*, Collection Monographies nationales, Paris : Les Indes savantes, 1 vol, 594p, pp 307-332.
- STASZAK Jean-François, 2012, *L'imaginaire géographique du tourisme sexuel*, L'Information géographique, vol. 76, no. 2, pp. 16-39.
- TABET Paola, 1998, *La construction sociale de l'inégalité des sexes: Des outils et des corps*, L'Harmattan, Bibliothèque du féminisme, 208 p.
- TABET Paola, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris, L'Harmattan, Bibliothèque du féminisme, 2004, 207 p.
- TERTRAIS Hugues, *L'identité nationale vietnamienne*, [in] DOVERT Stéphane et DE TRÉGLODÉ Benoît, *Viêt Nam contemporain*, Collection Monographies nationales, Paris : Les Indes savantes, 2009, 1 vol, 594p, pp 19-29
- THANG Nguyen Minh, Huong Vu Thu and Blanc Maria-Eve, 2002, *Sexual Behaviour Related to HIV/AIDS: Commercial Sex and Condom Use in Hanoi, Viet Nam*, Asia-Pacific Population Journal, Vol. 17, No. 3, pp 41-52.
- KHUAT Thu Hong, 1998, *Study on sexuality in Vietnam : The known and Unknown issues*, Numéro 11 de South & East Asia Regional working papers, Population Council, 70p.

TRACHMAN Mathieu, Automne 2009, *La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet*, Genre, sexualité & société [En ligne], 2, mis en ligne le 14 décembre 2009, URL : <http://journals.openedition.org/gss/1227>

TRACOL-HUYNH Isabelle, 2017, *Silhouettes du monde prostitutionnel : les prostituées au Tonkin colonial*, Moussons [En ligne], 29, mis en ligne le 27 mars 2017, URL : <http://journals.openedition.org/moussons/3777> ; DOI : 10.4000/moussons.3777

TRAN Duc Hoa, NGUYEN Quy Nghi, LE THUY Duong, NGUYEN Thi Van, PHAM Minh Anh, NGUYEN Thi Lan Huong, NGUYEN Ngoc Anh, Tenley Mogk, 2006, *Behind the pleasure: sexual decision-making among high-risk men in urban Vietnam*, Hanoi, Viet Nam, Family Health International [FHI], 74 p.

TRẦN Thị Liên Claire, 2009, *La question religieuse*, [in] DOVERT Stéphane et DE TRÉGLODÉ Benoît, *Viêt Nam contemporain*, Collection Monographies nationales, Paris : Les Indes savantes, 1 vol, 594p, pp 391-424

TUOI TRE NEWS, 3 octobre 2013, *Vietnam to remove fines on same-sex marriage*, <https://tuoitrenews.vn/society/13750/vietnam-to-remove-fines-on-samesex-marriage>

WILLIAMS Sophie, 2012, *Homosociality and Desire: Charting Chinese Singaporean Sex Tourists' Online Conversations*, [in] FORD Michele et LYONS Lenore, *Men and masculinities in Southeast Asia*, Routledge contemporary Southeast Asia series, 41, New York, NY : Routledge, 1 vol, 163p, pp 68-85.

LIN Xiaodong, HAYWOOD Chris, MAC AN GHAILL Mairtin, editors, 2017, *East Asian men : masculinity, sexuality and desire*, London : Palgrave Macmillan, 1 vol, 264 p.



VALLADIER Elliott, 2018, *Les prostitutions masculines au Vietnam*, Aix-Marseille Université : mémoire de master 1 non publié, 93p.

**Résumé :** Ce mémoire bibliographique tente d'insérer les hommes dans la pratique prostitutionnelle, les débats académiques et politiques dont elle fait l'objet et la contextualiser au Vietnam. L'objectif de ce mémoire est d'analyser les caractéristiques de l'activité, ses modalités d'exercice ainsi que les acteurs qu'elle met en scène : les prostitués eux-mêmes mais également les intermédiaires qui peuvent prendre part directement ou indirectement à l'activité, ainsi que les clients hommes et femmes de la prostitution masculine. Il importe par la suite d'explorer les modalités migratoires auxquelles répond la pratique prostitutionnelle ainsi que la dimension internationale qu'elle revêt depuis 1986 au Vietnam, un pays touché par l'affluence massive de touristes étrangers qui modifient les modalités d'exercice de la prostitution dans le cadre du tourisme sexuel.

**Mots clés :** Vietnam ; Prostitution masculine ; Travail du sexe ; Masculinités, Tourisme sexuel